

Le pouvoir algérien libère le chef historique du FIS

La violence politique a fait 100 morts en 4 jours

ABASSI MADANI, chef historique du Front islamique du salut algérien (FIS, dissous), a été remis en liberté conditionnelle mardi 15 juillet, cinq ans jour pour jour après sa condamnation à douze ans de prison par un tribunal militaire. Annoncée aux premières heures de la matinée, cette décision du procureur du tribunal militaire de Blida semble être un nouveau geste du pouvoir en direction des islamistes.

Elle intervient une semaine seulement après celle du numéro trois du FIS, Abdelkader Hachani, libéré après avoir été condamné à cinq ans de prison par le tribunal d'Alger, peine couverte par sa détention préventive. L'instance exécutive du FIS à l'étranger, qui avait considéré que la relaxation de M. Hachani était un « geste positif », a rapidement réagi, mardi, affirmant que la libération de M. Madani constituait « une contribution certaine et effective à la solution de la crise et au retour à la paix ».

Des dirigeants historiques du

FIS, il ne reste désormais en prison que le plus « radical », Ali Benhadj, numéro deux du mouvement proche des groupes armés, détenu en un lieu secret. Ali Benhadj et Abassi Madani avaient été arrêtés en juin 1991 après avoir appelé, en mai, à des manifestations de rue contre le pouvoir pour réclamer des élections présidentielle et législatives anticipées. Ces manifestations avaient duré près de cinq semaines. Elles avaient été réprimées dans le sang.

Cette libération conditionnelle intervient au moment où le président Liamine Zéroual a engagé des consultations avec les partis politiques pour fixer la date des élections locales prévues à l'automne et au lendemain d'un attentat à la bombe sur le marché en plein air de Baraki, dans la banlieue sud d'Alger, qui a tué vingt et une personnes et en a blessé quarante autres. En quatre jours, plus de cent civils ont été tués dans des attentats imputés aux islamistes.

Lire page 26

Trois cents magistrats en appellent au respect de la « morale civique »

Avocats et intellectuels signent avec eux une lettre à M. Chirac et à M. Jospin



DEUX MOIS après l'« Appel des 103 » magistrats en faveur de la restauration du « pacte républicain », les auteurs de cette démarche ont rédigé un nouveau texte appelant au respect de la « morale civique ». Ils ont adressé leur lettre à Jacques Chirac, Lionel Jospin et Elisabeth Guigou. Depuis le 11 mai, date de leur premier appel, la liste des signataires s'est élargie. Les magistrats sont désormais plus de trois cents. Ils ont été rejoints par deux cents avocats, des intellectuels, des partis politiques, syndicats et associations.

Le nouveau texte plaide en faveur de l'amélioration de la vie démocratique en France. Il suggère plusieurs pistes de réflexion : l'audition des candidats aux hauts postes de l'Etat, avant les nominations, par un jury pluraliste ; le développement du contrôle des administrations ; l'amélioration des procédures touchant à la vie quotidienne, comme l'attribution de logements sociaux.

Lire page 7

Les critiques du président

■ **Allocations familiales : « Ne pas sanctionner les femmes qui travaillent »**

■ **Sans-papiers : « Ne rien faire qui encourage la xénophobie »**

■ **Superphénix : « Réfléchir avant d'agir »**

■ **Quinquennat : « Risque d'aventure »**

Lire pages 5 et 6 et notre éditorial page 12

La mort de François Furet



SYGMA

p. 22

Le dollar au-dessus de 6 francs

La monnaie américaine retrouve son rôle de valeur refuge pour les investisseurs, inquiets des dérapages budgétaires en France et en Allemagne. p. 13

Un général à la tête du Cambodge

Le général Toan Chhay (royaliste) déclare au Monde qu'il remplacera le prince Ranariddh à la tête du gouvernement cambodgien. p. 4

BD : Blueberry

Deuxième épisode de « Ombres sur Tombstone », par Giraud. p. 25

Festivals d'été

Hanna Schygulla interprète *Quel que soit le songe* à Avignon. p. 20, 21

Microbanques en Afrique

Grâce aux coopératives d'épargne et de crédit, la population peut s'affranchir des usuriers. p. 11

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KR ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 E ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 716 - 7,50 F



L'homme est un requin pour le requin

DANS LE BESTIAIRE de l'horreur, le requin occupe une place de choix, voire de roi. Les images terrifiantes des *Dents de la mer* ont ainsi dû revenir en mémoire aux baigneurs de Dieppe, dimanche 13 juillet, quand l'aïlaron d'un requin mako de 3 mètres s'est promené aimablement à 200 mètres de la plage. Et, pourtant, les squalos s'en prennent rarement à l'homme. Quelques dizaines d'attaques mortelles par an sont comptabilisées dans le monde, les régions les plus « dangereuses » étant les côtes du Natal en Afrique du Sud, celles de la Nouvelle-Galles du Sud, en Australie, et, dans une moindre mesure, celles de Californie et de Floride.

En réalité, de l'homme et du squalo, le plus meurtrier des deux n'est pas celui que l'on croit. L'immense majorité des rencontres entre ces deux espèces animales tourne mal pour le requin. La faute en incombe principalement aux filets maillants dérivants, véritables murs de la mort qu'utilise la pêche industrielle. Les organisations écologiques ont déjà dénoncé les ravages qu'ils exercent au sein des populations de dauphins, mais, selon Bernard Séret, ichtyologiste à l'Institut fran-

çais de recherche scientifique pour le développement en coopération (ex-Orstom), pour un de ces mammifères marins pris au piège, ce sont mille requins qui sont tués.

En l'absence de statistiques officielles – la plupart des carcasses sont rejetées à la mer –, on estime que plus d'un million de tonnes de requins sont pêchées chaque année, ce qui représente plusieurs dizaines de millions de poissons. Bernard Séret affirme que « le chiffre de 100 millions d'individus tués par an est un minimum ». Les requins ayant une maturation sexuelle tardive, une faible fécondité et une gestation longue – l'aiguillat porte ses petits pendant vingt-quatre mois –, leur population risque de s'effondrer. Au point que, comme l'ont récemment recommandé les spécialistes mondiaux de ces poissons, la capture de certaines espèces, comme le requin blanc, le peau bleue et le soyeux, devrait être interdite, ou du moins soumise à quotas.

Ces ichtyologistes viennent aussi de demander – sans succès – à la Cites (Convention sur le commerce international des espèces menacées) l'arrêt du *finning*, pratique consistant à couper les ailerons, fort prisés des mar-

chés asiatiques, et à rejeter le reste. Prédateur situé au bout de la chaîne alimentaire marine, le requin joue un rôle de régulateur des populations de poissons. Sa rarefaction entraînerait un déséquilibre et un développement anarchique des maillons inférieurs de la chaîne. Mais, comme le regrette Bernard Séret, « les pouvoirs publics s'en moquent parce que le requin a mauvaise image. L'opinion selon laquelle un bon requin est un requin mort est bien installée, même si cela commence à bouger. »

En plus d'un gâchis écologique, ce scientifique dénonce un gâchis économique. De la peau, utilisée en maroquinerie, à l'huile de foie, appréciée en cosmétologie, en pharmacie et en mécanique de haute précision, en passant par les carcasses qu'on transforme en engrais ou en appâts dans les casiers à crustacés, sans oublier évidemment la chair et les ailerons, les différentes parties de ce poisson mal-aimé représentent des sources de revenus intéressantes. « Le requin, lance Bernard Séret, c'est comme le cochon, tout est bon ! »

Pierre Barthélémy

Lire page 2

POINT DE VUE

Le temps des vérités par Henri Hadjenberg

Il y a deux ans, la France changeait d'époque. Jacques Chirac, président de la République, assumait la responsabilité de l'Etat français dans la déportation des juifs. Jusque-là, une recherche historique trop récente, des lenteurs judiciaires organisées et appuyées rendaient impossibles toute véritable vision d'un système politique, économique et administratif, qui avait participé à l'effroyable. Or une mémoire incertaine, conflictuelle, maquillée, ne peut permettre ni justice, ni vérité, ni paix civile.

Tandis que les derniers survivants de la Shoah disparaissent peu à peu, les archives se mettent à parler. En particulier, depuis la « déclassification » des dossiers américains, l'accès progressif à des milliers de documents ouvre un nouveau champ d'investigation pour les historiens. Ce travail complète les connaissances, corrige les erreurs et peut permettre de comprendre un peu mieux comment le génocide fut rendu possible. Ces révélations confrontent bien entendu les dirigeants et les peuples de cette fin du XX^e siècle à des constats douloureux.

D'une manière brutale est mis au jour le rôle joué par les acteurs de la vie économique de certains pays d'Europe, non belligérants ou décla-

rés neutres. Ainsi, il apparaît clairement que la guerre et la Shoah ont pu perdurer grâce à la gestion froide de l'or nazi. Le III^e Reich a réussi à acheter des équipements militaires et des armes avec de l'or pillé sur les victimes exterminées. L'or provenant des bijoux et des appareils dentaires a été refondu avec les lingots volés dans les banques cen-

trales des pays occupés. Les banquiers suisses, présumés ignorants, ont collaboré au recyclage de cet or nazi.

Après la guerre, l'or monétaire et l'or refondu mêlés ont été redistribués dans la plus grande confidentialité par les Alliés, aux Etats libérés des Allemands. Les archives américaines, accessibles après cinquante

ans, viennent de le révéler. La France n'a pas encore donné son accord pour que les procès-verbaux des conférences et négociations internationales qui se sont tenues à ce sujet, soumis au délai de soixante ans en vigueur dans notre pays, soient dévoilés.

La stratégie du silence a fait son temps. Bon gré, mal gré, on est entré dans l'ère de la transparence. Le dossier des spoliations des juifs de France, qui commence à livrer ses secrets, en est la meilleure démonstration. Le 25 janvier 1997, Alain Juppé, alors premier ministre, donnait mission à un groupe de travail d'« établir les conditions dans lesquelles des biens immobiliers et mobiliers appartenant aux juifs de France ont été confisqués ou, d'une manière générale, acquis par fraude, violence ou vol, tant par l'occupant que par les autorités de Vichy, entre 1940 et 1944 ». Cette mission a déjà permis l'identification des efforts des autorités françaises au sortir de la guerre, pour prendre en compte la situation tragique des rescapés et de leurs ayants droit.

Lire la suite page 12

Henri Hadjenberg est président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF).

Lire pages 16 et 17

Les gammes du goût



ALAIN PASSARD

VUE d'Amérique, la gastronomie française sombre dans la scolastique du terroir et la rhétorique des épices. Le *New Yorker* a ainsi résumé la polémique qui fait grand fracas autour des fourneaux. En émerge la toque d'Alain Passard, l'un des chefs les plus doués de sa génération. Jean-Pierre Quélin est allé faire ses gammes en son « Arpège » et goûter tout le bien qu'il faut en penser.

Lire page 19

International.....	2	Entreprises.....	13
France.....	5	Finances/marchés....	14
Abonnements.....	6	Aujourd'hui.....	16
Société.....	7	Jeux.....	18
Régions.....	8	Météorologie.....	19
Carnet.....	9	Culture.....	20
Horizons.....	11	Radio-Télévision.....	24

ESPAGNE Des manifestations d'une ampleur exceptionnelle contre la violence politique et le terrorisme se sont déroulées, dans la soirée du lundi 14 juillet, dans les

grandes villes d'Espagne. A Madrid, le cortège d'environ deux millions de personnes était mené par le président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar. ● LES OBSEQUES

de Miguel Angel Blanco, assassiné, samedi, par l'organisation séparatiste basque ETA, ont eu lieu en présence de tous les dirigeants politiques espagnols et du prince Felipe

de Bourbon. La foule a fustigé la coalition Herri Batasuna, considérée comme la vitrine politique de l'ETA, avec qui les autres partis basques modérés ont décidé de cesser toute

collaboration. ● L'ETA a appelé à manifester, samedi à Saint-Sébastien pour réclamer de nouveau le regroupement, au Pays basque, des détenus de l'organisation.

Les alliés politiques de l'ETA sont mis à l'index par les Basques modérés

Les vastes manifestations qui se sont déroulées, lundi 14 juillet, dans les principales villes du pays témoignent de la détermination des Espagnols et de leurs dirigeants de venir à bout du terrorisme

MADRID

de notre correspondant

Certains étaient là depuis le matin ou le milieu de l'après-midi, sur cette place de la Puerta del Sol, au cœur du vieux Madrid, qui n'a pas désempli pendant quatre jours et que certains ont rebaptisée « Place de la liberté et de l'unité ». Car c'est bien pour cette raison qu'ils étaient venus, en petits groupes, en famille, avec enfants, voisins, amis ou collègues de travail, pour montrer que malgré le chantage et la peur, l'Espagne est libre et unie ; pour dire à l'ETA qui, narguant tout un peuple, a assassiné, samedi, un otage, Miguel Angel Blanco Garrido, en qui tous ont voulu se reconnaître : « *Basta ya !* » (assez maintenant !). Aussi, avant même l'heure prévue pour le départ de la manifestation, à 20 heures, place Colon, ce lundi soir 14 juillet, dans la chaleur étouffante de l'été madrilène, les rues étaient déjà noires de monde.

Ce n'était plus l'émotion angoussée et fébrile des grands rassemblements de samedi, avant l'échéance de l'ultimatum de l'ETA, c'était autre chose, plus que de l'émotion à fleur de peau, une détermination calme et raisonnée, peut-être plus impressionnante encore : celle d'un pays tout entier qui s'est levé, indigné.

« ETA NON, BASQUE OUI ! »

Sur les poitrines le ruban bleu, symbole de la solidarité avec les otages, avait été remplacé par un ruban de deuil, et sur les murs de Puerta del Sol, comme sur beaucoup d'autres édifices, flottaient de gigantesques crêpes noirs, assortis d'une pancarte réclamant « *Paix, unité et liberté* ».

Et puis, quand par vagues

monstrueuses, la manifestation menée par le président du gouvernement, José Maria Aznar, l'ensemble des forces démocratiques et tout ce que l'Espagne compte comme intellectuels, artistes et personnalités s'est enfin ébranlée, Madrid n'a plus été qu'un cri, scandé bras tendus, entre deux battements de mains rythmés : « *Lâches ! ETA assassins !* », « *ETA non, Basque oui !* », « *Nous sommes tous Miguel Angel !* ». Dans la foule, toujours plus nombreuse et d'autant plus impressionnante qu'elle défilait dans un ordre impeccable, les banderoles étaient invariablement les mêmes. Toutes accusaient l'organisation séparatiste basque et « *ses complices de Herri Batasuna* », le parti séparatiste (HB), vitrine politique de l'ETA : « *HB vise, l'ETA tire !* ». Et l'un des slogans les plus repris, lancé par cette marée humaine qui faisait se cotoyer, sur quatre kilomètres de cortège, dans une même solidarité, religieuses, mères de famille, grandes bourgeoises, ministres et ouvriers, était le si explicite « *Hijos de Pu-*

ta ! » (Fils de Pute !) emprunté au ressentiment populaire.

Combien étaient-ils, à ne plus vouloir se séparer, tard dans la nuit, pour rester un moment de plus ensemble à la lueur de mille bougies, et crier tout à la fois leur « *dégoût* » et leur « *solidarité avec le peuple basque* », bien après cette manifestation qui restera dans les annales des grandes colères historiques de l'Espagne ? Un million et demi au bas mot, du jamais vu. Plus encore que lors de cette autre grande indignation populaire qui, le 27 février 1981, quatre jours après la tentative de coup d'Etat militaire avorté, avait jeté un million de personnes dans les rues de la capitale, pour crier leur attachement à la démocratie.

Madrid n'était pas seule, et à l'instar de l'élan d'unité et de solidarité qui s'est manifesté ces derniers jours, il n'est pas une ville, pas un village qui n'ait exprimé sa colère : un million de manifestants à Barcelone ; 200 000 en Andalousie, des centaines de milliers au Pays basque, en Estrémadure, dans la Mancha

et jusqu'aux Baléares et aux Canaries, où d'importants rassemblements ont eu lieu. Mais pour que ce sursaut national, cette colère populaire ne soient pas un simple feu de paille, encore fallait-il leur trouver un débouché concret. La classe politique s'y est employée.

« HB EN QUARANTAINE »

Et prenant la parole pour la première fois, José Maria Aznar a annoncé : « *L'ETA et HB ont désormais scellé le mur de leur isolement dans la société : les terroristes et leur bras politique sont d'un côté, nous les démocrates, nous sommes de l'autre.* » Déjà la veille, les partis démocratiques qui autour du vieux Parti nationaliste basque (PNV), composent la « *Messa de Ajuria Enea* », cette tentative commune pour trouver une issue à la crise et au terrorisme au Pays basque, avaient pris leurs distances avec Herri Batasuna. Le PNV et les autres partis modérés basques qui jusqu'ici soutenaient, avec HB, la revendication des familles de prisonniers de l'ETA, de voir

« *regrouper les détenus au Pays basque* », ont décidé en quelque sorte de « *mettre HB en quarantaine* ». Et de n'avoir ainsi, à aucun niveau, d'initiatives parlementaires ou même municipales avec cette formation « *tant qu'elle n'aura pas condamné l'exécution de Miguel Angel Blanco* ».

Une attitude adoptée à son tour par les forces démocratiques de l'ensemble du pays, au cours de la réunion d'urgence du « *Pacte de Madrid* » (équivalent au niveau national de « *Ajuria Enea* ») qui s'est tenue, lundi à Madrid, avant la manifestation : HB sera « *totalelement isolée* » du reste de la classe politique tant qu'elle ne « *condamnera pas la violence de l'ETA* ».

Loin de battre sa coulpe, le parti séparatiste, prenant prétexte des incidents parfois violents, qui se sont produits, notamment lundi soir à Saint-Sébastien où son siège social a été attaqué par des manifestants anti-ETA, a contre-attaqué. Dans son premier com-

mentaire après la mort du jeune otage, Herri Batasuna, qui ne mentionne même pas l'événement, accuse les autres partis politiques de s'être comportés comme des « *charognards* » dans cette affaire, exploitant l'émotion « *avec l'aide des médias* », pour la transformer en « *lynchage social à son encontre* ».

HB qui, par ailleurs, dénonce « *l'Etat d'exception qui règne au Pays basque* », a également appelé à manifester, samedi 19 juillet, à Saint-Sébastien, pour réclamer « *le regroupement des prisonniers de l'ETA au Pays basque* ». Et dans le climat de tension actuel, cette dernière initiative pourrait provoquer des affrontements. La police a déjà dû intervenir pour protéger les militants de HB de la colère des manifestants.

Qu'en sera-t-il dans les jours à venir ? Pour éviter de tomber dans ce piège de la politique du pire, que semble rechercher l'ETA, José Maria Aznar a préché le calme et la responsabilité.

Marie-Claude Decamps

Dissensions au sein de la mouvance basque

Au sein de la mouvance séparatiste basque, de sérieuses dissensions apparaissent. Un conseiller municipal d'Herri Batasuna a démissionné pendant le week-end, et, de leurs cellules, six prisonniers de l'ETA avaient décidé, samedi 12 juillet, de respecter dix minutes de silence en hommage à Miguel Angel Blanco. Les dirigeants des autres partis basques régionaux, modérés, ont décidé de cesser toute collaboration avec Herri Batasuna, qu'ils ont reconnu « complice des assassinats de l'ETA ».

L'exécution du conseiller municipal d'Ermua, en Biscaye, a été interprétée, par la plupart des politiques et par la presse, comme un acte désespéré de l'ETA, et nombreux sont ceux qui craignent à présent que l'isolement renforcé de l'organisation génère de nouvelles violences.

du gouvernement espagnol, et de José Antonio Ardanza, lehendakari (président) du gouvernement autonome basque. Derrière le fils du roi Juan Carlos vient l'exécutif espagnol actuel, les dirigeants syndicaux mais aussi les grandes figures du royaume : le chef du gouvernement de la transition, Adolfo Suarez ; son successeur, Leopoldo Calvo Sotelo, puis Felipe Gonzalez suivi par celui qui vient de le remplacer à la tête du PSOE (Parti socialiste espagnol), Joaquín Almunia. Les responsables politiques, tant espagnols que basques, sont là, mêlés, alors que la dépouille se dirige vers le cimetière, entourée de prêtres et de généraux et amiraux en grand uniforme. Les chefs des communautés voisines sont également présents à l'appel. Toutefois, aucun élu du Pays basque français ni d'Aquitaine n'est visible.

« *UNE CIBLE FACILE* »
« *Vive !* » (il vit) s'écrie la foule, alors que s'avance le cercueil. Une vieille femme, le visage convulsé, s'époumonne en insultes. Quelques policiers essaient de la calmer. On entend surtout à l'adresse de l'ETA, « *Basta ya !* » (ça suffit !) et « *HB assassins !* », cette fois pour Herri Batasuna, la coalition indépendantiste considérée comme la vitrine politique de l'ETA. A l'heure des obsèques, ce parti n'avait exprimé ni condamnation, ni regret quant au sort de Miguel Angel Blanco. Seul son unique élu à Ermua l'avait fait, dès l'assassinat connu.

« *Ce n'est pas un hasard si c'est lui qu'ils ont tué. Il leur fallait un meurtre et c'était une cible très facile*, explique, en basque, Carlos Totorika Eizagirre, le maire socialiste (PSOE) d'Ermua. Miguel Angel était conseiller municipal depuis seulement deux ans et, plus que la politique, il aimait le football et la musique. Après la libération de José Antonio Ortega Lara, le 1^{er} juillet, l'ETA a sans doute voulu riposter, montrer qu'il avait toujours la capacité de tuer. Alors, ils ont visé un

simple conseiller municipal du parti au pouvoir à Madrid, une proie facile car il ne prenait pas de précautions particulières. Par contre, ils ont complètement sous-estimé le rejet de la population après leur horreur », conclut ce jeune maire.

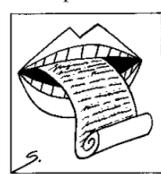
En s'en prenant à Miguel Angel Blanco Garrido, l'ETA a également touché au cœur la population d'Ermua. Cette ville qui n'avait que 4 000 âmes en 1960 a plus que doublé sa population en une décennie. Avec l'essor des industries mécaniques et de la sous-traitance automobile, il fallait des bras. Et, comme d'autres cités du Pays basque, Ermua a accueilli dans les années 60 de nombreuses familles venues de régions agricoles espagnoles, et tout particulièrement de Galice. Les parents de l'élu assassiné sont d'ailleurs originaires de cette contrée, à l'extrémité nord-ouest de la péninsule. « *Tous, ils se sont intégrés*, souligne un des prêtres de la paroisse. *Si bien qu'à Ermua aujourd'hui les familles d'origine basque ne représentent pas plus d'un tiers des habitants.* »

Aux dernières élections municipales de 1995, les nationalistes basques du PNV, majoritaires dans la communauté autonome, n'ont eu ici que deux conseillers sur dix-sept, et Herri Batasuna, un seul. Le Parti populaire (PP) de José Maria Aznar, comme ailleurs en Espagne, était la force montante. Les responsables locaux du PP essayaient, ces dernières heures, de contenir la rage de leurs partisans, mais, au cours des funérailles, des jeunes se présentant comme des amis et des voisins du défunt ont distribué des tracts. Cette photocopie, encore toute brûlante de colère, est intitulée « *Population d'Ermua, maintenant plus unie que jamais. Tous contre HB !* », et d'appeler à boycotter les commerçants jugés proches de la coalition nationaliste radicale, tout en assurant que l'« *assassinat de Miguel Angel ne restera pas impuni* ».

Carabanchel puis à Valence, il voit rarement sa famille. « *J'y vais, dit-elle, une fois par mois, je dois faire huit heures d'autobus, changer encore, attendre la correspondance, c'est massacrant ! Et quand nous arrivons, on nous traite comme des pestiférés : « des parents d'Etarra », c'est forcément des bêtes féroces. Alors que moi je n'ai rien à voir avec tout cela, c'est mon frère, c'est tout* ». Juan Antonio a purgé les trois quarts de sa peine et étudié la pédagogie en prison. « *Pourquoi ne lui donne-t-on pas la liberté conditionnelle, interroge Iztzar ? « La justice, fait-elle remarquer, quand elle traite les prisonniers de l'ETA n'écoute que d'une oreille, elle devient inattentive sur les questions de droits de l'homme. Où est, dans ce traitement qui ignore tout progrès du détenu, la réhabilitation dont parle la démocratie espagnole ? Quand on a jugé mon frère, le juge s'était endormi à l'audience, c'était jugé d'avance* ».

L'Etat répondra « avec la loi, toute la loi »

LE PRÉSIDENT du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, a appelé, lundi 14 juillet, les Espagnols à « *maintenir leur esprit* » de mobilisation et leur « *rejet de la violence* » après l'assassinat d'un otage de l'organisation séparatiste basque ETA.



VERBATIM

Il a souligné lors d'une conférence de presse que l'Etat répondrait « *avec la loi, seulement la loi, mais toute la loi, aux assassins* ». « *Les institutions démocratiques sont la meilleure voie pour mettre fin au terrorisme.* » « *Les terroristes et leur bras politique sont d'un côté, les démocrates de l'autre* », a-t-il poursuivi en référence à l'ETA et à son aile politique, le parti Herri Batasuna (HB). « *ETA et HB ont scellé le mur de leur isolement de la société*, a affirmé M. Aznar. *Il est très important que le silence soit rompu, et maintenant il ne peut plus y avoir de tiédeur dans notre réaction, il ne peut plus y avoir de prises de position équivoques.* » Il a appelé les Espa-

gnols à réagir « *sans haine, sans vengeance, mais sans jamais oublier ce qui s'est passé* ». « *Je demande à la société d'aider les juges, les forces de l'ordre, les institutions et les représentants du peuple. Et je lui demande d'exiger tous les jours des forces politiques qu'elles maintiennent leur unité dans leur rejet des violences. (...) Ainsi nous gagnerons une bataille, qui certainement traversera des moments très durs, mais dont nous viendrons à bout* ».

A Paris, Jacques Chirac a commenté, lundi 14 juillet, l'assassinat perpétré par l'ETA en ces termes : « *Ce crime est horrible, au-delà de ce que l'on peut imaginer dans l'horreur, c'est vraiment un crime bestial. J'ai été frappé de voir l'unanimité de l'Espagne et l'intensité de la réaction du peuple espagnol contre ces comportements. La France, naturellement, est tout à fait solidaire de l'Espagne. Je vous rappelle que depuis un certain temps - 1986 -, nous avons une coopération, qui se poursuit et qui est extrêmement étroite (...), pour lutter ensemble contre les terroristes et le terrorisme. Notre coopération marche très bien et est très efficace* ».

Les familles dénoncent les traitements inhumains réservés aux détenus de l'organisation séparatiste

MADRID

de notre correspondant

C'était il y a quelques mois à Bilbao. Un jour d'hiver ordinaire, bien avant l'assassinat de l'otage Miguel Angel Blanco, bien avant que l'Espagne soulevée de colère, descende sur ses places et dans ses rues pour crier « *Basta !* ». Un mardi très exactement, et comme tous les mardis, depuis bientôt dix-sept ans, à la nuit tombante, une poignée de personnes, des femmes surtout, tournaient en silence, sur la place Ariaga à demi déserte, en brandissant des pancartes, toujours les mêmes, sur lesquelles on pouvait lire : « *Ramenez tous les prisonniers basques au Pays basque, assez de chantage !* ».

Ces femmes, ce sont les mères, les sœurs, les fiancées de la quarantaine de prisonniers de l'ETA, originaires de Bilbao. Leur revendication est celle de toutes les familles des quelque six cents détenus de l'ETA, dispersés dans les prisons espagnoles : qu'on les regroupe au Pays basque, pour qu'ils puissent voir les leurs, conformément aux lois pénitentiaires dont peuvent bénéficier tous les autres détenus en Espagne.

Devant un café, deux d'entre elles, jeunes femmes modernes et souriantes en apparence, s'étaient confiées. Un récit sans haine, mais non sans passion, celui d'une logique qui échappe à la logique, d'une lecture de l'Histoire qui « *sélective* » l'Histoire. Appelons-les Iztar et Maria. Iztar parlait de son frère Juan Antonio, quarante ans, qui purge une peine de dix-sept années de prison pour participation à un commando de l'ETA. Incarcéré à

« *En tout, avec les autres membres de son commando originaire de Navarre, ils en ont pris pour trois cents ans ! Les juges croient-ils à la réincarnation ?* » ironise-t-elle, avant d'évoquer à son tour le périple interminable du vendredi au dimanche pour aller jusqu'à Cadix. « *Et encore, dit-elle, les visites intimes, en vis-à-vis, sont parfois déplacées à un jour de semaine, il faut alors prendre obligatoirement une journée de vacances. Quand on n'est pas riche, c'est un problème de plus. Nous sommes restés sept ans sans pouvoir embrasser Joseba, ils ne l'ont même pas laissé venir à l'enterrement de sa mère* ».

A entendre égrener les souffrances réelles de ces familles souvent modestes pour maintenir un lien avec leurs prisonniers, une question s'impose : pensent-elles aussi aux victimes des attentats ? Leurs visages se ferment, toutes deux auront une réponse brusque : « *Quand on est dans un commando, la responsabilité est collective* ». Mais les victimes ? « *Ils sont en guerre, disent-elles simplement, comme si cela allait de soi, ce sont des combattants, pas des assassins* ». Que répondre ? Que la démocratie a remplacé la dictature ? Que les héros d'hier font aujourd'hui figure de « *terroristes* » ? Peine perdue, elles ne comprennent pas. En partant, l'une d'elle évoque encore l'atmosphère pourrie des prisons, Carabanchel surtout, près de Madrid. « *C'était effrayant dit-elle, on a mis mon frère dans un endroit épouvantable, c'était plein de criminels et de drogués* ».

M.-C. D.

« L'assassinat de Miguel Angel ne restera pas impuni ! »

ERMUA (Biscaye)

de notre envoyé spécial

Sirimiri de rigueur, matin et soir sur Ermua : cette bruine atlantique accompagnait toute la journée du

REPORTAGE

Toute la vallée s'est arrêtée pendant une heure, au moment des funérailles

14 juillet Miguel Angel Blanco Garrido, de la chapelle ardente au cimetière. Ce conseiller municipal de la cité basque avait été tué par l'organisation séparatiste ETA deux jours auparavant, au terme d'un ultimatum exigeant du gouvernement espagnol le rapprochement de leur famille des prisonniers basques dispersés dans toute la péninsule.

Midi : les bars ferment, les ouvriers sont à la porte des usines, les trains s'arrêtent, les banques congédient leurs clients. Toute cette vallée industrielle, à cheval sur les provinces basques de Guipuzcoa et de Biscaye, observe le mot d'ordre : une heure d'arrêt de l'activité au moment même où sont célébrées les funérailles de l'élu dans l'église Saint-Jacques.

La plupart des fenêtres d'Ermua arborent le crêpe noir sur fond blanc. Les rues sont désertes, excepté autour du lieu de culte : dans un silence impressionnant, une atmosphère un peu moite, la population s'agglutine sur les trottoirs attendant la sortie du cercueil. La *erzaintza*, la police basque, canalise la foule, tandis que sur les toits veillent, bardés de jumelles et de fusils mitrailleurs, des tireurs d'élite.

Toute la classe politique espagnole est venue, en effet, au grand complet dans cette ville de 18 000 habitants. Dominant le cortège de sa haute stature, le prince Felipe de Bourbon est accompagné de José Maria Aznar, le président

Le tribunal de La Haye condamne Dusan Tadic à vingt ans de prison

Sarajevo souhaite que MM. Karadzic et Mladic soient jugés à leur tour

Le Serbe de Bosnie Dusan Tadic a été condamné à vingt ans d'emprisonnement par le Tribunal pénal international (TPI) sur les crimes de guerre. Les dirigeants

serbes ont exprimé leur « indignation », tandis que les Bosniaques réclament l'arrestation de Radovan Karadzic et de Ratko Mladic.

LA PEINE de vingt ans d'emprisonnement prononcée, lundi 14 juillet, contre le Serbe de Bosnie Dusan « Dusko » Tadic, suit le jugement prononcé le 7 mai 1997. M. Tadic était accusé de meurtres, de crimes contre l'humanité, de traitements inhumains, de tortures et de violations des lois et coutumes de la guerre. Le chef d'accusation qui lui a valu vingt ans de prison contenait deux homicides. Il s'agissait de sévices commis sur des agents de police musulmans, ayant entraîné la mort de deux d'entre eux, à Kozarac, ville natale de Dusan Tadic.

« Cette forme d'homicide, fondée sur des raisons religieuses, raciales et politiques, est la pire forme d'homicide qui soit, avait déclaré le procureur du TPI, Louise Arbour, à l'issue du jugement. C'était le cœur du procès de Nuremberg. »

La peine prononcée par le TPI est la deuxième après la sentence de novembre 1996 à l'encontre d'un soldat de l'armée serbe de

Bosnie, lui-même d'origine croate, Drazen Erdemovic, condamné à dix ans d'emprisonnement pour avoir participé à une exécution massive de civils musulmans à la suite de la conquête de l'enclave de Srebrenica. Concernant Dusan Tadic, les juges ont recommandé que l'administration pénitentiaire du pays où M. Tadic purgera sa peine décide elle-même d'une réduction de peine, mais que cette dernière ne pourrait être inférieure à dix ans.

Emprisonné à Scheveningue, près de La Haye, depuis 1995, Dusan Tadic devrait donc encore rester au minimum huit années en prison, en Italie ou en Finlande, les deux seuls pays à avoir signé une convention avec le TPI. Mais, ayant fait appel, M. Tadic ne partira pas prochainement, car il doit rester à la disposition de la justice de l'ONU tant que les recours présentés par l'accusation et la défense n'auront pas été épuisés.

Le procureur du TPI s'est déclaré « satisfait ». « Les victimes ayant survécu partageront indubitablement les conclusions selon lesquelles il a participé intentionnellement à la politique violente de purification ethnique en vue de créer une plus grande Serbie, et qu'il l'a fait d'une façon sadique et brutale », a indiqué M^{me} Arbour.

Le procureur a par ailleurs insisté sur le fait que le travail du TPI connaît actuellement une impulsion nouvelle. « Deux procès sont en cours et les arrestations récentes permettront au tribunal de continuer à remplir son mandat. » L'OTAN a mené pour la première fois, la semaine dernière, une opération-commando afin d'arrêter deux criminels de guerre en Bosnie.

« CONdamnATION POLITIQUE »

En réaction à la condamnation de Dusan Tadic, le gouvernement bosniaque a réaffirmé son souhait de voir Radovan Karadzic et Ratko Mladic être traduits en justice. « Nous espérons que demain, ce sera au tour de Karadzic et Mladic, qui sont les principaux instigateurs du génocide du peuple bosniaque, d'être jugés, a déclaré Mirza Hajric, conseiller du président bosniaque Alija Izetbegovic. Une paix durable est impossible sans leur arrestation », a-t-il estimé.

Les dirigeants de la République serbe (RS) ont exprimé leur « indignation ». « Le verdict est terrible », a déclaré Biljana Plavsic, la présidente de la RS. Pour Momcilo Krajsnik, membre serbe de la présidence de Bosnie-Herzégovine, le verdict du TPI « est une condamnation politique » de la République serbe. - (AFP)

Madeleine Albright salue le retour des Tchèques dans « la société de la liberté »

En visite à Prague, sa ville natale, le secrétaire d'Etat américain a renoué avec ses racines juives, révélées par la presse peu après sa nomination par Bill Clinton

PRAGUE

de notre correspondant

En se rendant à Prague, sa ville natale, dimanche 13 et lundi 14 juillet, le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, avait deux objectifs. Le premier, politique, était de confirmer aux dirigeants tchèques le « retour [de leur] pays dans la société de la liberté », comme elle l'a souligné dans un discours prononcé à la Maison municipale, où fut proclamée, en 1918, la première République tchécoslovaque.

Au cours de sa visite de vingt-quatre heures, M^{me} Albright a exhorté les Tchèques à « remplir les tâches difficiles » qui les attendent, afin qu'ils « méritent » l'invitation lancée au sommet de Madrid pour rejoindre l'Alliance atlantique.

Le second objectif de son voyage, personnel celui-ci, était de renouer avec ses racines juives, qu'elle ignorait il y a six mois encore, au moment de sa nomination par le président Bill Clinton. A peine arrivée dans la capitale tchèque, M^{me} Albright, vêtue de noir et empreinte de solennité, s'est rendue au cimetière juif vieux de cinq siècles et à la synagogue Pinkas, où sont inscrits les noms des 77 297 juifs de Bohême-Moravie morts lors de la Shoah.

Elle a recherché sur les murs de la synagogue les noms de ses grands-parents paternels et celui de sa grand-mère maternelle, Ruzena Spieglova, mais ce dernier en vain. Les responsables de la communauté juive pragoise qui l'accompagnaient lui ont remis des documents attestant de la disparition de ses aïeux : Arnost Körbel, mort le 18 septembre 1942 à The-

resienstadt, ville située à cinquante kilomètres au nord de Prague et transformée en camp d'internement, et Olga Körbelova, décédée le 23 octobre 1944 à Auschwitz, où elle avait été déportée.

« Maintenant que je connais mes origines et que je sais que mes grands-parents sont morts dans la

pire catastrophe de l'histoire humaine, le mal de l'Holocauste a plus de sens pour moi », devait-elle déclarer, émue, sur le perron de l'ancienne mairie du ghetto juif. « Je repars ce soir d'ici, a-t-elle ajouté d'une voix tremblante, avec la certitude que cette partie de mon identité apporte quelque chose de plus fort, de plus triste et de plus riche à

Les pays baltes, des « candidats sérieux » à l'OTAN

Le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, a déclaré, dimanche 13 juillet, lors d'une visite à Vilnius, la capitale lituanienne, que les Républiques baltes étaient de « sérieux candidats » à l'intégration dans l'OTAN, sans toutefois faire allusion à une deuxième vague de l'élargissement de l'Alliance atlantique. M^{me} Albright s'était entretenue la veille, à Saint-Petersbourg, avec le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, qui a réitéré l'opposition de la Russie à l'entrée des Baltes dans l'OTAN. « Nos positions ne coïncident pas entièrement sur les relations entre les pays baltes et l'OTAN, mais je crois que les Etats-Unis tiennent compte de notre point de vue, qui (...) reste inchangé », a déclaré M. Primakov. De son côté, Boris Eltsine a estimé, dimanche, que l'entrée de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie dans l'OTAN serait « dangereuse ». « Nous nous y opposerons formellement », a-t-il affirmé. - (AFP, Reuter.)

Les négociations échouent entre les Serbes de Bosnie

La présidente de la République serbe (RS), Biljana Plavsic, et le bras droit de Radovan Karadzic, Momcilo Krajsnik, se sont séparés sur un constat d'échec, lundi 14 juillet. M^{me} Plavsic a insisté sur la nécessité de résoudre la crise actuelle dans un cadre légal et a réitéré ses attaques contre ses adversaires politiques, qu'elle accuse de soutenir la criminalité et d'empêcher, au détriment de la population locale, l'application des accords de Dayton, indispensable pour bénéficier de l'aide internationale à la reconstruction.

M^{me} Plavsic, qui a dissous le Parlement de la RS le 3 juillet, a affirmé que toutes ces décisions n'ont qu'un objectif, faire de la RS « un Etat de droit ». « En 1993, le président serbe Slobodan Milosevic a dissous le Parlement ; cette année, le président français a fait de même, et cela n'a provoqué aucun remous parmi les populations », a dit M^{me} Plavsic. La présidente a accusé les dirigeants de Pale de considérer le pays comme leur « chasse gardée ».

La Roumanie tente d'accélérer ses privatisations et de trouver des investisseurs étrangers

BUCAREST

de notre correspondant

Ouvrier à la retraite d'une société d'Etat, Ion est satisfait de son statut de nouveau capitaliste. Il est récemment devenu l'un des 6 000 actionnaires de Salconserv, une PME agro-alimentaire située à Medias (centre du pays), grâce au programme de privatisations de masse lancé en 1995, qui a distribué gratuitement les actions de quelque 5 000 entreprises d'Etat à environ 16 millions de Roumains. Début juin, Ion devait toucher ses premiers dividendes : 130 000 leis, soit environ 130 francs. Mais au lieu de ce maigre pécule représentant tout de même la moitié de sa retraite, Ion a reçu de Salconserv trois assortiments de salamis.

« Peut-être paierons-nous les dividendes le mois prochain », avance Nicolae Floca, directeur général de Salconserv. Incrédule, Ion a préféré toucher son dû en nature, à l'entrepôt de l'usine. « Ce sont les mystères de la transition roumaine vers l'économie de marché », dit-il avec résignation. « Nous avons trop de stocks et pas assez de liquidités », explique de son côté M. Floca, avant de demander si, « par hasard », on ne connaîtrait pas d'investisseurs étrangers intéressés par son entreprise.

Le cas de cette PME est loin d'être unique et illustre quelques-

unes des difficultés de la privatisation en Roumanie. Imaginé par le précédent gouvernement de gauche, le système est complexe, comprenant diverses procédures et une armada de textes de loi.

Afin de tout vendre, les bijoux de famille comme les canards boiteux, les autorités ne fixent plus de prix minimum d'acquisition

Au programme des privatisations de masse, touchant jusqu'à 60 % du capital des sociétés d'Etat, s'ajoutent le rachat des entreprises par leurs salariés, les ventes aux enchères, les négociations menées de gré à gré et les prises de participation par le biais des marchés boursiers encore balbutiants.

Techniquement compliquée, législativement obscure, la privatisation a souffert des attermoissements de la précédente équipe gouvernementale. Celle-ci a tenté jusqu'au bout un impossible grand écart, hé-

sitant entre la réforme nécessaire d'une industrie obèse et le statu quo, dicté par le clientélisme et la peur des coûts sociaux qu'induiraient les restructurations.

Les hypothèques politiques ont été levées avec l'élection en novembre 1996 d'une coalition chrétienne-démocrate et sociale-démocrate favorable à une très large privatisation. « Les affaires ont redémarré et le rythme des privatisations s'est très nettement accéléré », affirme Jean-Pierre Vigroux, directeur général de Coopers Lybrand Roumanie, le plus important cabinet de consultants du pays. Près de 450 sociétés (439 PME et 8 entreprises) ont été cédées au cours du premier trimestre 1997 contre 111 sur la même période de l'année précédente. Afin de tout vendre, les bijoux de famille comme les canards boiteux, les autorités ne fixent plus de prix minimum d'acquisition. « Les procédures ont été simplifiées et ont gagné en transparence », ajoute M. Vigroux.

Tous les problèmes ne sont pourtant pas résolus. « Nous sortons de cinq ans de sommeil et notre organisme s'adapte mal », explique Bogdan Baltazar, vice-président du Fonds de propriété d'Etat, l'établissement chargé de la privatisation coordonnée par le gouvernement. Le réveil est d'autant plus brutal que les objectifs fixés pour les deux

prochaines années par le premier ministre, Victor Ciorbea, sont pour le moins ambitieux : privatiser 800 grandes entreprises et 5 500 autres plus petites, et porter la contribution du secteur privé à 80 % du PIB, contre 60 % actuellement. « Ce sera difficile, reconnaît M. Baltazar, mais c'est une nécessité absolue. »

Conscient que les investissements étrangers, synonymes d'introduction de capital et de savoir-faire, sont l'une des clés de la réussite de ce programme, le gouvernement multiplie les gestes d'ouverture. Les sociétés étrangères ont récemment obtenu l'autorisation d'acheter des terrains. Une loi, adoptée au début du mois

de juin, leur accorde des exemptions fiscales et douanières, ainsi que des facilités pour rapatrier leurs bénéfices. Enfin, les plus grosses banques d'affaires du monde ont été mandatées pour trouver des repreneurs à cent grandes sociétés.

Courties assidûment, les prétendants regardent la Roumanie d'un meilleur œil, mais beaucoup hésitent encore, refroidis par la corruption, la bureaucratie ou le manque d'informations comptables fiables. Autant de vices auxquels les autorités ont déclaré la guerre. La Roumanie, avec ses 23 millions de consommateurs potentiels, n'a attiré que 2,5 milliards

En attendant l'avis de Bruxelles

La Commission européenne doit rendre, mercredi 16 juillet, ses avis sur les pays candidats à l'intégration dans l'Union européenne (UE). Ce choix servira de base aux négociations qui doivent aboutir au sommet de Luxembourg en décembre. Dix pays de l'Est, déjà associés à l'UE, aspirent à en devenir des membres à part entière, ainsi que Chypre. La Pologne, la République tchèque et la Hongrie sont citées comme favoris dans le peloton de tête de l'élargissement de l'UE. Selon des sources communautaires, le commissaire européen aux relations extérieures, Hans van den Broek, serait toutefois favorable à l'adhésion rapide de cinq pays - Pologne, République tchèque, Hongrie, Slovaquie et Estonie. La Roumanie, la Bulgarie, la Slovaquie, la Lituanie et la Lettonie devraient attendre. Parmi ces pays, la Slovaquie, où le régime du premier ministre, Vladimir Meciar, est critiqué pour ses méthodes autoritaires, serait le seul écarté parce qu'il ne remplit pas les critères de démocratisation.

de dollars (14,5 milliards de francs) d'investissements étrangers depuis 1989. Dans le même temps, la Hongrie voisine en a engrangé 15 milliards (87 milliards de francs), soit six fois plus, malgré un marché deux fois plus étroit.

« Rares sont ici les entreprises étrangères de renom, et bien souvent, leurs offres sont en-dessous de nos espérances », déplore M. Baltazar. Mais le marché frémit. En avril, l'américain Bell Helicopters a racheté, après une haute lutte contre le consortium Eurocopter, 70 % du constructeur d'avions roumain IAR Brasov. De même, la vente, actuellement en cours, du géant Romcim (60 % de la production nationale de ciment) attire tous les grands noms de la profession, dont le français Lafarge. Enfin, la mise sur le marché en 1998 de 30 % du capital de Romtelecom, l'opérateur national des télécommunications, dont l'Etat espère tirer 1 milliard de dollars (5,8 milliards de francs), aiguise les appétits. « Notre marché de capitaux est lui aussi relativement sexy », sourit M. Baltazar, qui affirme voir défiler chaque semaine dans son bureau une vingtaine de représentants de grandes maisons d'investissements. Il ajoute cependant : « Si nous ne bougeons pas rapidement, la mode passera. »

Christophe Châtelot

« Vache folle » : la Commission européenne menace Londres de poursuites

STRASBOURG (Union européenne) de notre correspondant

Emma Bonino, commissaire européenne à la protection des consommateurs, a indiqué, lundi 14 juillet au Parlement européen, que la Commission venait de demander des explications à Londres sur la violation de l'embargo appliqué depuis mars 1996 sur les exportations britanniques de viande bovine, suite à l'épidémie d'ESB. Si les réponses fournies par le gouvernement de Tony Blair ne sont pas satisfaisantes, la Commission ouvrira une procédure devant la Cour européenne de justice sous le chef de « contrôles inefficaces à l'encontre d'exportations illégales ». Aujourd'hui, le volume des ex-

portations irrégulières avérées atteint 1 650 tonnes. Ce tonnage a été exporté par une entreprise britannique (Safex Coldstore) vers les Pays-Bas, à Vlissingen, pour le compte d'une firme belge (Tragex-Gel). Neuf cents tonnes ont été achetées par des entreprises françaises qui les ont vendues à la Russie, la Guinée-Equatoriale, la Pologne, la Bosnie-Herzégovine et l'Egypte, en bénéficiant de subventions, comme le prévoit la législation européenne sur les exportations agricoles.

Les 750 tonnes restantes sont demeurées à Vlissingen, selon les services anti-fraude de la Commission, bien que les autorités allemandes aient découvert, le 4 juillet, 172 tonnes suspectes dans un

entrepôt de Hambourg, expédiées par Tragex-Gel et une autre firme belge, Lefebvre, et destinées à la Russie.

Selon M^{me} Bonino, le retard pris par Bruxelles pour révéler l'affaire tient à la requête formulée le 7 mai par le ministre néerlandais de la santé, qui demandait « le respect d'une stricte confidentialité » pour ne pas gêner l'enquête entamée une semaine plus tôt. Les autorités britanniques avaient été informées dès le début du mois. Quant à la Commission, elle a adressé un courrier, le 3 juillet, au ministre français de l'agriculture, Louis le Pen, pour lui indiquer que des sociétés françaises étaient impliquées dans le trafic ; les aides à l'exportation obtenues devront

être remboursées en tout état de cause par les bénéficiaires.

Les autorités belges, qui avaient été informées de l'affaire dès la fin avril, ont accepté de contrôler, le 3 juillet, les deux entreprises soupçonnées. Les vérifications effectuées ont confirmé les irrégularités sur la délivrance des documents vétérinaires, et il a été décidé la fermeture immédiate des firmes belges. Londres a pris la même décision le 14 juillet à l'encontre de la société anglaise qui a violé l'embargo. Mardi 15, Jack Cunningham, ministre britannique de l'agriculture, devait venir plaider le dossier de ses éleveurs devant la commission parlementaire.

Marcel Scotto

Avis d'appel d'offres international

La Compagnie Malienne pour le Développement des fibres Textiles (CMDT) lance sept appels d'offres pour la fourniture d'instantanés agricoles au Mali (campagne 1998/1999) :

N° 1 : Engrais NPKSB	59 700 tonnes	Prix du dossier : 2 500 FF
N° 2 : Engrais NPK 15.15.15	16 700 tonnes	Prix du dossier : 2 500 FF
N° 3 : Urée	39 500 tonnes	Prix du dossier : 2 500 FF
N° 4 : Insecticides EC	1 725 000 litres	Prix du dossier : 2 500 FF
N° 5 : Herbicides coton, maïs, riz	445 500 litres	Prix du dossier : 1 000 FF
N° 6 : Prod. trait. semences coton	376 000 sachets	Prix du dossier : 1 000 FF
N° 7 : Pulvérisateurs insecticides EC	10 500 appareils	Prix du dossier : 1 000 FF

Date limite de dépôt des offres : 21 août 1997, à Bamako.

Le cahier des charges ainsi que tout renseignement peuvent être obtenus auprès de la CMDT, BP 487, Bamako (Mali), de l'Ambassade du Mali à Paris, Washington, Bruxelles, Bonn et Joanesburg et de la Compagnie Française pour le Développement des fibres Textiles CFDT (Attention : Direction du Développement Rural), 13, rue de Monceau, 75008 Paris. Tél. : 01-42-99-54-52. Télécopie : 01-42-99-53-24.

Les protestations contre la pauvreté se multiplient en Argentine

Des membres du parti au pouvoir critiquent durement la politique de M. Menem

Nouvelle démonstration du mécontentement social en Argentine : 30 000 personnes ont protesté, le 11 juillet, à Buenos Aires, contre le gouver-

nement de Carlos Menem et un taux de chômage record de plus de 17 %. Cette « *marche fédérale pour le travail* » avait été convoquée

par les syndicats péronistes rebelles et des mouvements de gauche qui ont lancé un mot d'ordre de grève générale pour le 8 août prochain.

Buenos Aires

de notre correspondante

« Ils peuvent faire mille marches, mille grèves, rien ne changera », a déclaré le président Carlos Menem. La manifestation du 11 juillet était soutenue par les partis d'opposition et les évêques de La Quiaca (nord-ouest du pays) et de Zarate-Campana (province de Buenos Aires), deux régions sévèrement touchées par le chômage et la pauvreté. Une importante caravane de manifestants, vêtus de ponchos, était venue de La Quiaca (1 800 km au nord-ouest de Buenos Aires), accompagnant le dirigeant du syndicat des employés publics de Jujuy, Carlos Santillan. Les Mères de la place de Mai, le Mouvement des femmes d'agriculteurs en lutte, les retraités, les enseignants et beaucoup de jeunes : tous les secteurs d'opposition étaient représentés sur la place, illustrant le paradoxe entre deux images contradictoires de l'Argentine.

En termes macroéconomiques, la situation du pays n'a en effet jamais été aussi bonne depuis les années 30, quand l'Argentine figurait parmi les quinze nations les plus riches du monde. La croissance du PIB a été de 8 % au cours des douze derniers mois, l'inflation qui rongea le pays est aujourd'hui inexistante et les investissements étrangers se multiplient. Depuis 1993, et sans tenir compte des privatisations des services publics, les capitaux étrangers ont placé plus de 7 milliards de dollars dans l'achat de compagnies argentines.

Les investisseurs se bousculent désormais dans des secteurs variés

allant de l'industrie automobile à la construction en passant par les mines et l'agriculture. Les représentants de cette Argentine prospère, composée aussi de puissants industriels locaux, le plus souvent associés à des compagnies étrangères, souhaitent encore plus de privatisations, une plus grande dérégulation et une totale liberté de marché.

MANQUE DE TRAVAIL

Le président Carlos Menem, qui s'est engagé résolument sur le chemin du libéralisme depuis sept ans, ne parvient plus à concilier les intérêts de cette classe dominante avec un malaise social croissant. Les négociations avec le gouvernement en vue de rendre les lois du travail plus flexibles ont débouché cette semaine sur un accord avec la CGT (la confédération syndicale argentine), mais ont échoué avec les grands industriels. « *Les compagnies privées veulent en fait la liberté de transformer l'Argentine en un pays asiatique où les conditions de travail sont celles de l'esclavage* », estime un syndicaliste, qui résume l'état d'esprit de beaucoup d'Argentins. La grande majorité se plaint d'une détérioration de la qualité de vie qui passe non seulement par le manque de travail mais aussi par l'effondrement des systèmes d'éducation et de santé qui faisaient l'orgueil de l'Argentine il y a encore trente ans.

En plein centre de Buenos Aires, depuis trois mois, une immense tente blanche a été dressée face au Congrès. Elle abrite les enseignants qui ont entrepris une grève de la faim pour protester contre des sa-

laire de misère et le manque de fonds destinés à l'éducation nationale. Marta Maffei, une institutrice à la retraite, qui dirige le plus important syndicat d'enseignants, affirme qu'aujourd'hui les enseignants touchent seulement 37 % de leurs salaires de 1980. La tente du Congrès est devenue un symbole national et l'un des endroits les plus visités de Buenos Aires, avec chaque jour des manifestations de solidarité de centaines de personnes anonymes, mais aussi de politiciens, personnalités du monde du spectacle ou joueurs de football de première division, qui se font photographier en blouse blanche portant l'inscription « *nous sommes tous des enseignants* ».

Le choc entre ces deux Argentine est au centre des débats, à trois mois des élections législatives partielles du 26 octobre, qui s'annoncent comme un test en vue de la présidentielle de 1999. Un autre paradoxe a été souligné récemment par le ministre de l'économie. M. Roque Fernandez a affirmé que « *l'unique opposition au gouvernement venait des rangs même du péronisme au pouvoir* ». Il faisait ainsi allusion aux critiques de plus en plus acerbes proférées contre la politique économique par Eduardo Duhalde, le puissant gouverneur de la province de Buenos Aires (péroniste) et candidat le mieux placé pour succéder à M. Menem à la présidence, la Constitution interdisant à ce dernier de briguer un troisième mandat.

Cherchant à prendre ses distances avec M. Menem, M. Du-

halde invoque une plus grande justice sociale. La province de Buenos Aires, la plus peuplée, puisqu'elle regroupe près des tiers des 33 millions d'Argentins, a pourtant un des taux de chômage les plus élevés du pays. La gestion de M. Duhalde est également ternie par les nombreux scandales de corruption dans lesquels est impliquée la police de sa province et notamment le meurtre, en janvier dernier, du reporter-photographe José Luis Cabezas qui n'a toujours pas été élucidé.

Pour l'emporter en octobre, M. Duhalde compte sur sa femme, qui conduira la liste péroniste des candidats députés. Hilda Duhalde, surnommée « Chiche », aime qu'on la compare à la légendaire Evita et a monté une imposante structure d'assistance sociale qui repose sur un budget de 180 millions de dollars par an et le travail de 20 000 femmes chargées de venir en aide aux plus démunis. Cette politique de clientélisme, chère au mouvement péroniste, a évité jusqu'à présent tout dérapage, et la femme du gouverneur est la grande favorite dans les sondages.

La polarisation Menem-Duhalde occupe le devant de la scène et contribue à éclipser les critiques des politiciens de l'opposition traditionnelle. Vingt-trois ans après la mort de Juan Domingo Peron, la place de Mai continue d'être le lieu traditionnel des manifestations populaires, mais le débat politique en Argentine semble se jouer encore à l'intérieur du mouvement péroniste.

Christine Legrand

Kinshasa accuse la France de « déstabiliser » son régime

KINSHASA. Le ministre de la reconstruction et de la planification des urgences, Etienne Richard MBaya, a accusé, lundi 14 juillet, la France de « déstabiliser » le nouveau régime de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre). Le ministre a affirmé que cette déstabilisation se manifestait par le soutien de la France au récent rapport des Nations unies sur les massacres des réfugiés rwandais dans l'est de l'ex-Zaïre. « *La France est à la base de ce rapport* », a-t-il affirmé.

M. MBaya a par ailleurs accusé la France d'être « impliquée dans des massacres au Rwanda et dans l'est de l'ex-Zaïre à travers l'opération Turquoise », menée en 1994 en faveur des personnes déplacées. Un rapport de l'ONU sur les massacres de réfugiés s'est montré très critique pour le régime du président Laurent-Désiré Kabila en affirmant que tous les moyens ont été employés pour tuer des milliers de Hutus rwandais. - (AFP)

La trêve est respectée au Congo-Brazzaville

BRAZZAVILLE. Quelques heures après l'entrée en vigueur d'une nouvelle trêve conclue entre les forces armées du président Pascal Lissouba et les milices de Denis Sassou-Nguesso, la capitale du Congo était calme, mardi 15 juillet, dans la matinée. Des tirs d'artillerie nourris avaient retenti tout au long de la journée de lundi à Brazzaville. Le président Lissouba et M. Sassou-Nguesso, dont les partisans s'affrontent depuis le 5 juin au prix de centaines de morts, ont signé samedi 12 juillet un accord de cessez-le-feu. Les précédentes trêves n'avaient tenu que quelques jours.

Le président gabonais Omar Bongo devait dépêcher un avion mardi à Brazzaville afin de conduire les représentants des belligérants à Libreville. L'émissaire de l'ONU et de l'OUA dans la région des Grands Lacs, Mohamed Sahnoun, a précisé que les discussions porteraient sur un processus de réconciliation nationale et l'organisation de l'élection présidentielle dans les deux mois qui viennent. - (AFP)

Le calme est revenu à Nairobi

après la manifestation des étudiants

NAIROBI. La capitale du Kenya était calme, mardi 15 juillet, au lendemain d'affrontements entre la police anti-émeute et des étudiants, qui ont fait cinq blessés. Des étudiants ont bloqué lundi l'avenue Haile-Sélassié, l'une des principales artères du centre de Nairobi. Ils ont jeté des pierres sur les voitures, incendié des pneus et s'en sont pris aux forces de l'ordre. Les policiers ont riposté en tirant à balles réelles, en lançant des bombes lacrymogènes et en matraquant les manifestants pour les refouler vers le campus.

Deux étudiants, deux passants et un journaliste ont été blessés. Neuf personnes avaient été tuées la semaine dernière lors de précédents affrontements.

Quatorze personnes ont été arrêtées et devraient être inculpées pour troubles à l'ordre public. Les manifestants réclamaient de meilleures conditions d'études et des réformes constitutionnelles avant les élections présidentielle et législatives prévues cette année. - (Reuters)

EUROPE

■ **CROATIE : le Conseil de sécurité de l'ONU** a décidé, lundi 14 juillet, une ultime prolongation de six mois du mandat des Nations unies en Slavonie orientale, région croate encore en partie sous contrôle serbe. La résolution, adoptée à l'unanimité par les quinze membres du Conseil, prévoit une réduction progressive de la présence de l'ONU dans la région, la mission devant prendre fin le 15 juillet 1998. Cette mission consiste à veiller au retour progressif de l'autorité croate sur cette région passée en 1991 aux mains des sécessionnistes serbes soutenus par Belgrade. - (AFP)

■ **BOSNIE : le procureur de Zenica** (centre) a réclamé, lundi 14 juillet, « la peine la plus sévère », soit quinze à vingt ans de prison, contre deux Français jugés pour attaques à main armée en Bosnie. Lionel Dumont, vingt-six ans, converti à l'islam, était arrivé en Bosnie en avril 1994, comme Mouloud Boughelane, un Français de vingt-sept ans d'origine algérienne. Ils avaient rejoint la ville de Zenica, point de ralliement des combattants islamistes étrangers. Ils ont été arrêtés pour plusieurs hold-up commis en 1996 et 1997, au cours desquels deux personnes ont été tuées. - (AFP)

■ **YOUGOSLAVIE : le président serbe Slobodan Milosevic** sera le seul candidat habilité à se présenter à la présidence fédérale de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie-Monténégro) ont décidé, lundi 14 juillet, les commissions parlementaires des deux chambres de l'Assemblée fédérale de la RFY. L'élection doit avoir lieu avant le 25 juillet. M. Milosevic est actuellement président de la Serbie, mais il ne pouvait prétendre, selon la Constitution, à un nouveau mandat à ce poste. - (AFP)

■ **POLOGNE/RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : les inondations meurtrières** qui ravagent depuis plus d'une semaine la Pologne et la République tchèque menacent de nouvelles régions et se rapprochaient, lundi 14 juillet, de la frontière allemande, après avoir fait au moins 74 morts. - (AFP)

AFRIQUE

■ **TUNISIE : Mohamed Mouda, ancien président** du Mouvement des démocrates socialistes (opposition légale) a entamé, lundi 14 juillet, une grève illimitée de la faim pour protester contre les « terribles » conditions de l'assignation à résidence à laquelle il est soumis depuis le 20 février, a annoncé sa famille. Le 4 juillet, M. Mouda avait été « grièvement blessé » par la police lorsqu'il avait voulu faire une promenade près de son domicile, a ajouté la famille. - (AFP)

PROCE-ORIENT

■ **ISRAËL : Dore Gold, conseiller politique du premier ministre**, Benyamin Nétanyahou, a été officiellement nommé lundi 14 juillet ambassadeur d'Israël aux Nations unies. - (AFP)

■ **ABOU DHABI : le chef d'état-major** des forces armées des Emirats arabes unis, Cheikh Mohamed ben Zayed Al-Nahyan, en visite à Paris où il a assisté au défilé des Champs-Élysées depuis la tribune présidentielle, s'est entretenu, lundi 14 juillet, avec Alain Richard, le ministre de la défense. La France et l'émirat d'Abou Dhabi négocient un contrat portant sur une vingtaine de Mirage 2000-5, pour environ 17 milliards de francs.

■ **SOUDAN : les rebelles sudistes ont annoncé**, lundi 14 juillet, la prise de deux villes-clés du sud-Soudan, Tindilo et Ayod, et ont affirmé avoir ouvert un nouveau front dans l'Etat du Haut-Nil. Selon l'Armée de Libération Populaire du Soudan (SPLA), la prise de Tindilo a fait tomber le dernier bastion gouvernemental avant Juba, la principale ville du sud. - (AFP)

Le général Toan Chhay affirme qu'il remplacera le prince Ranariddh à la tête du gouvernement cambodgien

PHNOM PENH

de notre envoyé spécial

« Général Toan Chhay », dit-il en guise de présentation. Cinquante-cinq ans, dont seize de « résistance », l'ancien pilote de l'armée de l'air cambodgienne nous a affirmé, d'entrée de jeu, lundi 14 juillet en début de soirée, qu'il remplacera le prince Ranariddh au sein du prochain gouvernement, lequel sollicitera l'investiture de l'Assemblée nationale « avant le 20 juillet ». « *Je serai premier ministre, ce sera le seul changement important. Hun Sen restera deuxième premier ministre. Notre base de travail sera la coopération.* »

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Régisseur O.S.P.
136, av. Charles de Gaulle
IP 92523 NEUILLY SUR SEINE Cedex
TEL. : 01.46.40.26.07 - FAX. : 01.46.40.70.66

Extrait des minutes du Greffe de la Cour d'Appel de Douai.
D'un arrêt contradictoire du 21/10/93 par la Chambre des Appels Correctionnels de la C.A. de Douai, sur l'appel d'un jugement du TGI de Lille, le 27/03/92, VANHOENACKER Jean-Jacques, né le 1/08/51 à Croix, demeurant à Villeneuve d'Ascq (59), a été condamné à 3 mois avec sursis et 10.000 F d'amende pour publicité mensongère ou de nature à induire en erreur par application des articles L.121-1, L.121-5, L.121-6 A.I.1, L.213-1 du code de la consommation. Pour extrait conforme. Le Greffier en Chef.

Extrait des minutes du Greffe de la Cour d'Appel de Douai.
D'un arrêt contradictoire du 21/10/93 par la Chambre des Appels Correctionnels de la C.A. de Douai, sur l'appel d'un jugement du TGI de Lille, le 27/03/92, RICHÉBRACQ'UE Daniel, né le 4/07/38 à Neuilly s/Seine (92), demeurant à Lys-les-Lannoy Z.I. Roubaix-Est, Arrdt de Toufflers, a été condamné à 3 mois avec sursis et 10.000 F d'amende pour publicité mensongère ou de nature à induire en erreur par application des articles L.121-1, L.121-5, L.121-6 A.I.1, du code de la consommation. Pour extrait conforme. Le Greffier en Chef.

Extrait des minutes du Greffe de la Cour d'Appel de Douai.
D'un arrêt contradictoire du 21/10/93 par la Chambre des Appels Correctionnels de la C.A. de Douai, sur l'appel d'un jugement du TGI de Lille, le 27/03/92, RICHEBRACQ'UE Daniel, né le 4/07/38 à Neuilly s/Seine (92), demeurant à Lys-les-Lannoy Z.I. Roubaix-Est, Arrdt de Toufflers, a été condamné à 6 mois avec sursis et 30.000 F d'amende pour publicité mensongère ou de nature à induire en erreur par application des articles L.121-1, L.121-5, L.121-6 A.I.1, du code de la consommation. Pour extrait conforme. Le Greffier en Chef.

Sinon, il sera impossible de rétablir la stabilité politique et d'organiser des élections en mai 1998, ce qui constitue notre priorité. »

Lors du rétablissement de la monarchie fin 1993, Toan Chhay a été nommé gouverneur de Siem Reap, province dont il est originaire, sur le lot réservé au Funcinpec royaliste. Voilà deux mois, il a rompu avec le prince Ranariddh, président du mouvement, réclamant son limogeage pour « incompétence », un geste approuvé par Hun Sen et son PPC (Parti du peuple cambodgien). Le 1^{er} juin, il a été élu président d'un Funcinpec dissident. « *Nous allons tous réunir pour refaire l'unité du Funcinpec. J'en prendrai la présidence. J'ai déjà compté la présence d'une quarantaine d'élus en ville.* »

Si ce décompte est juste, l'Assemblée nationale disposera du quorum nécessaire (84 voix sur 120) pour amender la Constitution afin de permettre à un non-élu d'être chef du gouvernement. Une vingtaine de députés, qui ont choisi de demeurer fidèles à Ranariddh, se sont réunis à Bangkok lundi, ce qui semble corroborer les calculs de Toan Chhay et de Hun Sen. L'investiture du nouveau gouvernement ne constituerait alors plus qu'une formalité. Interrogé sur l'éventualité d'un appui vietnamien à Hun Sen, le roi a « demandé, le jour même de Pékin, à tous les pays étrangers sans exception de ne donner aucune aide aux belligérants cambodgiens ». Sihanouk, auquel Toan Chhay a rendu visite en Chine au début de l'année, avait auparavant fait savoir qu'il ne s'opposerait pas à la formation d'un nouveau gouvernement.

« *Marionnette* » de Hun Sen, qui a chassé Ranariddh du pouvoir le 5 juillet ? Toan Chhay s'insurge contre le recours à ce terme : « *Ceux qui nous traitent de marionnettes veulent détruire le Cambodge. C'est un terme qui tue notre pays.* » « *Carte* » de Sihanouk ? « *Je n'ai pas contacté le roi ces derniers temps car j'ai peur qu'on l'accuse de ceci ou de cela.* » Ranariddh a-t-il les moyens d'organiser une résistance armée ? « *Sans appui de la Thaïlande, il n'a aucune*

chance. Or l'appui de Bangkok est impossible. Je connais bien le premier ministre thaïlandais. Il ne le fera pas. »

En 1975, Toan Chhay effectuait un stage d'aviateur en Thaïlande quand les Khmers rouges ont pris le pouvoir. « *J'ai organisé les trois premiers groupes de guérilla. J'avais alors raison car je pouvais espérer qu'un jour, j'obtiendrais des appuis. Ranariddh ne peut compter sur le soutien de personne. Les Thaïlandais n'accepteront de laisser passer des Cambodgiens que pour des raisons humanitaires. Sinon, qu'advierait-il des accords de paix de Paris ? Ils les ont signés.* »

« LA POLITIQUE M'A RATRAPÉ »

En 1979, quand les Khmers rouges sont chassés du pouvoir par les Vietnamiens, Toan Chhay continue la lutte à la tête de ses quelque 1 800 hommes. Il passe des monts des Cardamomes, dans l'ouest du Cambodge, à la chaîne de Dangrek, dans le nord. Il joint ses forces d'abord à celles de l'ancienne armée républicaine, puis les intègre, en 1986, à la guérilla sihanoukiste, dont il sera le chef d'état-major général en 1990, à la veille d'un cessez-le-feu.

Toan Chhay était en tournée aux Etats-Unis quand le coup de force de Hun Sen est intervenu début juillet. Il a regagné Phnom Penh le 11 juillet et s'est provisoirement installé dans une suite de l'Hôtel Intercontinental déserté par les touristes et les hommes d'affaires étrangers. « *Dans l'immediat, je veux remettre de l'ordre dans la maison. Une fois que la sta-*

bilité sera rétablie, les étrangers reviendront. Il faut provoquer une réaction en chaîne », dit-il.

Compte-t-il se présenter aux élections contre Hun Sen ? « *Bien sûr, je dirigerai le Funcinpec. Mais nous devons tous être très prudents car, si les élections ne se déroulent pas dans la paix, elles ne seront ni libres ni honnêtes.* » Son programme politique est-il différent de celui de Hun Sen ? « *Non, les différences résident dans l'application.* » Pourquoi Ranariddh a-t-il été limogé ? « *En deux mots, il a préparé la guerre ; il a donc dû s'en aller.* » Le rendez-vous électoral de mai 1998 peut-il être tenu ? « *C'est un devoir, compte tenu de l'engagement de l'ancien premier ministre et de l'actuel deuxième premier ministre.* »

Bachelier en 1965, avant d'entreprendre des études de dentisterie à Phnom Penh, le général Toan Chhay s'exprime plus aisément en anglais - il a fait un stage aux Etats-Unis en 1973 - qu'en français, qu'il a rarement l'occasion de pratiquer. Il se dit « *furieux* » d'avoir appris que Ranariddh avait engagé, en mars, des négociations avec les Khmers rouges dans sa province sans l'en avoir informé. « *En 1993, conclut-il, Ranariddh m'avait demandé d'être candidat aux élections. J'avais refusé. La politique ne m'intéresse pas. Cette fois-ci, cependant, elle m'a rattrapé. Je vais faire mon maximum pour stabiliser la situation. Si je n'y parviens pas avant les élections, je ne serai pas candidat. Un autre me remplacera.* »

Jean-Claude Pomonti

RÉSULTATS GRANDES ÉCOLES

ESC NANTES ATLANTIQUE

Admission : 15 juillet

3615 LEMONDE

ENTRETIEN Jacques Chirac s'est exprimé, lundi 14 juillet, pendant soixante-quinze minutes sur France 2 et TF 1, à l'occasion de la Fête nationale. ● LE CHEF DE L'ÉTAT,

dont c'était la première intervention télévisée depuis la dissolution et la défaite de la droite, s'est posé en « *gardien de la vigilance* ». ● LA « *COHABITATION CONSTRUCTIVE* »

dont il a dessiné les contours n'a pas empêché le président de la République de critiquer la plupart des premières décisions du gouvernement de Lionel Jospin, qu'il s'agisse

des allocations familiales, de la régularisation d'une partie des « *sans-papiers* », de l'arrêt de Superphénix, des privatisations ou du projet de rétablir l'autorisation administrative

de licenciement. ● À LA « *GARDEN PARTY* » de l'Élysée, le premier ministre et la plupart des ministres ont répondu à l'invitation de M. Chirac. (Lire aussi notre éditorial page 12.)

Jacques Chirac adopte une attitude combative face au gouvernement

Dans son entretien télévisé du 14 juillet, le président de la République a critiqué toutes les décisions de Lionel Jospin et s'est défini pour lui-même un domaine d'action très large dans la cohabitation

JACQUES CHIRAC avait un adversaire, et un seul, lundi 14 juillet, le doute. Le mauvais doute que cet échec politique avait pu susciter sur deux fronts : celui de la fonction présidentielle, tout d'abord, écornée par cette dissolution ratée, deux ans seulement après son accession à la tête de l'État ; celui de ses troupes, ensuite, amères souvent, vindicatives parfois, tentées par l'indépendance à son égard. Interrogé sur la réalité de son pouvoir aujourd'hui face à la nouvelle majorité, il a répliqué d'une phrase, prononcée d'une voix sévère, tranchant avec l'attitude détendue qu'il s'était imposée pendant cette longue heure d'entretien : « *Pourquoi ? Parce que je serais plus faible qu'un autre ?* » Avant de balayer l'argumentation de ses interlocuteurs : « *Cela ne modifie en rien la nature de la cohabitation.* »

Le ton était donné. Six semaines après les élections législatives, l'heure n'était plus à l'humilité du vaincu. M. Chirac s'est, au contraire, employé à signifier que la période de deuil est terminée, et à convaincre que la blessure est officiellement refermée, en évoquant publiquement, pour la première fois depuis le 1^{er} juin, la dissolution. Non, il ne la regrette pas. Oui, elle était « *la meilleure solution* ». Oui, il assume cette décision qu'il a prise « *seul* ». Non, la stratégie choisie – le maintien d'Alain Juppé et la poursuite de la politique engagée par son gouvernement – n'est pas contestable. La preuve ? « *On a changé de majorité, on a changé de gouvernement, mais les problèmes sont restés exactement les mêmes.* »

« GARDIEN DE LA VIGILANCE »

Les comptes sont soldés, une nouvelle page est à écrire. Ce n'est pas encore celle des hostilités, c'est déjà celle de la présentation des armes. On les disait abîmées, enrayées par l'utilisation abusive qui en avait été faite, réduites à des cibles et à un champ bien définis ? L'intervention présidentielle avait pour objectif de prouver le

contraire. M. Chirac a insisté : son terrain ne se limite pas à celui défini par la Constitution – la défense et la politique étrangère. A l'expression consacrée de « *domaine réservé* » qui fleurit un peu trop son ghetto, ou sa protection d'espèce menacée, il préfère la notion de « *prééminence* », ou encore de domaines dans lesquels le président de la République a « *le dernier mot* ».

Mais il y a aussi tout le reste, où le chef de l'État s'impose, selon son expression, comme « *gardien de la vigilance* ». De ces sujets, il a donné une définition extensive, allant au-delà de ce que son prédécesseur s'était permis. Sur sa liste, il a inscrit « *tout ce qui touche à la place de la France dans le monde* », « *tout ce qui concerne l'acquis européen* », « *tout ce qui touche à la modernisation* » – notamment dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et de la mise en œuvre des hautes technologies – et enfin tout ce qui relève de « *l'équilibre de notre société* », sa protection sociale, ses acquis sociaux, sa cohé-



sion sociale, la solidarité. Au passage, il a balayé la proposition reprise par ses propres troupes – M. Juppé en tête – en faveur de la réduction du mandat présiden-

tiel à cinq ans. Pour un septennat il a été élu, pour un septennat il restera. Il revenait ensuite à M. Chirac de lever le deuxième doute, concernant sa prééminence sur

l'actuelle opposition. Il lui fallait pour cela nuancer les images des premières semaines, qui avaient montré un chef de l'État affable envers son premier ministre, gommer cette impression de trop grande courtoisie à l'égard du gouvernement de gauche. Cet objectif avait été soigneusement réfléchi par ses conseillers en communication et résumé en une formule, que le président de la République avait, à portée des yeux, sur les fiches posées sur son bureau : la « *cohabitation constructive* ». L'expression, destinée à passer à la postérité, est assez habile car suffisamment vide de sens pour les contenir tous. Elle suggère que M. Chirac conserve l'entière liberté de distinguer, dans les mois et dans les années à venir, ce qui, dans les choix du gouvernement, serait « *constructif* » de ce qui ne le serait pas. Comment ? Au nom de quel pouvoir ? Sur quels critères ?

Pour donner des signes de sa détermination, M. Chirac s'est d'ailleurs livré à une critique en règle de toutes les mesures prises par le

gouvernement, non sans avoir, auparavant, ironisé sur leur rareté. La régularisation des sans-papiers ? Elle « *légitime l'immigration clandestine* » et « *encourage la xénophobie et l'extrémisme, quand on regarde un peu au-delà du bout de son nez* ». La mise sous condition de ressources des allocations familiales ? Elle « *sanctionne les femmes qui travaillent* » et « *frappe les classes moyennes-moyennes* ». L'arrêt de Superphénix ? Mieux vaudrait, dans cette affaire, « *réfléchir avant d'agir* ». Le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement ? « *C'est une discussion d'un autre temps* ». Et ainsi de suite. Rien, décidément, à l'exception de la parité hommes-femmes et de la suppression du cumul des mandats, n'a trouvé grâce aux yeux de celui, à cet instant, se posait délibérément en chef de l'opposition.

SE DONNER UNE RÉALITÉ

De la réorganisation des ses troupes, tant au RPR qu'à l'UDF, M. Chirac s'est, en revanche, refusé de parler, assurant contre toute évidence qu'il ne s'en mêlait pas. Cette stratégie lui a permis au passage d'éviter de citer le nom du nouveau président du RPR, Philippe Séguin. Mais à leur intention, comme à celle de l'ensemble du pays, il a insisté sur le « *temps présidentiel* », distinct du « *temps gouvernemental* ». Encore une notion forgée de toutes pièces par ses conseillers et destinée à nourrir des commentaires qui lui donneront, ainsi, une réalité. A l'électorat de droite, elle dit qu'un gouvernement, a fortiori celui-ci, n'est pas inscrit dans la durée, alors que le président l'a pour lui. Elle doit le faire patienter et lui rendre espoir. Et surtout, comme toute l'intervention présidentielle, elle doit lui faire oublier qu'il y a six semaines, un président élu depuis deux ans, et disposant de l'une des plus belles majorités parlementaires de la V^e République, a, par sa volonté, tout perdu.

P. R.-D.

Pascale Robert-Diard

Cohabitation différée sur la pelouse de l'Élysée

ON A COHABITÉ sur la pelouse de l'Élysée, mais chacun à son tour. Une précaution opportune qui a permis aux quelque quatre mille cinq cents invités de la *garden party* de partager fort courtoisement leurs applaudissements et leur curiosité entre le premier ministre et le chef de l'État. Il y eut d'abord la « *garden Jospin* », vingt petites minutes avant l'intervention de M. Chirac à la télévision. Arrivé en compagnie de son épouse, Sylviane, et du fils de celle-ci, Daniel, le premier ministre a été accueilli par Bernadette Chirac qui les a ensuite guidés dans les salons de l'Élysée et sur la pelouse où avait été installé le buffet.

Avançant avec difficulté au milieu de dizaines de photographes, ils ont échangé quelques propos convenus et souriants sur la gastronomie de la Haute-Garonne – terre d'élection de M. Jospin –, honoré quelques invités – « *Vous connaissez M. Bertrand Landrieu ? C'est le directeur de cabinet de mon mari...* », a indiqué M^{me} Chirac – et multiplié les politesses. « *Je vous remercie de votre accueil* », a lancé M^{me} Jospin, en prenant congé de

l'épouse du chef de l'État, tandis que celle-ci relevait le succès rencontré dans la foule par ce « *couple de jeunes premiers...* ». Tous deux ont toutefois décliné l'offre de M^{me} Chirac de venir écouter l'intervention présidentielle dans un salon de l'Élysée, préférant pour cela la compagnie de leurs amis politiques à Maignon. Le président du RPR, Philippe Séguin, qui avait ostensiblement continué à signer des autographes alors que M. Jospin se trouvait à quelques mètres de lui, s'est empressé de répondre favorablement à l'invite de M^{me} Chirac. Epuisés par cette première course aux autographes – une jeune fille exhibait fièrement son carton d'invitation, portant pêle-mêle les griffes de Michel Rocard, Charles Pasqua, Catherine Trautmann, Dominique Strauss-Kahn et... Henry Chapiro –, les trois mille jeunes gens invités prenaient d'assaut buffets et recoins ombrés de la pelouse. L'image est désormais familière et, en dépit de quelques bousculades, leurs aînés ne s'irritent plus de la présence de cette jeunesse envahissante. Bonne fille – ou bien sélectionnée par les

préfets auxquels incombait la responsabilité du choix –, cette jeunesse-là avait la reconnaissance généreuse à l'égard de son hôte. Massée au pied du perron du Palais, elle guettait, impatiente, l'arrivée du chef de l'État. « *Chi-rac ! Chi-rac !* », scandait-elle, ravie et en nage sous un ciel de plomb, tandis que le chef de l'État, dont l'intervention télévisée se prolongeait, se faisait attendre. Lorsque, enfin, Jacques Chirac a franchi les portes du salon, saisissant un micro pour souhaiter « *Bon vent !* » à cette jeunesse, son enthousiasme venant s'est déchaîné. L'image était juste celle souhaitée : le chef de l'État, détendu et souriant, acclamé par quelques centaines de jeunes. Protégé tant bien que mal par un cordon de gardes du corps, M. Chirac pouvait désormais plonger sans retenue dans cette foule qui scandait son nom, tandis que la fanfare se déchaînait sur la musique d'*Indiana Jones*. Cohabitation ou pas, cette *garden* restait bien la sienne.

« Il appartient au gouvernement de faire en sorte qu'aucune crise n'intervienne »

Voici des extraits de l'entretien accordé par M. Chirac, lundi 14 juillet :

● **Allocations familiales :** « Il faut faire attention » à « ne pas sanctionner les femmes qui travaillent » en les « empêchant de travailler » et ne pas trop « frapper les classes moyennes moyennes (...). Avant de prendre une décision définitive, on serait bien inspiré d'interroger de façon approfondie les grandes organisations familiales ».

● **Cohabitation :** « [Nous avons pour] objectif d'assurer (...) un renforcement de la cohésion nationale, sociale, une modernisation de notre pays qui est indispensable et qui ne peut s'obtenir que par un retour à plus de liberté des uns et des autres, notamment dans le domaine économique. Si ces objectifs sont bien ceux du gouvernement, alors il n'y aura pas de problème. Naturellement, il le fera à sa manière, avec ses convictions (...). Ce serait (...) une cohabitation constructive. » « La majorité, les députés ont été élus pour cinq ans. Il appartient au gouvernement de faire en sorte qu'aucune crise n'intervienne, qui pourrait remettre ce contrat en cause. » « Je ne le souhaite pas. » « *La cohabitation ira-t-elle jusqu'à son terme ?* » « Je le pense », a dit M. Chirac.

● **Déficits :** « A partir de 1993 a été engagée une action de retour au bon sens, il fallait sortir de l'irresponsabilité. Nous sommes arrivés, avec l'objectif de 3 %, à la situation actuelle qui doit être

effectivement de l'ordre de 3,5 % » de déficits publics par rapport au PIB. « Cela m'étonnerait que l'audit soit très différent. » « *La note du 2 juin de M. Juppé à M. Jospin montrait que* » si l'on poursuivait l'effort normalement, c'est-à-dire si l'on ne faisait pas de dépenses nouvelles et si l'on faisait les privatisations, nécessaires sur le plan économique et utiles sur le plan budgétaire, on atteindrait sans effort supplémentaire les 3 % du PIB, sans faire d'impôts nouveaux » et « de surcroît » en poursuivant leur diminution.

● **Dissolution :** « Je ne me dis pas du tout que je n'aurais pas dû le faire, même si naturellement j'aurais préféré un résultat différent. » « *Pour le chef de l'État, les efforts demandés par Alain Juppé ont été* » « *Mal ressentis* » par les Français. « La France ne pouvait pas se permettre de rester bloquée ou immobile ou agitée (...) alors qu'il y avait la nécessité du mouvement (...). Je crois que c'était la meilleure solution. » « On a changé de majorité, on a changé de gouvernement (...) mais les problèmes (...) sont très exactement les mêmes (...). Il appartient au gouvernement, aujourd'hui, et je suis très vigilant sur les moyens utilisés, de tenter de les résoudre. »

● **Europe :** « La France doit être un des moteurs de la construction européenne. » « Tous les acquis européens sont l'objet d'un souci vigilant de ma part. » « *Il faut respecter la date et les conditions* » de l'euro.

● **Front national :** « Il y a un (...) élément dans ce mouvement politique, qui caractérise un certain nombre de ses responsables, c'est l'inacceptable, le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, tout ce qui

est à l'opposé des traditions françaises, de tout ce qui forme le socle de la République et ça, c'est très dangereux et c'est indigne (...). En tant que président de la République, et donc gardien des valeurs de la République, je n'ai pas l'intention de diaboliser mais de lutter avec la plus extrême fermeté contre des tendances de cette nature (...). Quand il s'agit d'une protestation contre un mode de vie ou une conception de la société, je comprends les choses (...). Ce qui n'est pas, à mes yeux, admissible pour un Français et pour la France, parce que c'est contraire à tout l'humanisme qui a fait de la France un grand pays, je le rejette absolument (...). »

● **Impôts :** « Il faut s'engager résolument sur la voie de la réduction des impôts (...). En matière fiscale, nous avons atteint un niveau qui paralyse l'activité et qui détruit l'emploi. »

● **Justice :** « La justice fait partie de la cohésion sociale. » « C'est un rapport [Truche] très remarquable, qui ouvre une réflexion et des pistes de réforme importantes notamment pour ce qui concerne l'indépendance des magistrats, la présomption d'innocence, le droit républicain (...). »

● **Licenciements :** « [Le rétablissement de l'autorisation administrative], c'est une discussion d'un autre temps (...). Nous devons conserver un certain nombre de principes qui fondent l'équilibre de notre société. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas voir le temps passer et qu'il faut réfléchir avec vingt ans de retard (...). On ne peut plus enfermer les activités de ceux qui créent dans des réglementations

totale-ment obsolètes (...). Il faut impérativement beaucoup de liberté. »

● **Mandats (cumul) :** M. Chirac s'est déclaré « favorable à une limitation et même à une restriction à un seul mandat », « sous réserve d'un débat parlementaire approfondi ».

● **Opposition (union) :** Le chef de l'État a demandé aux « familles de l'opposition républicaine » qui « sont très proches les unes des autres » de « donner une priorité dans [leur] action, dans [leur] ambition, à renforcer les forces centripètes, tout ce qui réunit » et à « se rapprocher des Français ».

● **Parité :** « Il faut faire quelque chose. Alors si rien ne peut être fait sans passer par une indication constitutionnelle, je dois dire que je me ferai à cette idée même si je préférerais qu'on trouve quelque chose de plus efficace (...). Je reconnais bien volontiers que, sur le plan législatif, c'est-à-dire au niveau des députés, et sur le plan gouvernemental, au niveau des ministres, l'accroissement du nombre des femmes est sans aucun doute un progrès que j'ai salué. »

● **Privatisations :** « L'État n'a plus rien à faire dans la gestion des affaires du secteur concurrentiel. Chaque fois qu'il l'a fait, globalement, ça s'est mal passé ou ça a coûté très cher. Son rôle, c'est d'ouvrir des espaces de liberté et de s'assurer que ceux qui en profitent n'en abusent pas (...). Les pays modernes ne vont pas s'associer avec des entreprises publiques qui peuvent être soumises à des considérations qui n'ont rien à voir avec l'évolution du marché. »

● **Quinquennat :** « Le quinquen-

nat conduit presque automatiquement au régime présidentiel. Moi, je suis hostile au régime présidentiel (...). Quels sont les risques d'un système présidentiel ? C'est le blocage des institutions et la paralysie, ou alors, cela peut être le retour à un régime trop parlementaire, du type de celui de la IV^e République. Je suis très réservé, pas hostile par principe, mais très réservé sur cette idée de quinquennat qui me paraît comporter un risque d'aventure institutionnelle. Et moi, je suis le garant des institutions (...). »

● **RPR :** « Le président de la République n'a aucune vocation à s'occuper de la vie des partis. Je voudrais que ceci fût tout à fait clair car, ici ou là, j'ai entendu des choses qui n'étaient pas justes (...). Ceci étant, l'ancienne majorité, l'opposition aujourd'hui, le RPR, c'est ma famille, je ne l'oublie pas, je suis et je reste gaulliste. Mais je me garde de toute ingérence, quelle qu'elle soit (...). Je fais toute confiance à ses

dirigeants pour réussir et je le souhaite. »

● **Sans-papiers :** « Donner des papiers à tous les sans-papiers, cela consiste à légitimer l'immigration clandestine » et « donner un fort signal positif pour l'immigration aux pays qui ont des populations qui voudraient venir (...). Il ne faut pas, dans cette affaire, laisser parler uniquement son cœur (...). Il faut également réfléchir et voir quel est l'intérêt de la nation et notamment le respect des valeurs qui sont les nôtres (...). Nous ne devons rien faire qui encourage la xénophobie, le racisme, l'extrémisme de toute nature. Ces mesures [du gouvernement] vont dans le sens de cet encouragement. »

● **Superphénix :** Il faut « réfléchir avant d'agir » sur la fermeture annoncée du surgénérateur, car « c'est tout l'avenir de la filière nucléaire qui est en cause », mais « je ne suis pas tout à fait sûr que ça ait été le cas avant la dernière annonce ».

NOUVEAU
CONSULTEZ TOUS
LES TARIFS AÉRIENS
 Sur le MINTEL
 Rubrique PROMO AVIONS
3615 LEMONDE

La réaffirmation des engagements de la France pour la monnaie unique

Le président de la République a invité M. Jospin à réduire les dépenses publiques

Au cours de son entretien télévisé, lundi 15 juillet, Jacques Chirac a souligné que « tous les acquis européens sont (...) l'objet d'un souci vigilant de la

part du président de la République ». Le chef de l'Etat a également rappelé son attachement au respect des critères de Maastricht dans la perspec-

tive de la monnaie unique. Il a invité le gouvernement à « ne pas faire de dépenses nouvelles » et à « continuer de réduire les dépenses (...) ».

AVEC TOUT ce qui touche à la place de la France dans le monde, l'acquis européen fait partie des domaines pour lesquels Jacques Chirac revendique son rôle de gardien du temple en application de l'article 5 de la Constitution. « On n'imagine pas la France isolée. Ce serait la décadence immédiate et donc la France doit être un moteur de la construction européenne et l'un des moteurs de l'Europe de demain. Elle a les moyens de le faire et donc tous les acquis européens sont également l'objet d'un souci vigilant de la part du président de la République », a-t-il souligné.

Avant le Conseil européen d'Amsterdam, en juin, M. Chirac

avait clairement fait comprendre à Lionel Jospin qu'il n'accepterait pas que sa parole soit remise en cause à propos du pacte de stabilité monétaire dont il avait négocié les termes six mois auparavant à Dublin. Le premier ministre s'était incliné, obtenant seulement son appui pour exiger des partenaires de la France un nouveau texte sur la croissance et l'emploi. M. Chirac a réaffirmé sur TF 1 qu'il lui incombe de faire en sorte que l'engagement de la France sur la monnaie unique soit respecté, à la fois sur « la date et les conditions ». Ne se privant pas de rappeler que cet engagement a été pris en son temps, en décembre 1991 à Maastricht, par son prédécesseur socia-

liste, François Mitterrand, le chef de l'Etat, en réponse à la question « qui décide, c'est vous ? », est net : « Oui, naturellement. »

« ENGAGEMENT TRÈS FORT »

Reste qu'il appartient au gouvernement de définir la politique économique pour parvenir à cet objectif, en respectant les conditions fixées par le traité de Maastricht, notamment en matière de discipline budgétaire. M. Chirac, qui rappelle que le plafond des déficits publics de 3 % du PIB avait été aussi suggéré par François Mitterrand, laisse entendre là aussi qu'il ne laissera pas les socialistes faire n'importe quoi. Estimant que ces 3 % sont un chiffre

« de bon sens », qui correspond à un « pourcentage de déficit acceptable par rapport à la richesse nationale », le chef de l'Etat défend « l'engagement très fort du gouvernement précédent » d'Alain Juppé d'atteindre les 3 % sans impôts nouveaux. Il invite M. Jospin à faire de même. Le chemin à suivre ? « C'est d'abord de ne pas faire de dépenses nouvelles ou alors les gager par des annulations correspondantes. C'est ensuite continuer à réduire les dépenses (...) », estime-t-il, en indiquant qu'il se réserverait le droit, au moment venu, de prendre ses responsabilités.

Henri de Bresson

M. Chirac veut fédérer l'opposition autour de lui

JACQUES CHIRAC a relancé, lundi 14 juillet, une idée récurrente à droite : celle d'une « union » du RPR et de l'UDF. Tout en affirmant n'avoir « aucune vocation à s'occuper de la vie des partis », le président de la République a « conseillé » aux dirigeants de l'opposition de tirer les « conséquences du fait que les différentes familles de la opposition républicaine sont très proches » et que « rien ne les sépare réellement sur le fond ». Aussi, a estimé le chef de l'Etat, « l'actuelle opposition [aurait] tout intérêt à donner une priorité au renforcement des forces centripètes, de ce qui unit ». Et comment mieux y parvenir qu'en définissant, « par un effort de synthèse, (...) qui devra demain être son leader » ?

L'idée d'une organisation commune, voire d'un parti unique de la droite, n'est pas neuve. Elle resurgit périodiquement, surtout lorsque le RPR et l'UDF sont dans l'opposition. Successivement proposée, entre 1988 et 1993, par Edouard Balladur, Valéry Giscard d'Estaing, les

« rénovateurs » de la droite et François Léotard, elle a, à chaque fois, rencontré l'hostilité de M. Chirac et du RPR. Après 1993, M. Balladur en a fait l'un de ses projets, en cas de réussite présidentielle, et il a rencontré un écho très favorable auprès de M. Léotard.

Depuis la victoire chiraquienne de 1995, l'idée a changé de camp. Tandis que M. Balladur la juge aujourd'hui « prématurée » (Le Monde du 25 juin) et que Nicolas Sarkozy estime que « ce serait une erreur tout de suite », Alain Juppé l'a reprise à son compte. Abandonnant la présidence du RPR à Philippe Séguin, le 11 juin, l'ancien premier ministre a évoqué la nécessité, pour le président de la République, de « compter, à terme, sur une force politique élargie qui regroupera autour de lui toutes celles et tous ceux qui se reconnaissent dans sa vision ». Charles Millon, vice-président de Démocratie libérale mais proche du chef de l'Etat, a également souhaité « une seule grande formation de

la droite républicaine ». Dans un cas comme dans l'autre, l'objectif est clair : il s'agit de fédérer l'opposition autour de M. Chirac et de prévenir la formation à droite d'« écuries présidentielles », selon les termes de M. Millon, qui pourraient lui porter ombrage.

Ce projet ne resurgit cependant pas dans les conditions les plus favorables. Depuis la victoire de la gauche aux législatives, François Bayrou proclame qu'il n'existe pas de « chef » de l'opposition et qu'« organiser les choses en une structure unique et caporalisée, c'est se tromper », M. Léotard assure que l'UDF aura son propre candidat à la prochaine présidentielle, Alain Madelin et Philippe Séguin se consacrent à la rénovation des partis dont ils viennent de prendre la présidence. M. Chirac a donc voulu rappeler qu'il demeure le point central de la droite.

Cécile Chambraud

Les projets du gouvernement évoqués par le chef de l'Etat

● **Superphénix** : la décision d'abandonner le surgénérateur Superphénix, qui figurait dans l'accord Verts-PS passé avant les élections législatives, a été confirmée par le premier ministre dans sa déclaration de politique générale, le 19 juin. M. Jospin a affirmé que « l'industrie nucléaire (...) ne doit pas s'exempter des règles démocratiques ni poursuivre des projets dont le coût est excessif et la réussite très aléatoire ». Dans une tribune publiée dans le Monde du 12 juillet, Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, affirmait comprendre « la légitime inquiétude des personnes concernées » par cette annonce, tout en regrettant « que certains aient vo-

lontairement tenté d'accroître et d'instrumentaliser cette angoisse en utilisant des moyens financiers considérables pour diffuser désinformations et rumeurs ».

● **Allocations familiales** : le 19 juin, M. Jospin a annoncé le placement des allocations familiales « sous conditions de ressources inférieures à 25 000 francs par foyer ». Devant les sénateurs, le 26 juin, le premier ministre a affirmé qu'il s'agissait d'« une décision juste, comprise par la plus grande partie de l'opinion ». Entendue le 25 juin par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a affirmé que ce placement concernera « moins de

10 % des familles », précisant que trois critères - famille monoparentale ou pas, un seul ou deux conjoints actifs, nombre d'enfants - seront pris en compte dans l'évaluation du seuil, « en concertation avec les partenaires sociaux et les associations ». La réforme doit être définitivement arrêtée à l'automne.

● **Licenciements** : dans sa déclaration de politique générale, le premier ministre a annoncé un « réexamen » de la législation en matière de licenciement économique, « afin que celle-ci ne puisse conjuguer précarité pour les salariés et incertitude juridique pour les entreprises ». Plutôt que d'évoquer le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement, réclamé par le Parti socialiste et ses députés, le gouvernement, par la voix de Martine Aubry, parle aujourd'hui d'une « réforme de la législation sur les plans sociaux », qui serait présentée au Parlement avant la fin de l'année, et dont le contenu reste à définir.

● **Régularisations** : le 19 juin, M. Jospin a annoncé un « réexamen d'ensemble » de la législation

sur la nationalité, le droit des étrangers et l'immigration. Le premier ministre a présenté cette future réforme comme l'un des symboles du « retour aux sources de notre République ». Une mission interministérielle, dirigée par Patrick Weil, doit présenter ses conclusions dès le 31 juillet. Le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a par ailleurs adressé aux préfets, le 25 juin, une circulaire portant sur le « réexamen de la situation de certaines catégories d'étrangers en situation irrégulière », en vue de leur éventuelle régularisation. Le 8 juillet, devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, M. Chevènement avait affirmé à deux reprises que « le slogan "Des papiers pour tous" ne correspond pas à la politique du gouvernement ».

● **Mandats** : le premier ministre a annoncé, le 19 juin, un renforcement de la législation sur le cumul des mandats et sur les incompatibilités. Lors de sa convention sur la démocratie de juin 1996, le Parti socialiste s'était fixé des objectifs précis : interdire à un député ou à un sénateur d'être en même temps député européen et à un parlementaire d'être aussi maire, président d'une structure intercommunale, président de conseil général ou régional. « Comme je m'y suis engagé, je proposerai que les mandats électifs soient harmonisés sur une base de cinq ans », a indiqué M. Jospin. L'instauration du quinquennat suppose une révision de la Constitution, et donc l'aval du président de la République.

Jean-Baptiste de Montvalon

Une intervention critiquée par la majorité et le FN

François Hollande estime que le chef de l'Etat s'est comporté « parfois comme le ferait un responsable de l'opposition »

■ **Pierre Zarka (PCF)** : « Jacques Chirac n'entend pas les Français. » « Il considère visiblement que les citoyens n'ont rien compris et il persévère dans un discours ultralibéral, accroché au traité de Maastricht », a estimé le secrétaire du comité national du PCF, pour lequel cela permet au « gouvernement de gauche [de] de faire la différence » et aux « citoyens » d'« agir afin d'élaborer des solutions de progrès social et de développement et les faire entendre d'une majorité nouvelle sensible à leurs exigences ».

■ **Georges Sarre (Mouvement des citoyens)** : « Sur tous les sujets, le président de la République confirme et défend les orientations et les choix de l'ex-majorité défaite le 1^{er} juin. » « Sur la défense, il voudrait enfermer l'actuel gouvernement dans les errements de la politique suivie par Alain Juppé », a accusé le vice-président du MDC, pour qui le chef de l'Etat « a aussi vainement tenté d'entretenir l'illusion sur son rôle », alors qu'il est « comparable aux présidents de la IV^e République ».

■ **François Hollande (PS)** : Jacques Chirac s'est comporté « parfois comme le ferait un responsable de l'opposition par rapport aux premières décisions du gouvernement Jospin ». Il « est intervenu à la fois comme chef de l'Etat soucieux, après une dissolution malheureuse pour lui et ses amis, de défendre son pré carré, et comme un homme politique nostalgique du programme d'Alain Juppé », a indiqué le premier secrétaire délégué du PS. « En tant que chef de l'Etat, il est clair qu'il laissera le gouvernement gouverner. [...] Mais, comme homme politique fidèle à une philosophie conservatrice, il devra comprendre que le 1^{er} juin dernier les Français ont rejeté les choix [...] qui s'inspiraient d'un libéralisme mal maîtrisé », a-t-il ajouté.

■ **Pierre Mazeaud (RPR)** : pour le député de Haute-Savoie, Jacques Chirac s'est montré « vigilant » et « combatif ». « Au-delà des prérogatives du président de la République qui sont constitutionnelles, il a fait connaître son sentiment sur un certain nombre de questions », a-t-il indiqué sur RTL. A ses yeux, le chef de l'Etat « n'a pas fermé la porte à toute discussion » sur le quinquennat.

■ **Hervé de Charette (UDF-PPDF)** : M. Chirac a adressé un « message de détermination et de sagesse ». Selon le délégué général du PPDF, il a montré sa « détermination » à « assumer pleinement toutes les responsabilités que lui confère sa fonction sans se limiter aux domaines traditionnels des affaires étrangères et de la défense ».

■ **Pierre-André Wiltzer (UDF)** : le porte-parole de l'UDF s'est félicité que Jacques Chirac ait « exprimé ses opinions critiques sur les premières mesures décidées par le gouvernement ». Pour M. Wiltzer, le « gouvernement Jospin n'a qu'à bien se tenir ». « Le président de la

République a ardemment défendu les institutions de la V^e République et ses prérogatives », a-t-il ajouté.

■ **François Bayrou (UDF-FD)** : « Jacques Chirac, très à l'aise dans la forme, a eu raison de saisir l'occasion du 14 juillet pour rappeler l'essentiel. L'essentiel, c'est d'abord la fonction du président de la République, à la fois arbitre au-dessus des partis, garant des intérêts fondamentaux de la Nation et des traités qu'elle a signés, et inspirateur, engagé dans un dialogue personnel avec la France », a estimé le président de Force démocrate.

■ **Front national** : le Front national a jugé, dans un communiqué, Jacques Chirac « souvent hésitant dans son expression et flou dans sa pensée ». « Le vaincu des élections de juin n'est visiblement pas remis de son K.O. », estime le parti de Jean-Marie Le Pen, pour qui le chef de l'Etat « n'a trouvé un peu de souffle que pour attaquer le Front national, bouc émissaire de ses échecs ». « Il est d'ailleurs remarquable qu'il ait employé, pour réitérer ses attaques ignobles et calomnieuses, la formule maçonnique rituelle : "racisme, xénophobie et extrémisme" », a ajouté le parti d'extrême droite.

COMMENTAIRE

Etatisme et pragmatisme

LE PRÉSIDENT de la République considère comme « d'un autre temps » les discussions sur l'autorisation administrative de licenciement et sur les privatisations. Il écarte les excès des pays anglo-saxons et vante le modèle social européen, mais il veut éviter de réfléchir « avec vingt ans de retard » et estime que les intérêts de la France ne seront préservés que « dans un contexte compétitif ». Cette déclaration vise à colorer la politique gouvernementale des tons habituels de l'archaïsme : les socialistes sont définitivement des fonctionnaires étatistes et des réducteurs des libertés économiques...

Même si la coalition au pouvoir mérite sûrement des critiques sur ce thème, elles seraient mieux venues dans la bouche de M. Chirac s'il ne souffrait du même jacobinisme, lui qui a placé sa campagne présidentielle sous le signe du « rétablissement de l'Etat ». Et s'il précisait enfin de façon opérationnelle ce qu'il entend par « modèle social européen » : qu'est-ce donc sinon essayer de réglementer le marché ? N'a-t-il pas lui-même, deux ans durant, balancé en permanence entre l'étatiste Philippe Séguin et le libéral Alain Madelin ? Le chef de l'Etat et M. Juppé ne sont jamais parvenus à dégager cette « troisième voie », et ils ont renforcé l'image d'une France refusant de s'adapter à la modernité de l'économie mondialisée. A archaïque, archaïque et demi...

En outre, si M. Jospin doit aujourd'hui faire face à un secteur nationalisé plus important que dans les autres pays, c'est que son prédécesseur a été incapable de conduire à bien les privatisations qu'il avait décidées.

Enfin, le reproche fait par le chef de l'Etat au gouvernement d'arrêter les privatisations correspond plus aux déclarations de campagne du Parti socialiste qu'aux premières décisions. Même s'il lui faut sauvegarder les apparences, le pragmatisme semble sa règle de conduite : le GAN, le Crédit lyonnais et même Thomson seront privatisés. France Télécom verra son capital ouvert. M. Juppé a promis de privatiser, sans le faire. M. Jospin prépare l'inverse.

Eric Le Boucher

Le Monde ABONNEMENT VACANCES

Abonnés, en vacances changez de vie, pas de quotidien

Faites suivre * votre abonnement sur votre lieu de vacances

* ou suspendre

TRANSFERT SUR LE LIEU DE VACANCES

Je demande que mon abonnement soit transféré pendant mes vacances du : inclus au inclus (en France métropolitaine uniquement).

► **Mon adresse habituelle :**

Nom : Prénom :

Code postal : (impératif)

Mon numéro d'abonné* : (impératif)

* Ce numéro se trouve à la « une » du journal en haut à gauche

► **Mon adresse en vacances :**

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

SUSPENSION VACANCES

Je demande la suspension de mon abonnement pendant mes vacances*

du : inclus au inclus.

* Votre abonnement sera prolongé d'autant

Si vous êtes abonné par prélèvements automatiques votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

► **Mon adresse habituelle :**

Nom : Prénom :

Code postal : (impératif)

Mon numéro d'abonné : (impératif)

Bulletin à renvoyer au moins 12 jours avant votre départ à :

LE MONDE, service abonnements

24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex - Tél. : 01-42-17-32-90

USA - CANADA

Le Monde (USPS = 0009729) is published daily for \$ 892 per year. Le Monde, 21 rue Claude-Bernard, 75542 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain

N. Y. U.S., and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N. Y.

Box 15-18, Champlain N. Y. 12919-1518

* Pour l'étranger nous consulter http://www.lemonde.fr

Formation bac+4 ans bilingue français-anglais commerce-gestion

- Certificat homologué par l'Etat au niveau II - bac + 4
- Echanges avec les États-Unis en cours de scolarité

avec préparation intégrée aux grands MBA mondiaux

Groupes IPESUP
mba Institute

38 rue des Blancs Manteaux 75004 Paris
01 42 78 95 45

Institut Management & Business Administration
Enseignement technique privé

La Lettre du Pouvoir publiée

Les nouveaux cabinets ministériels

Le n° spécial, 12 pages : 200 frs (gratuit pour les abonnés)

Editions Jean-François Douric
Tél. 01 42 46 58 10

FUTONS OMOTÉ

Confort zen.

YAMA Banquette convertible
140x200 bois Durian massif avec
1 futon 100 % coton 140x10 (housses en suaj) : **3290 F**

Soutien ferme du dos, doux au contact et confort accueillant : pour bien dormir, dormez futur. Canapés convertibles, lits, supports en bois massif, housses aux décors multiples : chez Omoté, vous trouvez le futur qu'il vous faut à partir de 1 250 F.

147, Bd du Montparnasse - 75006 Paris - Tél. : 01 43 26 43 58
11, Bd des Batignolles - 75008 Paris - Tél. : 01 47 87 42 26
51, Pl. St Antoine - 75011 Paris - Tél. : 01 43 42 35 74
66, Av. Jean Jaurès - 75019 Paris - Tél. : 01 40 40 73 99
49, Av. Maréchal de Saxe - 69006 Lyon - Tél. : 04 78 24 00 94
11, rue des Clercs - 30000 Grenoble - Tél. : 04 76 01 06 70
101, Av. de Goye - 74000 Annecy - Tél. : 04 50 57 46 65

OMOTÉ
UN ETAT D'ESPRIT

MAGISTRATS Deux mois après leur appel en faveur de la restauration du pacte républicain, les « 103 » magistrats ont rédigé un nouveau texte adressé au président de la Répu-

blique, Jacques Chirac, au premier ministre, Lionel Jospin, et au garde des sceaux, Elisabeth Guigou. ● DEPUIS le 11 mai, date du premier appel lancé pendant la campagne des législatives,

la liste des signataires s'est élargie. Les magistrats, désormais au nombre de plus de trois cents, ont été rejoints par plus de deux cents avocats, mais aussi des intellectuels ou des écri-

vains. ● LES PROPOSITIONS ont été affinées. Le texte dépasse le champ strictement judiciaire et avance une série de pistes de réflexion pour améliorer le fonctionnement de la vie dé-

mocratique en France : par exemple l'audition des candidats aux hauts postes de l'Etat par un jury ou le contrôle a posteriori des subventions reçues par les organisations.

Un appel affirme la nécessité d'élargir le champ de la réforme de la justice

Signé par des magistrats mais aussi par des intellectuels et soutenu par des partis politiques, ce texte souhaite que la rénovation de l'institution judiciaire s'accompagne d'un contrôle renforcé des administrations et de nouvelles règles du jeu démocratique

DEUX MOIS après leur appel en faveur de la restauration du pacte républicain, les « 103 » magistrats signataires du texte ont rédigé un nouvel appel. Adressée au président de la République, Jacques Chirac, au premier ministre, Lionel Jospin, et au garde des sceaux, Elisabeth Guigou, leur lettre rappelle qu'à travers la multiplication des affaires c'est la morale civique qui est en cause. « Son respect est nécessaire dans une collectivité complexe et ouverte où se déploient de grands pouvoirs dont les abus sont difficilement décelables, écrivent-ils. Y porter atteinte, c'est mettre en péril la confiance qui fonde la vie commune. »

Le 11 mai, au beau milieu de la campagne électorale pour les élections législatives, les « 103 » avaient lancé un appel regrettant la « dégradation de la vie publique ». Hostiles aux logiques corporatistes, les signataires soulignaient que les juges ne pouvaient être les seuls à « dire le partage entre intérêt général et intérêt particulier ». « Nous respectons trop la fonction politique pour la laisser s'abîmer dans les méandres des affaires. Nous respectons trop la justice pour la voir chargée de résoudre des questions qui relèvent de la fonction politique, concluaient-ils. C'est pourquoi nous lançons un appel pour que chacun devienne acteur de ce débat et assume ses responsabilités. »

Depuis, la liste des signataires de

cet appel s'est considérablement élargie. Les magistrats sont aujourd'hui plus de 300 et les avocats près de 200. Surtout, ces acteurs du monde judiciaire ont été rejoints par des magistrats de l'ordre administratif et des chambres régionales des comptes mais aussi des intellectuels - Pierre Rosanvallon, secrétaire général de la fondation Saint-Simon, Olivier Mongin, directeur de la revue *Esprit*, ou Jean Malaurie, responsable de la collection « Terre humaine » -, des sociologues - Christian Bachman ou Lucien Karpik - ou des écrivains, comme Dan Franck. La liste des signataires comprend également des libraires, des étudiants ou des enseignants.

Plusieurs organisations ont également rejoint le mouvement : c'est le cas du Parti socialiste, des Verts, de la Ligue des droits de l'homme, de la fédération justice de la CFDT, de la confédération CGT, de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, de la Fédération de l'entraide protestante, de l'association SOS-Attentats, du Syndicat des avocats de France ou du Cercle Condorcet. En revanche, les magistrats qui ont rejoint les cabinets ministériels après la nomination, à Matignon, de Lionel Jospin ont quitté le mouvement : c'est le cas d'un conseiller du premier ministre et d'un membre du cabinet du garde des sceaux. Au cours des trois réunions publiques qui ont eu

lieu depuis le 11 mai, les « 103 » ont progressivement affiné leur réflexion. « L'idée était de cesser de nous placer du point de vue des professionnels, explique l'une des signataires, Nicole Maestracci. Nous voulions analyser les problèmes du point de vue des citoyens en se demandant, par exemple, comment garantir des notions aussi simples que l'égalité des droits et la transparence de la vie publique. » Dans cet esprit, les « 103 » ont travaillé avec les cinq constitu-

souligne que l'impartialité de l'institution, « clé de voûte d'un véritable progrès de la démocratie », est plus que jamais un « impératif ». L'appel met cependant en garde contre « une autre forme de dépendance », le corporatisme. « Si la justice ne doit plus être un protectorat du pouvoir exécutif, elle ne doit pas pour autant devenir le champ clos des professionnels. »

Au-delà du problème très actuel de l'indépendance de la justice, les

« Si la justice ne doit plus être un protectorat du pouvoir exécutif, elle ne doit pas pour autant devenir le champ clos des professionnels »

tionnalistes qui ont lancé un appel, dans *Le Monde*, afin de « changer la République » - Georges Vedel, Olivier Duhamel, Hugues Portelli, Guy Carcassonne et Yves Mény - mais aussi avec des associations de justiciables ou des militants de Droit au logement.

Signé par quatorze personnes - sept magistrats de l'ordre judiciaire, un de l'ordre administratif, un d'une chambre régionale des comptes, quatre avocats et un haut fonctionnaire -, le nouveau texte fait le point sur ces discussions. Dans le domaine de la justice, il

signataires de cette lettre s'interrogent plus largement sur le fonctionnement de la vie démocratique en France. « Les juridictions administratives, financières ou judiciaires ne permettent pas, à elles seules, de garantir la régularité de la vie publique, écrivent-ils. Les magistrats de ces juridictions qui souhaitent des pratiques plus démocratiques et plus ouvertes sur la diversité sociale ne veulent pas être des censeurs de la vie publique. Ils ne peuvent être les seuls à concourir au bon fonctionnement de nos institutions. » S'inspirant des exemples étrangers, ils proposent

« La morale civique, garantie essentielle du fonctionnement démocratique »

VOICI un extrait de la lettre adressée à Jacques Chirac, Lionel Jospin et Elisabeth Guigou par les « 103 » dans leur Appel :

« A travers la multiplication des affaires, la morale civique, garantie essentielle du fonctionnement démocratique de nos sociétés, est en cause. Son respect est nécessaire dans une collectivité complexe et ouverte où se déploient de grands pouvoirs dont les abus sont difficilement décelables. Y porter atteinte, c'est mettre en péril la confiance qui fonde la vie commune. Ces affaires ont été connues à travers la justice pénale, et plus rarement par les chambres régionales des comptes. Leur mode de fonctionnement sont devenus dès lors des enjeux considérables. Aussi avons-nous d'abord voulu rappeler,



VERBATIM

sur le plan judiciaire, que l'impartialité de l'institution garantie par son indépendance est plus que jamais un impératif. Souvent promise, jamais assurée, sa mise en œuvre s'est imposée peu à peu comme la clef de voûte d'un véritable progrès de la démocratie.

Une réforme qui se contenterait d'aligner la nomination des magistrats du parquet sur celle du siège ne serait pas d'une grande utilité. Si la justice ne doit plus être un protectorat du pouvoir exécutif, elle ne doit pas pour autant devenir le champ clos des professionnels. Le corporatisme est une autre forme de dépendance.

Les questions qui se posent aujourd'hui sont simples : qu'est-ce qui assoit la légitimité de ceux qui mettent, ou non, en œuvre l'action publique ? Qu'est-ce qui garantit que la formule selon laquelle la justice est rendue « au nom du peuple français » correspond à la réalité ? Comment est jugé le travail des

juges ? Les juridictions administratives financières ou judiciaires ne permettent pas, à elles seules, de garantir la régularité de la vie publique.

Les magistrats de ces juridictions qui souhaitent des pratiques plus démocratiques et plus ouvertes sur la diversité sociale ne veulent pas être des censeurs de la vie publique. Ils ne peuvent être les seuls à concourir au bon fonctionnement de nos institutions.

Les « affaires » ont révélé le fossé qui existe entre les citoyens et les institutions, ainsi que l'inadaptation de certaines d'entre elles, qu'elles soient centrales ou locales.

Au-delà de notre réflexion sur la justice, notre démarche a pour objectif de développer la connaissance des procédures administratives, des textes nationaux et internationaux, la transparence des décisions, l'impartialité de ceux qui ont en charge d'assurer la légalité du fonctionnement de nos institutions. »

COMMENTAIRE

UN NOUVEL ESPACE PUBLIC

Loin de constituer un « mauvais feuillet politique-judiciaire », selon le mot du député RPR Pierre Lellouche, les affaires ont, en moins de dix ans, bouleversé notre vision de l'espace public. Depuis la fin des années 80, elles dévoilent jour après jour les arrières-courts de la République, mettent en valeur les dysfonctionnements de notre justice pénale, mais, surtout, éclairent peu à peu l'absence de transparence de notre fonctionnement démocratique.

En affirmant, en janvier, que la justice serait l'un des grands chantiers du septennat, Jacques Chirac tentait, à sa manière, de répondre à la « fracture civique » née de l'émergence des affaires. Quelques mois plus tard, Lionel Jospin plaçait l'éthique au cœur de sa déclaration de politique générale en proposant aux Français un pacte « fondé sur le retour aux sources de notre République et sur la modernisation de notre démocratie. »

Anne Chemin

Dans cette réflexion sur la rénovation de notre modèle républicain, le rapport de la commission Truche a constitué une première étape. Tenue de respecter la commande du chef de l'Etat - le statut du parquet et le respect de la présomption d'innocence -, la commission s'en est tenue à une certaine modestie : sans analyser la désaffection citoyenne de ces dernières années, le rapport propose des aménagements qui répondent mal à l'ampleur du défi.

L'appel des « 103 » va nettement plus loin. Élargissant le débat, les signataires plaident, au-delà de l'indépendance de la justice, en faveur de réformes aussi diverses que le développement du contrôle des administrations, le respect de la transparence lors des nominations aux hauts postes de la fonction publique, le renforcement des contrôles de légalité des collectivités publiques ou la publicité des critères d'attribution des logements sociaux. L'enjeu, aujourd'hui, est sans doute de concilier les citoyens avec leur démocratie.

L'adieu aux Marguerites, dernière cité de transit de Nanterre

DES CINQ ÉTAGES sur cave du dernier bâtiment de la cité Les Marguerites de Nanterre (Hauts-de-Seine), il ne reste plus que le rez-de-chaussée. Des gravats, des sani-

REPORTAGE

Des gravats, des sanitaires brisés, des matelas éventrés, voilà ce qui reste

taires brisés, des matelas éventrés, un dernier pan de mur au papier peint jauni et vieillot, voilà ce qui reste du décor, une semaine à peine après les débuts des travaux.

Un homme assure à lui seul la

démolition, avec deux pelleuses. Sans utiliser de dynamite, Stéphane Gitzhoffer dispose d'un mois pour que Les Marguerites disparaissent complètement du paysage nanterrois. Mais pas de la mémoire collective. Dans le quartier populaire du Petit Nanterre, on se réjouit de la destruction de la dernière cité de transit de la ville. « Il fallait vraiment que ça se termine. La population en avait déjà marre quand je suis arrivée », confie Catherine Heilrich, employée à la mairie de quartier et habitant depuis dix ans le Petit Nanterre.

Personnes défavorisées, sorties des bidonvilles sans pour autant quitter la précarité, les habitants des Marguerites n'étaient pas vraiment intégrés dans le quartier. « Ceux qui restaient, étaient mal dans leur peau », explique Bruno Ehrmann, directeur du centre social voisin des Canibouts. « Personne ne s'occupait vraiment d'eux. On se renvoyait la balle. Ils avaient l'impression d'être exclus dans le quartier. »

Construite aux confins de Nanterre en 1956, derrière l'autoroute A 86, Les Marguerites, un foyer d'urgence transformé au début des années 70 en cité de transit, ne devaient pas durer plus de dix ans. « La destruction des Marguerites ? Une véritable arlésienne », lance Catherine Heilrich. Jusqu'en 1985, les terrains et les bâtiments appartiennent au département des

Hauts-de-Seine, mais la gestion est confiée à la Setrafa, société proche de la Sonacotra. La ville de Nanterre décide alors de reprendre la gestion de l'ensemble pour assurer la « résorption » des 253 familles restantes. Elle aimerait que toutes les villes du département et que tous les organismes de logements sociaux participent au logement des habitants. Elle voudrait aussi éviter les expulsions manu militari. « On aurait pu utiliser des charters », ironise Ghislaine Quilin (PC), adjointe au maire chargée du logement. « Le temps, c'est le prix de l'humain », résume-t-elle. Après quelques couacs entre département et ville, les différentes administrations se mettent d'accord. Le

conseil général verse ainsi 1 million de francs pour combler les loyers impayés. « C'est vrai, Charles Pasqua [président (RPR) du conseil général des Hauts-de-Seine] nous a aidés, mais pas toujours en logements », raconte M^{me} Quilin.

DES SOURIS ET DES RATS

Au-delà des divergences politiques, la situation matérielle des familles des Marguerites explique aussi la lenteur de la décision publique. La cité abrite une majorité de familles nombreuses, sans travail, vivant du RMI et des aides sociales. Des familles originaires d'Algérie très souvent. Dans la cité, un cinq-pièces ne coûte que 700 francs par mois. Sept familles resteront

jusqu'au dernier moment. La situation sanitaire devenait intenable. En janvier, le toit en tôle avait été dérobé et remplacé par de simples bâches. Les appartements n'étaient plus isolés depuis longtemps. Amaria Bessafi, née il y a trente ans aux Marguerites, résume ainsi sa vie : « Trente ans à attendre, à lutter contre l'humidité, à se chauffer au poêle à mazout. » Une autre habitante a même menacé de venir au service habitat de la mairie avec les souris et les rats de son appartement. D'autres locataires semblaient moins pressés de quitter la cité, à la fois *no man's land* et zone de non-droit. Cachette idéale pour les trafiquants de drogue, Les Marguerites étaient devenues au cours des années 70 la plaque tournante du trafic d'héroïne à Nanterre. « Les forces de police se prenaient souvent des pierres quand ils entraient dans la cité. Une fois, on a même tiré au 22 long rifle sur un car de police », raconte un policier, en fonction depuis 1969 à Nanterre.

Aujourd'hui, la très grande majorité des 253 familles ont été relogées à Nanterre, principalement dans les HLM de la ville. Le site, qui devrait revenir à la commune, pourrait servir à l'extension de l'hôpital Max-Fourestier. De l'histoire ancienne, Les Marguerites ? Pour Amaria Bessafi, « ça a été un moment de ma vie, je ne pourrais pas l'effacer. »

Vincent Hubé

Une précarité qui dure depuis les années 50

Créées à la fin des années 50 pour résorber les bidonvilles de banlieue et accueillir les immigrés nord-africains appelés en France pour travailler, les cités de transit ne devaient durer qu'une dizaine d'années. « Officiellement, il s'agissait d'une période courte d'adaptation des immigrés venant de villages, pour les préparer à entrer en HLM », explique Bruno Ehrmann, directeur du centre social des Canibouts à Nanterre et spécialiste des cités de transit. Le provisoire dure devant le refus des offices HLM d'accueillir ces familles nombreuses et souvent non solvables, Etat, département et ville se renvoyant la balle comme à Nanterre.

« Résultat : cette population de transit est la plus stable de Nanterre », note Bruno Ehrmann. Pour les habitants des cités, souvent des préfabriqués de type CES Pailleron, pas de chauffage collectif, pas d'équipements de sécurité, pas d'école ou de collège de proximité : la précarité reste la règle pour les diverses administrations.

Le CEDERS

UFR des Sciences Economiques de l'UNIVERSITÉ DE LA MEDITERRANEE propose un D.E.A. de « Politiques économiques, Macroéconomie et Développement »

Dossier de candidature : CV + lettre de motivation + copie diplôme de maîtrise + relevé de notes à envoyer avant le 25 juillet 1997.

Pour tout renseignement : CEDERS - 14, avenue Jules Ferry 13621 Aix-en-Provence Tél. : 04.42.33.48.34/33 - Fax : 04.42.33.48.29

AMÉNAGEMENT Un projet de barrage à Charlas (Haute-Garonne), évoqué depuis trente ans, provoque de nouvelles polémiques, depuis que le comité de bassin Adour-Garonne a

émis un avis favorable. ● IL S'AGIT D'UNE RETENUE D'EAU de grande capacité qui intéresse à la fois la Gascogne et la vallée de la Garonne. ● SES PARTISANS Y VOIENT

UNE NÉCESSITÉ pour combler un déficit structurel en eau du bassin Adour-Garonne. Ses adversaires jugent qu'il s'agit d'une monstruosité écologique et économique. ● LE

CÔÛT ESTIMÉ DE CET ÉQUIPEMENT dépasse 1 milliard de francs. ● SA RÉALISATION priverait de quelque 600 hectares de terre les polyculteurs de Haute-Garonne au profit des

cultures irriguées de maïs du Gers. ● CE DOSSIER POURRAIT EMBARRASSER Lionel Jospin, élu de la région : ses alliés du PRS sont pour le barrage, les Verts sont contre.

Le projet de barrage de Charlas (Haute-Garonne) est vivement contesté

Cette gigantesque retenue de 110 millions de mètres cubes doit à la fois servir de soutien d'étiage à la Garonne et aider le développement des cultures irriguées de maïs de Gascogne. L'arrivée de Lionel Jospin à Matignon risque de donner à la polémique un tour plus politique

TOULOUSE

de notre correspondant

Le « loch Ness » de la Garonne refait surface. Depuis le temps que l'on parle du projet de barrage de Charlas, en Haute-Garonne, ses détracteurs comme ses promoteurs ont fini par le qualifier de « serpent de mer ». Les premiers voient dans ce projet d'une retenue de 110 millions de mètres cubes une monstruosité écologique et économique ; les seconds une nécessité. Mais tous ont du mal à croire à la réalisation de ce projet vieux de trente ans, dont le prix dépasse le milliard de francs.

Pourtant, le projet de barrage a franchi une nouvelle étape au cours de l'hiver, avec l'avis favorable émis par le comité de bassin Adour-Garonne le 9 décembre 1996. Ironie de la météorologie, les inondations venaient de noyer le Sud-Ouest. « Quand je vois passer toute cette eau en pure perte, je me dis qu'il faut la retenir pour l'été », expliquait alors le président de la chambre régionale d'agriculture, Jean-Claude Sabin, pour qui « faire Charlas, c'est faire une bonne action ». Le barrage est en effet présenté, en premier lieu, comme un ouvrage dit de « soutien d'étiage », capable de restituer à la Garonne l'eau qui lui fait souvent cruellement défaut pendant l'été.

La sécheresse des premiers mois de 1997 a fourni l'occasion de rappeler, dès avril-mai, le « déficit structurel » en eau du bassin Adour-Garonne, estimé à 300 millions de mètres cubes. Le 28 avril, en faisant le point sur la sécheresse, l'Agence de l'eau Adour-Garonne soulignait que « l'équipement du bassin en réservoirs de stockage est encore insuffisant pour satisfaire tous les besoins d'un été sec et chaud ». L'agence en profitait

pour rappeler qu'elle doit créer de 110 à 130 millions de mètres cubes de réserves nouvelles d'ici à 2001.

Son président, l'Agenais Jean François-Poncet (UDF), sénateur de Lot-et-Garonne, avait pris soin de faire inscrire Charlas dans le programme décennal de ressources en eau (PDRE) établi lors des derniers épisodes de sécheresse des années 90. Mais le barrage, à l'évidence, ne sera pas construit d'ici à l'an 2000. Le dossier bute notamment sur le bouclage du budget, à hauteur de l'envergure de l'opération.

« L'ASSURANCE SÉCHERESSE »

Si les collectivités locales sont prêtes à payer leur écot, l'Etat et l'Europe hésitent encore à participer à un tour de table estimé à 1,1 milliard. Les quatre départements traversés par la Garonne (Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Gironde) et les deux régions intéressées (Aquitaine et Midi-Pyrénées), regroupées au sein du syndicat mixte d'étude et d'aménagement de la Garonne (Smeag), se disent prêts à investir 220 millions dans ce qui leur semble être l'« assurance sécheresse » qui fait défaut à l'agriculture régionale.

Mais, avant les élections législatives anticipées, le ministère de l'agriculture n'avait toujours pas trouvé les 440 millions de sa participation. Quant à l'Union européenne, elle ne veut pas contribuer à aggraver les surplus agricoles en aidant les cultures irriguées de céréales : derrière la justification du « soutien d'étiage », ce projet de barrage servira aussi à soutenir l'irrigation, qui représente jusqu'à 80 % de la consommation d'eau estivale. Circonstance aggravante, ces prélèvements à



usage agricole ne sont pratiquement pas restitués au fleuve, contrairement aux pompes destinées à l'industrie ou à l'alimentation des villes en eau potable.

Placé à un point stratégique, entre vallée de la Garonne et Gascogne, le barrage de Charlas serait en fait un réservoir « mixte ». L'eau pompée dans la Garonne devrait aussi servir à réalimenter les petites rivières du Gers et des Landes, deux départements qui figurent parmi les plus gros producteurs de maïs du Sud-Ouest : normalement, ce sont les petits cours d'eau qui font les grandes rivières ; en Gascogne, voilà longtemps que c'est le fleuve – et le canal de la Neste alimenté par les eaux stockées dans les Pyrénées – qui alimente ses affluents. La Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (CACG), qui gère déjà 16 rete-

nues petites et moyennes et distribue l'eau nécessaire à l'irrigation de 40 000 hectares en Gascogne, prévoit de prélever un tiers du volume stocké à Charlas pour ses clients irrigués.

La trentaine d'agriculteurs des environs de Charlas vivent de polyculture et d'élevage : ils se demandent, pour la plupart, pourquoi ils laisseraient 625 hectares de leurs terres noyées sous un lac destiné aux cultivateurs de maïs gersois. « Les seuls agriculteurs favorables au projet sont ceux de Charlas » même, explique Thérèse Lacroix, agricultrice dans le village voisin de Saman et porte-parole du collectif local qui s'oppose au projet depuis quatorze ans. « On ne leur en veut pas : ils sont vieux, souvent sans successeur, et on leur propose une indemnité qui va jusqu'à 10 fois le prix de leurs terres. » De

fait, sur les cinq communes riveraines de la future retenue, seule celle de Charlas s'est déclarée favorable. Tous les autres conseils municipaux ont pris des délibérations hostiles au barrage.

« GASPILLAGE »

A la chambre d'agriculture de la Haute-Garonne, on est visiblement gêné. Depuis une délibération de 1986 dénonçant ce projet « catastrophique pour l'agriculture de la région », les représentants départementaux de la profession oscillent entre le soutien à leurs ressortissants et la nécessaire solidarité régionale. Les élus réclament des études complémentaires et un plan de développement pour cette zone rurale « profonde ». Mais les projets de développement touristique autour du lac n'ont pas convaincu Thérèse La-

croix et ses troupes, qui dénoncent « la mare de boue » à laquelle sera réduite la retenue pendant l'été, quand l'essentiel des 110 millions de mètres cubes auront été utilisés pour soutenir la Garonne ou arroser la Gascogne.

La fédération régionale des associations de protection de l'environnement, l'Unimate, estime, elle, que « ce projet est inutile tant qu'une réelle maîtrise des utilisations de l'eau n'a pas été mise en place ». Selon elle, il est possible d'économiser de 17 à 34 millions de mètres cubes en améliorant l'efficacité de l'irrigation de 10 % à 20 %.

L'Unimate se demande, en outre, si les agriculteurs sont prêts à payer l'eau de Charlas, dont le mètre cube serait 50 centimes plus cher que les prix actuels. Plus radicaux, les Amis de la Terre avaient demandé au début de l'année l'arbitrage d'Alain Juppé face à « ce projet gigantesque et onéreux », en dénonçant le « gaspillage » d'argent public organisé par la CACG, accusée d'être juge et partie : elle a mené les études de faisabilité et doit elle-même construire le barrage.

Le nouveau premier ministre, élu du département, avait eu l'occasion de se rendre sur le terrain il y a dix ans, mais il s'était bien gardé de prendre position. Lionel Jospin prendra-t-il le risque politique de mécontenter l'une des composantes de sa nouvelle majorité ? Ses traditionnels alliés radicaux-socialistes, groupés derrière Evelyne Baylet, PDG de La Dépêche du Midi et présidente du Smeag, sont d'ardents défenseurs du projet... alors que ses nouveaux partenaires Verts ne veulent pas en entendre parler.

Stéphane Thépot

EDF dans la tempête

TOULOUSE

de notre correspondant

« Le projet de construire un réservoir à Charlas repose sur la volonté d'assurer, dans une même opération, un soutien d'étiage en Garonne et un développement des irrigations en Gascogne. Or il apparaît que le seul soutien des étiages pourrait vraisemblablement être obtenu par des solutions alternatives, qui consisteraient à renforcer les accords de déstockage des barrages hydroélectriques pyrénéens. Le projet (...) se trouve donc essentiellement motivé par le choix du modèle de développement agricole de la Gascogne. » L'avis du conseil scientifique du comité de bassin Adour-Garonne n'a pas fait plaisir aux promoteurs du barrage. Les vingt « sages » ont dépouillé les dix-neuf tomes de l'étude de

faisabilité conduite pendant quatre ans par la CACG pour en tirer un verdict simple : « La supériorité de la solution Charlas par rapport à d'autres solutions n'est pas démontrée. »

Côté Garonne, la solution alternative consiste à utiliser une partie des 242 millions de mètres cubes stockés par EDF dans ses grands barrages pyrénéens, en amont de la Garonne et de l'Ariège. Une convention passée en 1990 permet déjà de mobiliser plus de 40 millions de mètres cubes en cas de sécheresse. Le manque à gagner d'EDF, estimé à 11 millions de francs par an, est en partie payé par les collectivités locales regroupées par le Smeag. Mais le syndicat présidé par Evelyne Baylet estime que cette solution, valable pour dix ans, est « onéreuse et contre-na-

ture ». Les relations entre les deux partenaires sont devenues exécrables, chacun menaçant l'autre de procès. Le Smeag n'a pas voulu régler la facture de 1996, et EDF menace de ne pas lâcher d'eau cet été tant qu'elle n'aura pas été payée.

Quant au versant gascon du projet, le conseil scientifique se contente de faire remarquer qu'« on ne doit pas s'attendre à une élévation spectaculaire de la demande agricole en eau au cours des prochaines années ». Il s'autorise à conclure qu'il « aurait souhaité que l'étude permette aux décideurs institutionnels de mieux mesurer le bien-fondé » de l'hypothèse d'une redistribution nécessaire des ressources en eau de la Garonne vers la Gascogne.

Stéphane Thépot

Les rivières interdites de l'Isère

GRENOBLE

de notre correspondant régional

L'interdiction par le préfet de l'Isère des activités touristiques et de loisirs sur plusieurs rivières de l'Isère (Le Monde daté 13-14 juillet) dont les lits sont situés en aval de barrages hydroélectriques ou d'aménagements hydrauliques suscite de violentes réactions dans le département. Ces arrêtés ont été pris à la suite du drame du Drac qui fit sept morts en 1995, dont six enfants.

Les arrêtés controversés créent des « zones d'interdiction totale » le long de sept rivières, dont le Drac, la Romanche, le Bréda, la Bourne. Ces cours d'eau traversent 64 des 553 communes du département, essentiellement dans des zones de montagne. Mais plusieurs villes de plaine, dont Grenoble et sept villes de son agglomération, sont touchées. Le préfet s'appuie sur la circulaire interministérielle du 29 novembre 1996 relative à la sécurité des zones installées en aval des barrages et aménagements hydrauliques. Une série de tests effectués depuis un an par EDF et les administrations intéressées a mis en évidence les dangers potentiels, dans ces zones du département, en cas de lâcher d'eau ou de manœuvre d'urgence

des groupes turbo-alternateurs des usines hydroélectriques. Seule la pratique du canoë-kayak et de disciplines associées dans le cadre d'activités réglementairement déclarées, encadrées et organisées par leurs fédérations resteront autorisées.

La Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna) et la Fédération des pêcheurs de l'Isère se sont aussitôt élevées contre une « décision aveugle » des pouvoirs publics, qui « tentent d'interdire à nos concitoyens ce loisir gratuit ». Les pêcheurs plaident pour une sécurité basée sur l'information et la prévention des risques au quotidien. « Mais l'objectif de ces arrêtés ne serait-il pas la sécurité juridique du préfet et d'EDF ? », demande la Frapna. Celle-ci estime que les pouvoirs publics ne pourront esquiver un débat de fond sur le partage de l'accès aux rivières, « entre un usage énergétique omniprésent et exercé sans limite dans le bassin de l'Isère – plus de 100 centrales hydroélectriques – autorisé en des temps où la demande sociale d'accès au cours d'eau pour des utilisations de loisirs ne s'exprimait pas avec l'intensité que l'on connaît actuellement ».

Claude Francillon

COMMENT LA FRANCE A PERDU L'AFRIQUE

une série écrite par Eric Fottorino

Cinq épisodes pour raconter et analyser la relation singulière qui unit la France et l'Afrique depuis plus d'un demi-siècle.

Tous les jours, du lundi 21 au vendredi 25 juillet dans **Le Monde**

Légion d'honneur

Nous publions la liste des nominations, promotions et élévations dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au *Journal officiel* du 13 juillet.

Geneviève Anthonioz grand-croix

Est élevée à la dignité de *grand-croix* : Geneviève Anthonioz, née de Gaulle, présidente d'ATD Quart Monde.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* : Jean Cabannes, membre du Conseil constitutionnel ; Marcel Landowski, compositeur de musique ; Théodore Monod, membre de l'Institut ; Jacques Péliissier, vice-président délégué du conseil de surveillance de la Société du palais omnisports de Paris-Bercy ; Simone Rozès, premier président honoraire de la Cour de cassation.

Grande chancellerie

Sont promus *commandeurs* : Pierre Gorce, ministre plénipotentiaire ; Georges Gorse, ancien ministre ; Olivier Guichard, ancien ministre d'Etat.

Premier ministre

Sont promus *commandeurs* : Yvonne Bruhat, épouse Choquet, professeur d'université, membre de l'Académie des sciences ; Claude Bessy, directrice de l'école de danse de l'Opéra de Paris ; Alain Mimoun, champion sportif.

Justice

Sont promus *commandeurs* : Renaud Denoix de Saint-Marc, vice-président du Conseil d'Etat ; Martin Kirsch, doyen honoraire à la Cour de cassation.

Education nationale, recherche et technologie

Est promue *commandeur* : Nicole Le Douarin, née Chauvac, professeur au Collège de France.

Intérieur

Est promu *commandeur* : Antoine Pagni, conseiller général de l'Aisne, maire de Vaux-Andigny.

Affaires étrangères

PERSONNEL

Est promu *commandeur* : Bertrand Dufourcq, secrétaire général du ministère.

COOPERATION

Est promu *commandeur* : Robert Thomas, président d'une commission d'insertion sociale et professionnelle de jeunes dans les pays africains.

Economie, finances et industrie

Est promu *commandeur* : Pierre Gisserot, inspecteur général des finances, chef de l'inspection générale des finances.

INDUSTRIE

Est promu *commandeur* : Georges Chavanes, ancien ministre, ancien maire, ancien président du directoire d'un groupe industriel.

Défense

ANCIENS COMBATTANTS

Est promu *commandeur* : Jacques Well, président d'une association d'anciens combattants.

CONTINGENT DES DÉPORTÉS

ET DES INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE
Est promue *commandeur* : Marguerite Saunier, née Marx, déportée-résistante.

Equipement, transports et logement

Est promu *commandeur* : Claude Abraham, ingénieur général des Ponts et Chaussées, président-directeur général d'une société d'exploitation d'ouvrages routiers.

Culture et communication

Est promu *commandeur* : Pierre Hebey, avocat spécialiste de la propriété littéraire et artistique.

Agriculture et pêche

Est promu *commandeur* : Pierre Cormorèche, ancien président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture.

Fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

Est promu *commandeur* : Henry Roson, conseiller d'Etat.

Jeunesse et sports

Est promu *officier* : Olivier de Kersauson de Pennendreff, navigateur.

Affaires étrangères

COOPERATION

Est nommé *chevalier* : Patrick Terzé, proviseur du lycée Saint-Eupéry à Brazzaville.

Grande chancellerie

Sont promus *officiers* : Marie-Clotilde Boucher, porte-drapeau d'un comité de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur ; Jean Dufour, procureur général honoraire près la cour d'appel de Nîmes ; Philippe Girard, ancien directeur de division dans une société nationale industrielle aérospatiale ; Bernard Latreille, ingénieur et directeur général dans une société d'aéronautique ; Alexandre Morozz-Harkaly, grand blessé de guerre ; Louis Saghaar, grand blessé de guerre et ancien président d'une association d'anciens combattants.

Sont nommés *chevaliers* : Claude Beignet, sous-directeur technique

dans une société d'aéronautique ; Jean Bonzom, contrôleur général honoraire de la police nationale ; Suzanne Chautard, conseiller d'administration scolaire et universitaire ; José Doménech, ancien industriel, ancien président d'une fondation ; André Françon, professeur émérite à l'université Panthéon-Assas (Paris-II) ; Jacques Gignac, ingénieur et directeur dans une société d'aéronautique ; Jacques Huetz, directeur de recherche honoraire au Centre national de la recherche scientifique ; Max Jakubowicz, ancien inspecteur principal des examens du permis de conduire ; Raymond Lamontagne, ancien membre du Parlement ; Jean-Marie L'Hopitalier, directeur honoraire à la Société nationale des chemins de fer français ; François Schroeder, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris ; André Somon, ancien fondé de pouvoir dans une banque ; Roger Sperte, ingénieur honoraire des travaux publics de l'Etat ; le RP Gabriel Tourmier, ecclésiastique.

Premier ministre

Est promue *officier* : Mireille Albrecht, interprète-traductrice.

Sont nommés *chevaliers* : Pierre Albert, professeur d'université ; Alain-Marie Bassy, sous-directeur à la Documentation française ; Jean-François Delfrais, chef de service dans un hôpital ; Anne-Marie Dreuille, directrice d'une association d'entraide ; Jean-Yves Empereur, directeur de recherche au CNRS ; Jacqueline Faucher, née Cassagnes, présidente nationale de la Société protectrice des animaux ; Nicole Gouffic, chargée de mission au secrétariat général du Lagorrec ; Georges Lagarde, écrivain ; Guy Lagorce, écrivain ; Paulette Merley, née Taurignan, secrétaire général de l'Académie des beaux-arts ; Guy Piera, adjoint au secrétaire général du comité interministériel de la sécurité nucléaire ; Marie-France Pisier, romancière, artiste ; Anne Queffelec, épouse Dehaene, pianiste ; Albert Walzter, membre fondateur d'une association d'entraide.

Emploi et solidarité

Sont promus *officiers* : René Barras, président de l'Aide aux personnes sans abri ; Pierre Chatellin, président d'honneur de la Mutualité du Nord ; Michel Marquet, président d'une union départementale de mutuelles ; Robert Michard, vice-président de la Caisse de retraite et de prévoyance des cadres de la construction électrique.

Sont nommés *chevaliers* :

Suzanne Alix, née Heurtaux, ancienne présidente d'un conseil d'administration départementale de la Croix-Rouge française ; Georges Badeau, directeur régional du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; Jean-Louis Barat, ancien vice-président d'une caisse d'allocations familiales ; Jean-Pierre Barbier, président-directeur général de sociétés ; Jean-Paul Bautista, directeur départemental des affaires sanitaires et sociales ; Claude Berton, ancien vice-président d'une union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux ; Monique Blocquaux, née Roussel, directrice d'un service d'accueil d'urgence ; Denise Cacheux, née Habigand, directrice d'un institut de l'enfance et de la famille ; Michel Cantal Dupart, architecte urbaniste ; Françoise Conso, née Pebay-Peyroula, médecin en chef à la Société nationale des chemins de fer français ; René Couedel, ancien vice-président d'une association d'hygiène sociale ; Suzanne Coulomb, née Bauge, responsable d'un centre social ; Gérard Dahuron, directeur d'hôpital ; Annick Defresne, née Maurin, présidente d'une association de parents et d'amis d'enfants inadaptés ; le Père Bernard Descamps, secrétaire général du Mouvement pour les villages d'enfants ; Jean-Jacques Elsensohn, président d'une fédération syndicale ; Michel Favier, président national de l'Association française de lutte contre la mucoviscidose ; Jean-Michel Floret, président d'une mutuelle nationale ; Jean-Claude Gaudin, ancien ministre, président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, maire de Marseille ; René Jouve, président d'honneur d'une association de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence ; Daniel Lagier, chef de la division juridique et contentieuse au ministère ; Michel Leclercq, président-directeur général de société ; Robert Lefevre, ingénieur hygiène et sécurité dans une société ; Rose-Marie Lefetye, née Conto, formatrice à l'Institut national de la boulangerie-pâtisserie ; François Lemaire, chef de service hospitalier, professeur des universités ; Emile Londi, vice-président national de la Mutuelle générale des postes et télécommunications ; Jean Médioni, ancien médecin-chef de l'Institut national de jeunes sourds de Paris ; Daniel Mérése, directeur régional du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; Philippe Nouvion, secrétaire général du Recours-France ; René Papoin, président d'une association de vieux travailleurs ; Roger Picard, administrateur d'une mutuelle de fonctionnaires ; Daniel Postel-Vinay, directeur général de la Caisse nationale d'assurance-maladie des professions indépendantes ; Suzanne Simon, administrateur civil hors classe, sous-directeur au ministère ; Marie Ugolini, vice-présidente de l'Union nationale pour l'avenir de la médecine.

SANTÉ

Sont promus *officiers* : Daniel Alagille, ancien médecin-chef de service hospitalier, professeur des universités ; Joseph Barat, directeur d'hôpital honoraire ; Georges Brulé, ancien médecin-chef de service hospitalier. Sont nommés *chevaliers* : Serge Bornstein, médecin spécialiste ; Henry Bureau, chirurgien-chef de service hospitalier, professeur des universités ; Charles Caulin, praticien hospitalier, professeur des universités, président de la Commission d'autorisation de mise sur le marché ; Edouard Couty, directeur général des hôpitaux universitaires de Strasbourg ; Pierre Debrye, vice-président de la Mutuelle générale de l'éducation nationale ; Bernard Dubois, délégué général de la Fondation hôpitaux de Paris-hôpitaux de France ; Jean Feigelson, vice-président de l'Association française de pédiatrie ambulatoire ; Dominique Frering, née Lapoléon, directeur de services de soins infirmiers aux Hospices civils de Lyon ; Didier Houssin, directeur général de l'Etablissement français des greffes ; Christian Janot, directeur adjoint du centre régional de transfusion sanguine de Nancy ; Jean Natali, praticien honoraire hospitalier, professeur honoraire des hôpitaux ; Marie-Claude Porta, née Kanony, chef du service d'anesthésie-réanimation d'un SAMU ; Annie Ramin, née Marie-Magdeleine, directeur général du centre hospitalier régional et universitaire de Fort-de-France ; Willy Rozenbaum, praticien hospitalier, professeur des universités ; Didier Sicaud, praticien hospitalier, professeur des universités ; Gilbert Werdenschlag, médecin généraliste.

Justice

Sont promus *officiers* : Bernard Cohen, avocat au barreau de Paris ; Roger Gaunet, avocat général à la Cour de cassation ; Jean-Pierre Kuhn, avocat au barreau de Paris ; Pierre Leger, avocat général à la Cour de justice des Communautés européennes ; Jean-Claude Leroyer, avocat au barreau de Rennes, ancien bâtonnier ;

Paul Pescheteau, commissaire-priseur honoraire à Paris, ancien président de la Chambre nationale des commissaires-priseurs ; Bernard Vignerou, conseiller à la Cour de cassation.

Sont nommés *chevaliers* :

Dominique Bailhache, président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes ; Yves Baudelot, avocat au barreau de Paris ; Jacques Bertrand, président de chambre honoraire à la cour d'appel d'Aix-en-Provence ; Alain Blanchot, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris ; Olivier Boutan, procureur général près la cour d'appel de Nîmes ; Francis Cavarroc, directeur à l'administration centrale ; Jean-Marie Chanon, avocat au barreau de Lyon, ancien bâtonnier ; Pierre Decamps, conciliateur de justice pour le ressort du tribunal de grande instance d'Hazebrouck ; Henri Dussaud-Garnier, avocat au barreau de Paris ; André Fanton, ancien ministre, ancien député, avocat au barreau de Paris ; Jean Favard, conseiller à la Cour de cassation ; Gérard Fey, président du tribunal de grande instance de Montpellier ; Pierre Foucart, avocat général près la cour d'appel de Douai ; Brigitte Gizardin, substitut du procureur général près la cour d'appel de Paris ; Michel Gout, avocat au barreau de Paris ; Gérard Guillaume, avocat général près la cour d'appel de Basse-Terre ; Bernard Janot, expert agréé par la Cour de cassation ; Jean-Amédée Lathoud, procureur général près la cour d'appel de Riom ; Christian Mellottée, avocat général près la cour d'appel de Paris ; Ginette Mesange, épouse Galey, chef honoraire des services de secrétariat au Conseil d'Etat ; Gérard Nedellec, procureur général près la cour d'appel de Nouméa ; Dominique Payen de la Garanderie, née Tisseyre, avocat au barreau de Paris, bâtonnier désigné ; Michel Peisse, avocat au barreau de Paris ; Anna Peklidonoglos, épouse Gourgue, présidente d'une association de soutien aux familles de victimes ; René Pelerin, notaire associé à Hesdin ; Roseline Pellissier, née Pradier, présidente de section au tribunal administratif de Paris ; Gilles Portejoie, avocat au barreau de Clermont-Ferrand, ancien bâtonnier ; Maurice Prissert, avocat honoraire au barreau de Paris ; Jean-Claude Rimlinger, chef de service pénitentiaire à la maison d'arrêt de Strasbourg ; Bertrand Rivet, avocat au barreau de Pau, ancien bâtonnier ; Gilbert Thiney, avocat général près la cour d'appel de Bordeaux ; Jacques Tracol, avocat général près la cour d'appel de Bastia ; Guy Tramonti, directeur des services déconcentrés de la protection judiciaire de la jeunesse ; Roland Véjux, épouse Biot, ancien greffier divisionnaire à la cour d'appel de Paris ; Jean-Olivier Viout, avocat général près la cour d'appel de Lyon.

Education nationale, recherche et technologie

Sont promus *officiers* :

Daniel Bloch, président de l'université Grenoble-1 ; Marie-Anne Bouchiat, née Guichon, directeur de recherche ; Jean Mattauer, professeur des universités émérite à l'université Montpellier-II ; Jean Rouxel, professeur au Collège de France ; Céline Wiener, née Kaminska, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale.

Sont nommés *chevaliers* :

Françoise Autrand, née Gonnard, professeur des universités à l'Ecole normale supérieure ; Jean Bornancin, professeur des universités à l'université de Nice ; Nicole Duclou, née Salavert, professeur d'éducation physique et sportive ; Pierre Duharcourt, professeur à l'université de Marne-la-Vallée ; Thérèse Duplax, proviseur de lycée ; Françoise Finniss, épouse Boursin, professeur des universités à l'université Paris-IV-Sorbonne ; Jean Fridenson, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales ; Jean-Marie Goulemot, professeur des universités à l'université de Tours ; Paul Hertzog, professeur de droit public à l'université Robert-Schumann de Strasbourg ; Danièle Huteau, conseiller d'administration scolaire et universitaire au rectorat de Caen ; Anne-Marie Jorand, proviseur de lycée ; Olivier Kahn, professeur à l'Institut universitaire de France ; Odile Kellermann, professeur des universités à l'Institut Pasteur ; Hervé Le Bras, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales ; Gérard Léonard, enseignant à la faculté de droit et des sciences économiques de Nancy, ancien député ; Henriette Martínez, née Marcou, professeur de collège, ancien député ; Catherine Mills-Affif, directeur de l'unité de formation et de recherche à l'université Paris-I ; Léon Nadjjo, professeur des universités à la faculté des lettres de Tours ; Marguerite Nass, principal de collège ; Colette Odinet, proviseur de lycée ; Jean-Paul Poirier, physicien à l'Institut de physique du globe de Paris ; Michel Pouchard, professeur à l'Institut universitaire de France ; Simone Rignault, née Beneteau, ancienne psychologue scolaire, ancien député ; Marie-Josée Roig, née Meliorat, professeur de lettres, ancien député ; Brigitte Stern, née Bollecker, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris ; Michel Tixeron, directeur du Bureau de recherches géologiques et minières ; Jean Vincens, professeur d'économie politique à l'université des sciences sociales de Toulouse.

Enseignement scolaire

Est promue *officier* :

Lucette Lacouture, née Lys, proviseur honoraire de lycée.

Est nommé *chevalier* :

Claude Perlot, professeur d'histoire-géographie.

Intérieur

Sont promus *officiers* :

Charles Baur, ancien député, ancien conseiller général de l'Aisne, ancien maire de Villers-Cotterêts ; Jean-Marie Benoist, ancien ministre, ancien sénateur, ancien député de la Nièvre ; Alain Bidou, préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne ; Guy de Bodman, maire d'Yvoy-le-Marron (Loir-et-Cher) ; Robert Girond, conseiller régional du Centre, conseiller général de Loir-et-Cher, ancien maire de Saint-Ouen ; Claude Maret, colonel de sapeurs-pompiers professionnels ; Jean-Paul Proust, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône ; le pasteur Jacques Stewart, ancien président de la Fédération protestante de France.

Sont nommés *chevaliers* :

Henry Belot, chef du centre de déminage de Metz ; Jean-Marc Berlioz, inspecteur général de la police nationale, adjoint au directeur de la sécurité publique à la préfecture de police ; Jean-Marc Bloch, commissaire divisionnaire de police ; Daniel Bourguignon, artificier au laboratoire central de la préfecture de police ; Gilles Bouyer, président du conseil économique et social régional des Pays de la Loire ; Jacques Boyer, conseiller général des Yvelines, adjoint au maire de Mantes-la-Ville ; l'abbé Philippe Breton, directeur de l'enseignement catholique du diocèse de Paris ; Daniel Cadoux, préfet de la Sarthe ; José Cardona, conseiller général du Loiret, maire d'Artenay ; Christiane Claverie, née Samartini, gardien de la paix ; Georges Dortet, maire de Fontenay-lès-Briis (Essonne) ; Claude Doyen, chef du centre de déminage de Laon ; Paul Durand, sous-directeur à la préfecture de police ; Georges Fontes, ancien ministre, conseiller général de l'Hérault ; Hubert Four-

nier, préfet, président du conseil d'administration de l'Institut français de recherche pour le développement en coopération ; Gérard de Franqueville, ancien maire de Goulde-lancourt-lès-Berrioux (Aisne) ; l'abbé Patrick Giros, secrétaire du comité diocésain de la solidarité à l'archevêché de Paris ; Colette Horel, née Rondin, préfet, secrétaire général de la préfecture de Paris ; Jacques Hubsch, directeur à la préfecture de la Moselle ; Michel Justant, commandant de police ; André Lacomte, chef du centre de déminage de Bordeaux ; Christian Lacrampe, adjoint au maire de Cestas (Gironde) ; Jean Laroche, chef de cabinet du préfet du Val-de-Marne ; Raymond Marcellin, ancien ministre, ancien parlementaire, président du conseil général du Morbihan ; Christian Menoud, ancien attaché départemental contractuel ; Allen Merloz, née Allen, sous-préfet de Boulogne-Billancourt ; Dominique Moulin, directeur départemental de la sécurité publique de l'Essonne ; Jacques Moureau, directeur départemental des services d'incendie et de secours du Nord ; Bernard Munoz, directeur interrégional du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins de la zone Sud ; Dominique Périgord, commandant de police ; Philippe Pondaven, préfet du Cantal ; Jean-Pierre Raffarin, ancien ministre, ancien sénateur, président du conseil régional de Poitou-Charentes ; Aimé Ramadier, sous-directeur à la préfecture de police ; Monique Rousseau, née Maillat, vice-président du conseil général du Doubs ; Raymond Séguy, évêque d'Autun (Saône-et-Loire) ; Joseph Szewczyk, directeur départemental des services d'incendie et de secours du Morbihan ; Nicole Tricart, née Maury, commissaire divisionnaire de police ; Mordka Urbajtél, vice-président de la communauté israéliite de Belfort ; l'abbé Vincenti, ancien archiprêtre de Corte.

OUTRE-MER

Est promue *officier* :

Edith Schuler, en religion sœur Agnès, directrice d'un centre d'hébergement à la Réunion.

Sont nommés *chevaliers* :

Théotime Amolin, président d'une association sportive et culturelle à la Martinique ; Jean-François Cordet, préfet de la Martinique ; Roger Lam-Chan, président d'un comité départemental d'anciens combattants en Guyane.

Affaires étrangères

PERSONNEL

Sont promus *officiers* :

Thierry Godechot, consul général de France à Zurich ; Henri Leclercq, ministre plénipotentiaire à l'administration centrale ; Albert Turot, ambassadeur de France en Slovaquie.

Sont nommés *chevaliers* :

Sylvie Alvarez, ministre plénipotentiaire, secrétaire général de la présidence française de l'Union de l'Europe occidentale ; Alain Catta, ministre plénipotentiaire à l'administration centrale ; Pierre Morel, ambassadeur de France en Chine ; Joseph Rapin, ambassadeur de France en Equateur ; Jean Simon, secrétaire adjoint principal des affaires étrangères à l'administration centrale ; Jacques Warin, ambassadeur, représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

PROTOCOLE

Sont promus *officiers* :

Jean-François Deniau, ancien ministre, inspecteur général des finances ; Edouard de Lobkowicz, ambassadeur de l'ordre souverain de Malte au Liban ; Gérard Souham, administrateur de sociétés (Etats-Unis).

Sont nommés *chevaliers* :

Didier Bariani, ancien ministre, délégué national chargé des relations avec les institutions internationales ; Mgr Xavier Baronnet, évêque (Seychelles) ; Roger Bouillon, président de l'Association Amitiés Anjou-Hongrie ; Marcel Delcourt, médecin, cofondateur de Médecins sans frontières ; Jean-Louis Diefenbacher, délégué général de société en Asie (Singapour) ; Vincent Dor, directeur médical du Centre cardio-thoracique international de Monaco ; Bernard Faligant, chirurgien (Maroc) ; Dominique Gallet, président de l'Institut pour la coopération audiovisuelle franco-phonie ; Jean-Bernard Gauthier, directeur général de société (Pays-Bas) ; Cassam Gooljarry, président d'une filiale de société (Hongkong) ; Georges Hibon, président-directeur général d'une société (Etats-Unis) ; Marie-José Michelham, née Dupas, présidente d'une fondation (Suisse) ; le Père Marcel Ploi, aumônier national des étudiants marocains et du lycée Descartes à Rabat ; François Raynal, ancien fonctionnaire international ; Joseph Ris, président de société (Etats-Unis) ; Claude-Henri Vignes, ancien fonctionnaire international.

Affaires européennes

Sont nommés *chevaliers* :

Jean Burner, directeur de l'Agence France-Presse à Bruxelles, président de l'Association des journalistes francophones ; Bernard de Faubournet de Montferand, ambassadeur de France aux Pays-Bas ; Bernard Heger, directeur des affaires économiques et européennes de la Fédération des industries électriques et électroniques ; Jean-Paul Mingasson, directeur général des budgets de la Commission européenne ; Jean-Claude Piris, directeur général du service juridique du Conseil de l'Union européenne.

COOPERATION

Sont promus *officiers* :

Abdouou Assman, ancien magistrat ; Jean-Pierre Prouteau, ancien ministre, président du conseil des investisseurs français en Afrique.

Sont nommés *chevaliers* :

Marie Gonzalez, en religion sœur Marie Véronique, missionnaire au Cameroun ; Marc Janet, sous-directeur du personnel au ministère ; le Père Denis Maugenes, vicerecteur de l'université catholique d'Afrique centrale au Cameroun ; Gérard Sivilla, chef de la mission de coopération et d'action culturelle au Mozambique ; Margueritte Tiberghien, en religion sœur Marguerite, directrice d'école au Congo ; Mgr François Vella-ro, ancien évêque de Madagascar.

Economie, finances et industrie

Sont promus *officiers* :

Jacques Boyon, ancien ministre, ancien député, conseiller-maître honoraire à la Cour des comptes ; Léon Toubol, président-directeur général de société, conseiller du commerce extérieur.

Sont nommés *chevaliers* :

Michel Bieuville, attaché principal d'administration centrale au ministère ; Anne-Marie Gaudin, née Boutin, conseiller-maître à la Cour des comptes ; Pascal Breton, membre du directoire d'une société ; Gonzague Chupin, contrôleur financier ; Philippe Citerne, directeur général délégué dans une banque ; Jean-Claude Delespaul, secrétaire général de la Commission des opérations de Bourse ; Marc Déprez, contrôleur d'Etat honoraire ; Jeannine Hamard, née Ripoll, agent de recouvrement du Trésor public à Angers ; Jean Héaumé, président du conseil de surveillance d'une société, vice-président d'une chambre de commerce et d'industrie ; François Joven, président d'une filiale de la Caisse des dépôts et consignations ; Alain Lamassoure,

ancien ministre, ancien député, conseiller référendaire à la Cour des comptes ; Christian Manset, vice-président du conseil de surveillance d'une banque ; Jean-Claude Meyer, associé-gérant de banque ; Bernard Michel, inspecteur des finances, secrétaire général de la Caisse nationale de crédit agricole ; Pierre Rodocanachi, directeur général de société ; François Vigouroux, président du directoire d'une caisse d'épargne ; Paul Virole, directeur honoraire à la Banque de France.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Est promu *officier* :

Robert Matter, ancien directeur de société, président d'honneur d'une association nationale professionnelle.

Sont nommés *chevaliers* :

Jean Busnot, président-directeur général de sociétés ; Georges Chetochine, président-directeur général de société ; Pierre Lanson de Bonnav de Breuille, vice-président de société ; Claude Loreau, consultant en commerce international, conseiller du commerce extérieur ; Jean-Claude Luttmann, président-directeur général de société ; Guy Méral, directeur dans une organisation nationale interprofessionnelle ; Jean Metzger, conseiller commercial, chef de poste d'expansion économique à Genève ; Alain Négret, conseiller de présidents de sociétés, conseiller du commerce extérieur ; Paul-Henri Ravier, chef de service au ministère ; Alain Teitelbaum, président-directeur général de société, conseiller du commerce extérieur.

BUDGET

Suite de la page 9

agricoles ; Joseph Le Breton, président d'une coopérative agricole ; Jean Le Pechoux, directeur d'une société pour l'expansion des ventes de produits agricoles et alimentaires ; Jean-Jacques Lesgourgues, président-directeur général d'une société de semences ; Aymeri de Montesquiou Fezensac, ancien député, exploitant agricole ; Raymond Pinoit, directeur d'un groupement du Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts ; Jean Sébillotte, président de section du conseil général de l'agronomie ; Jacques Stéfani, directeur général de la Fédération des oléoprotéagineux ; Guy Veillon, président d'une caisse régionale de crédit agricole ; Julien Violin, directeur d'une fédération de syndicats d'industriels agroalimentaires.

Aménagement du territoire et environnement

Sont promus *officiers* : René Bourny, président d'honneur fonda-

teur de la Compagnie nationale des commissaires enquêteurs ; Paul Guillaumot, maire honoraire ; Paul Ozenda, professeur émérite de faculté ; Maurice Plantier, président d'honneur de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports ; Pierre Troude, inspecteur général honoraire de l'équipement ; Gervais Vivier, fondateur d'une fédération pour la défense de l'environnement.

Sont nommés *chevaliers* : André Candela, ancien chargé de mission pour la prévention de la délinquance ; Michelle Celarier-Descoeur, née Anouilh, maire, conseiller général ; Marie-Simone Chanson, née Roudier, maire ; Christine Dagain, née Maurel, collaboratrice de la direction de la prévention des pollutions et des risques ; Jean-Claude Daumas, délégué adjoint à l'environnement dans une société ; Victor Davidovici, conseil en génie sismique ; Max Denerly, président-directeur général de société ; Jean-Louis Frot, maire ; Alain Grimfeld, membre du comité scientifique de programmation environnement au ministère ; Arnaud Grou-Radenez-Boyer, membre d'un comité pour l'environnement ; François Guéard, conseiller régional ; Maxime Henoque, administrateur d'une agence de l'eau ; Claude Jau-

bert, directeur dans une direction régionale de l'environnement ; Eugène Jouventin, directeur d'un centre d'études biologiques ; Claude Michel, maire, ancien président de district ; Olivier Paz, maire, délégué général d'une association de protection du littoral ; André Perceval, président honoraire d'une chambre de commerce et d'industrie ; Pierre Préau, membre d'un comité d'aménagement et d'expansion économique ; Daniel Richard, président-directeur général de société ; Auguste Rivet, secrétaire général du centre culturel d'un conseil général ; Jean-Pierre Roux, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Gilbert Simon, ancien directeur d'administration centrale au ministère ; Robert Taillebourg, maire, conseiller général ; Daniel Travier, conservateur d'un musée régional ; André Trotreau, botaniste, consultant scientifique d'un parc national ; Joseph Werlé, maire honoraire.

Relations avec le Parlement

Sont promus *officiers* : Bertrand Duruflé, conseiller diplomatique du président du Conseil économique et so-

cial ; Claude Lebédél, directeur d'un service de l'Assemblée nationale.

Sont nommés *chevaliers* : Bruno Baufumé, directeur du service des relations internationales du Sénat ; Alain Brune, député honoraire du Jura, maire de Conliège ; Claudine Daussy, épouse Ostarcevic, directeur du service des comptes rendus analytiques du Sénat ; André Davoust, ancien député de la Mayenne, directeur d'une revue parlementaire ; Isabelle Orizet, née Constantin, directeur adjoint au service des commissions de l'Assemblée nationale ; Robert Provansal, directeur du service de l'architecture, des bâtiments et des jardins du Sénat ; Jacques-Philippe Vendroux, ancien député de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

Sont promus *officiers* : Jeanne Duba, dite Brutelle-Duba, présidente du Centre d'études politiques et de société ; Jean Dap, président du conseil économique et social de Lorraine ; Pierre Eelsen, président de l'institut régional d'administra-

tion de Nantes ; Roger Goemaere, président du conseil général de Loir-et-Cher ; Christian Join-Lambert, conseiller-maire à la Cour des comptes ; Jean Milhau, président du conseil général du Lot ; Marcel Paoli, ancien maire adjoint de Marseille.

Sont nommés *chevaliers* : Eliane Chemla, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Jacques Chollet, conseiller général de Lot-et-Garonne ; Claude Dhinnin, ancien député, maire de La Madeleine (Nord) ; Daniel Diéval, sous-directeur à la Caisse des dépôts et consignations ; Jean-Louis Gousseau, professeur de droit public, directeur de l'institut de préparation à l'administration générale de l'université de Poitiers ; François Grosclaude, professeur d'université ; René Hemmler, ancien directeur d'école, maire de Combrès ; Pierre Houssin, ancien député, président du conseil général de la Charente ; Aimable Mathon, ancien brigadier-chef de la police nationale ; Abel Mespoulet, conseiller général du Lot ; Pascal Renaud, inspecteur du Trésor ; Liliane Ricalens, née Jacquet, rédacteur en chef d'un bulletin d'élus ; André Rossinot, ancien ministre, ancien député, maire de Nancy ; Paul Samson, ancien maire des Angles (Pyrénées-Orientales) ; Lucien Villecroze, maire, vice-pré-

sident du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence.

Jeunesse et sports

Est promu *officier* : Claude Collard, président de l'Académie nationale olympique française.

Sont nommés *chevaliers* : Michel Barnier, ancien ministre, ancien président du comité d'organisation des Jeux olympiques d'Albertville ; Pierre Darmon, vice-président d'un club international de tennis ; Raymond Hahn, secrétaire général de la Fédération internationale de handball ; Daniel Meneux, vice-président de la Fédération des internationaux du sport français ; Jean Verbeke, vice-président de la Fédération française de football.

Affaires étrangères

PROTOCOLE

ÉTRANGER EN FRANCE
Est nommé *chevalier* : Raymond Kendall, secrétaire général de l'Organisation internationale de police criminelle.

DISPARITIONS

■ **LAWRENCE PAYTON**, chanteur et arrangeur du quartette vocal The Four Tops, est mort le 20 juin à Southfield (Michigan), à l'âge de cinquante-neuf ans, vient de révéler l'hebdomadaire américain spécialisé *Billboard*. Il était atteint d'un cancer du foie. The Four Tops était né en 1954 et devait devenir, avec The Supremes (où la chanteuse Diana Ross se fit remarquer), The Temptations et Smokey Robinson and the Miracles, l'une des troupes vocales les plus réputées de la compagnie de disques Tamla Motown. Ce label fondé à Detroit incarne une soul music sophistiquée et compte aussi parmi ses vedettes

Marvin Gaye, Stevie Wonder, les Jackson Five et le plus fameux d'entre eux, Michael Jackson. Lawrence Payton, deuxième chanteur du groupe conduit par Levi Stubbs, chanta notamment l'un des plus gros succès du groupe, *Reach Out, I'll Be There* (1966). La formation, qui continuait de se produire dans le monde entier, avait enregistré un album en 1995. Les trois membres survivants ont annoncé leur intention de continuer le groupe.

■ **FRANÇOIS FURET**, historien et académicien français, est mort, samedi 12 juillet, des suites d'un accident cérébral, à l'âge de soixante-dix ans (*lire page 22*).

NOMINATION

DIPLOMATIE

Hadelin de La Tour du Pin, ambassadeur en Sierra Leone en résidence à Conakry (Guinée), a été nommé ambassadeur au Zimbabwe en remplacement de Jacques Migozzi, par décret paru au *Journal officiel* du 12 juillet.

[Né le 26 août 1951 à Tananarive (Madagascar), Hadelin de La Tour du Pin Chambly de La Charce a une maîtrise d'histoire et est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1975-1977). Il a été, notamment, en poste à Rabat (1981-1985), à Alger (1990-1994), et à l'administration centrale, avant d'être nommé ambassadeur en Guinée en mai 1994. Il était ambassadeur en Sierra Leone en résidence à Conakry depuis mars 1997.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 11 juillet est publié :

● **Accord international** : un décret portant publication de la convention entre la République française et le royaume d'Espagne en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée à Madrid le 10 octobre 1995. Au *Journal officiel* du dimanche 13 juillet sont publiés :

● **Légion d'honneur** : cinq décrets portant élévations, promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur (*lire page 9 et ci-dessus*).

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

– Venus des quatre coins du monde, d'ici et d'ailleurs, La famille, Et les amis, de

Daphné et Patrick,

fêteront leur mariage, le 26 juillet 1997, à l'ombre du cèdre de L'Hermitage, Auzouer-en-Touraine, 37110 Château-Renaud.

Marie-Laure Reynaud, 1, rue Sainte-Catherine, 50260 Bricquebec. Michel Bouteillet, 180, route de La Wantzenau, 67000 Strasbourg. Ute Paquet, 4, boulevard de la Dordogne, 67000 Strasbourg.

Louise SIMON et ses quatre grands-parents sont heureux d'annoncer le mariage de

Mathilde BLOCH et Charles SIMON,

le 14 juillet 1997, à Moersdorf.

L. 6690 Moersdorf.

M. et M^{me} Jean-Philippe BELLOIR, M. et M^{me} Jacques JOURDA,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Mathieu et Valérie,

qui sera célébré le samedi 26 juillet 1997, en l'église Notre-Dame-des-Anges, à Bordeaux.

Décès

Yves DESCLOZEUX

s'en est allé subitement dans sa soixante-douzième année.

Claude, sa femme, Stéphanie, Arthur, Eléonore, Aurélien et Barbara, ses enfants,

vous invitent à les rejoindre pour la célébration religieuse et l'inhumation qui auront lieu le 16 juillet 1997, à 16 h 30, au cimetière, 48, avenue Pierre-Grenier, à Boulogne (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

88, rue Marcel-Dassault, 92100 Boulogne.

Jean-Pierre ESCANDE

nous a quittés le 11 juillet 1997.

46700 Saint-Martin-le-Redon.

– Mathieu, Samuel et Léa Gaugain, ses enfants,

Véronique Chalut, sa compagne,

Louise Gaugain, sa mère,

Marie-Françoise Dubois, sa sœur, et ses enfants,

Sylvain Chalut,

Toute la famille,

Tous les amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Michel GAUGAIN, psychanalyste,

survenu le 11 juillet 1997, à l'âge de cinquante ans.

La levée de corps aura lieu le jeudi 17 juillet, à 10 h 30, à l'hôpital du Val-de-Grâce, suivie de l'incinération, à 12 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

Ses cendres seront déposées au cimetière de Sauzon à Belle-Ile-en-Mer (Morbihan), le samedi 19 juillet, à 17 h 30.

– Le président, Les directeurs, Et tous les collaborateurs du Centre médico-psycho-pédagogique d'Eaubonne (Val-d'Oise), ont la tristesse de faire part du décès, le 11 juillet 1997, de leur collègue et ami,

docteur Michel GAUGAIN, psychiatre-psychanalyste.

Pendant près de vingt années, ils ont apprécié ses qualités humaines et professionnelles.

Ils expriment leur profonde sympathie à son épouse et à ses trois enfants.

– Les **Séminaires psychanalytiques de Paris**

ont la grande tristesse de faire part du décès survenu le 11 juillet 1997 de l'un de ses membres coordinateurs,

Michel GAUGAIN, psychiatre-psychanalyste.

Au nom de ses collègues et amis qui l'ont tant apprécié tout au long de ces années de travail commun, ils expriment à Véronique Chalut, sa compagne, à Mathieu, Samuel et Léa, ses enfants, Et à tous ses proches, leur plus profonde sympathie.

– M. et M^{me} Abel Goxe, M. et M^{me} Julien Periz, M. et M^{me} Yves Tattevin, M. Nicolas Deconnor, M. et M^{me} Raoul Vignes, M. et M^{me} Georges Jouffrey, M^{me} Georgette Grellard, M^{me} Marie-Claude Jouffrey, leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Yvonne JOUFFREY, née TADET,

à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 16 juillet, à 9 heures, en l'église de Sallèles-d'Aude.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière Saint-Pierre de Marseille, à 14 heures.

Colette PERRIN, née AUGER,

nous a quittés le 8 juillet 1997, dans sa quatre-vingt-treizième année.

De la part de : Nils et Nadine Perrin, David Perrin, Françoise et Yves Chapuis, ses enfants,

Antoine et Monique, Maxime, Alexandre et Valentin, Florence et Roland, Camille, Arnaud et Annick, Océane,

Bruno et Emmanuelle, Jean-Baptiste, Nathanaël et Clémentine, Sylvie et Marc, Tania,

Eric et Claudine, Adrien et Clémence, Patricia et Jean-Philippe, Clara, Rosalie et Gaspard, Olivier et Muriel,

ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, qu'elle entourait de sa tendresse.

Nous y associons le souvenir de

Francis PERRIN,

son mari, disparu il y a cinq ans.

« Le don de vivre a passé dans les fleurs. »

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Jean-Paul et Colette Trolonge, Hervé et Christiane Trolonge, ses petits-enfants, Et M^{me} Michèle Dunouhaud,

ont la douleur de faire part du décès de

André TROLONGE, ancien élève de l'Ecole centrale de Paris,

leur père, beau-père et grand-père,

survenu à Vence, le 11 juillet 1997, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation aura lieu à Bordeaux, le 16 juillet.

– La Fédération syndicale unitaire (FSU), Et le SNUIPP, ont la douleur d'annoncer le décès, le 10 juillet 1997, de

Jacques POMERANZ, délégué du personnel, militant national et parisien.

La FSU et le SNUIPP s'associent à la peine de sa famille et de ses proches.

Les obsèques auront lieu le jeudi 17 juillet, à 15 heures, porte principale du cimetière parisien de Bagneux (Hauts-de-Seine).

THÈSES

Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

Le Monde

DOSSIERS DOCUMENTS *littéraires*

L'horreur en littérature

De Dracula à Batman,

plongez au cœur des ténèbres pour découvrir toutes les facettes et représentations du Mal.

M UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde
BOUTIQUE

* Les stylos, gravés LE MONDE, vous sont garantis par la marque Rotring.

Le Triopen 3 fonctions : surligneur fluo, stylo bille noir et portemine (0.7)... 295 F

Acier PO2711
Noir mat PO2712

Le portemine Side Knock. Mécanisme original de mise en fonction par torsion du stylo 195 F

Acier PO1621
Canon de fusil PO1622

Le Roller Esprit, moderne, de haute qualité 180 F

Acier P33010
Canon de fusil P33015

Le stylo plume Esprit, moderne, toujours qualité Rotring 225 F

Acier P33052
Canon de fusil P33062

* Les cartables, marqués LE MONDE, sont en simili de haute qualité. Format 38 x 29,5 cm.

Le cartable 2 soufflets, dont un à fermeture Eclair, porte-stylos. Tourniquets automatiques 290 F

Noir S3004N
Bleu S3004B

Le cartable 3 soufflets, dont un à fermeture Eclair. Ferme à clé 290 F

Noir S326N
Bleu S326B

* La casquette noire en polycoton, visière bleue, brodée LE MONDE. Taille réglable.

CASQ1 60 F

* Le carnet mètreur, format 13 x 9 cm avec un crayon papier. Couverture cartonnée originale : 25 F

Couverture blanche : « LE MONDE en boîte » CARNB
Couverture noire : « LE MONDE et l'encrier » CARNN

* L'ensemble crayons, taille-crayon, gomme, aux couleurs du MONDE : 2 crayons 9 cm, 1 taille-crayon en bois, 1 gomme avec un dessin original

LOTS1 25 F

BON DE COMMANDE

Valable jusqu'au 31 octobre 1997 et dans la limite des stocks disponibles.

Articles	Réf	Qté	P.U.	P. total
– Cartable à tourniquets	S3004N		290 F	
	S3004B		290 F	
– Cartable à clé	S326N		290 F	
	S326B		290 F	
– Triopen	PO2711		295 F	
	PO2712		295 F	
– Portemine	PO1621		195 F	
	PO1622		195 F	
– Roller	P33010		180 F	
	P33015		180 F	
– Stylo plume	P33052		225 F	
	P33062		225 F	
– Casquette	CASQ1		60 F	
– Carnet mètreur	CARNB		25 F	
	CARNN		25 F	
– L'ensemble	LOTS1		25 F	

Montant total des articles	
Frais de port : <input type="checkbox"/> normal*	30,00 F
<input type="checkbox"/> colissimo**	45,00 F
Montant total à régler	

* Délais de livraison : 2 à 3 semaines

** Délais de livraison : 1 à 2 semaines

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : [][][][][]

Ville :

n° de téléphone : (facultatif)

MODE DE RÈGLEMENT : MBC 001

Par chèque à l'ordre du Monde

Ce bon de commande est à renvoyer à :

LE MONDE BOUTIQUE
21 bis, rue Claude-Bernard
75242 PARIS Cedex 05

Tous ces objets sont en vente à la Boutique du MONDE

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le :
01-42-17-29-97

Tarifs valables uniquement pour la France métropolitaine, nous consulter pour l'étranger.

COMME tous les Congolais de Brazzaville, Serge Bageta se bat pour survivre dans une ville en proie aux milices politiques et aux affrontements militaires. Mais il se bat aussi pour sauver treize années de travail. Treize années qui ont permis de doter le Congo d'un réseau bancaire mutualiste couvrant peu à peu tout le pays. Treize années qui ont ouvert l'accès des services bancaires à 73 000 Congolais et qui ont permis de commencer à développer le crédit – ou plutôt le microcrédit, à l'échelle des projets développés dans les villages africains – dans ce pays qui n'intéresse guère les banquiers classiques.

A Paris, Yann Gauthier, directeur général du Centre international du crédit mutuel (CICM), un organisme fondé par les caisses de Crédit mutuel françaises pour aider les Africains à créer leurs propres mutuelles d'épargne et de crédit, ne veut pas perdre espoir : « *Nous avons lancé des mouvements au Burundi et en Centrafrique, qui ont aussi traversé des circonstances difficiles et qui y ont survécu. Nous ferons tout pour que ce soit aussi le cas au Congo.* » Pour l'instant, il guette surtout les informations que parvient péniblement à lui transmettre Serge Bageta, qui dirige les Mucodec, les Mutuelles congolaises de l'épargne et du crédit. « *A l'exception du bureau central et de la caisse de Brazza-Centre, qui sont dans les zones les plus touchées par les affrontements, les autres caisses continuent tant bien que mal à fonctionner, en attente.* » Les responsables français du CICM, comme les Congolais, s'interrogent encore sur l'ampleur des dégâts et surtout sur la perte d'archives ou des sauvegardes informatiques, les matières premières de la banque. « *Mais nous sommes prêts à tout reconstruire s'il le faut, même si ce ne sera pas facile. La caisse de Brazza-Centre comptait 10 000 sociétaires. En Centrafrique, nous avons réussi à reconstituer 4 000 à 5 000 livrets d'épargne après la destruction de quelques caisses. Et, après les pillages, nous avions même racheté un de nos ordinateurs sur le marché.* »

La mobilisation pour sauver l'embryon de réseau bancaire que sont devenues les Mucodec est à la mesure de la déception des Français et des Congolais, bénévoles comme salariés, qui l'ont construit. A la mesure aussi de l'utilité et de la sécurité que peut représenter une telle infrastructure pour les épargnants africains. « *L'ambassade des Etats-Unis à Brazzaville obligeait tous ses salariés à ouvrir un compte aux Mucodec* », se souvient François-Xavier Posté, le cadre du Crédit mutuel français détaché par le ministère de la coopération pour diriger le réseau des Mucodec. Il est vrai que, face à la faillite des réseaux bancaires en Afrique, les mutuelles d'épargne et de crédit forment la seule solution.

C'est dans les années 70 qu'a commencé l'aventure du mutualisme bancaire en Afrique, bien avant que Hillary Clinton parraine des sommets sur le microcrédit. « *Dans le courant des années 70, plusieurs responsables africains nous ont demandé de les aider à mettre en place des réseaux sur le modèle du nôtre* », explique le docteur François Lefeuve, président de la Fédération de crédit mutuel de Laval et du CICM. Depuis, comme en Allemagne, en France ou au Québec à la fin du XIX^e siècle, les idées de Frédéric-Guillaume Raiffeisen, le père spirituel du mutualisme bancaire, progressent dans toute l'Afrique subsaharienne.

Dix-huit cadres du Crédit mutuel sont aujourd'hui détachés au Burundi, en République centrafricaine, en Côte-d'Ivoire, en Guinée et au Sénégal. Débarquant dans les plus gros villages avec un porte-voix, ils y rassemblent les habitants et leur expliquent les principes de fonctionnement d'une coopérative bancaire. Une fois convaincus, ces villageois élisent un conseil d'administration pour piloter la création de la caisse. Chaque épargnant en puissance doit ensuite acheter un livret et une part sociale. Il devient ainsi à la fois client et propriétaire de la caisse. En un mot, sociétaire.

« *Le mutualisme ouvre à tout le monde l'accès à l'épargne et au crédit. Là où il faut 200 000 à*

ACTIVE:PPDIM:IMGQUO28-4002
does not exist

Mieux adaptées à l'économie de subsistance des zones rurales, les coopératives d'épargne et de crédit se développent dans les pays africains francophones. Les nouveaux produits, créés pour répondre aux demandes locales, permettent aux populations de s'affranchir des usuriers

L'Afrique des microcrédits

300 000 francs CFA (2 000 à 3 000 francs français) pour ouvrir un compte dans une banque classique, 10 000 francs CFA (100 francs français) suffisent pour devenir sociétaire », explique Serge Bageta.

« *Nos caisses ont capté une clientèle qui n'avait pas accès à la banque, mais ce n'est pas pour autant une banque des pauvres. C'est la banque des gens* », renchérit Blandine Bamba, la très motivée présidente du conseil d'administration de la caisse Crep-Coopec (le mouvement mutualiste de Côte-d'Ivoire) de Yopougon, dans la banlieue est d'Abidjan. « *Les fonctionnaires, qui constituent l'essentiel de la population bancarisée, viennent aussi chez nous. Les commerçants et les gros épargnants aussi. Ils aident les petits.* » C'est le principe de la mutualisation.

De plus en plus, celui-ci fonctionne aussi entre les caisses urbaines et les caisses rurales. Car, si l'origine des coopératives d'épargne et de crédit, comme celle du Crédit mutuel en France, est d'abord rurale, ce sont les caisses urbaines qui se développent le plus vite aujourd'hui. « *Quand les réseaux arrivent à maturité, l'excédent d'épargne urbaine permet de financer le développement des caisses rurales, parfois moins rentables* », explique Thierry Papillion, un cadre français originaire du Crédit mutuel des Deux-Sèvres, qui dirige le Crédit mutuel du Sénégal.

POUR beaucoup de sociétaires, l'accès au service bancaire change leur vie. Rapidement, ils deviennent très attachés à leur mutuelle. « *C'est ce qui peut sauver les caisses en cas d'agitation politique ou militaire* », constate Yann Gauthier. Dans chaque pays, et en particulier au Congo, l'appropriation de la banque coopérative par la population est totale. C'est leur caisse, elle leur doit des comptes, un meilleur service, et ils viennent nombreux les réclamer en assemblée générale.

Le premier apport des caisses de

crédit mutuel, c'est une plus grande sécurité pour l'épargne modeste. « *Je préside un groupement de soixante-six femmes qui travaillent sur le marché* », explique ainsi Nogaye Ndiaye, une commerçante du marché de Thiès, la deuxième ville du Sénégal. « *Dans notre groupement, chaque femme verse 5 000 francs CFA [50 francs français] par mois dans une cagnotte pour épargner. Chaque mois, cela fait 330 000 francs CFA [3 300 francs français]. Je ne peux pas les garder. Avant, on plaçait l'argent auprès d'un commerçant libanais ou mauritanien du marché, qui prenait une commission pour le garder.* »

Aujourd'hui, ces soixante-six femmes ont un livret ; en fonction des résultats de leur caisse, elles touchent une « ristourne » en fin

caisse de M'Bour, un des principaux ports de pêche du Sénégal, a été créée, les femmes peuvent emprunter au Crédit mutuel pour acheter le poisson qu'elles revendent séché ou fumé. Elles paient un taux de 18 % ou 19 % l'an, alors que les mareyeurs ou les usuriers leur prêtaient jusqu'à présent à des taux pouvant atteindre 50 % par semaine !

Dans les campagnes, l'impact est encore plus fort : « *Les usuriers ont essayé de contrecarrer le Crédit mutuel, mais la population a vite compris où était son intérêt* », déclare un paysan sociétaire de la caisse de N'Doffane, dans le bassin arachidien sénégalais. L'un des premiers produits distribués au Sénégal dans les caisses rurales est le crédit de campagne, qui per-

note l'un de ses inventeurs : « *C'est un bon moyen pour les gens de préserver leur épargne des sollicitations familiales, en montrant qu'ils sont eux-mêmes endettés. Ici, la famille, c'est une communauté d'une quinzaine de personnes au moins, à qui on ne peut rien refuser.* »

AU Sénégal, pour créer le réseau de l'épargne, le Crédit mutuel a développé le « crédit tabaski » en vue de la fête du mouton. Six mois avant la cérémonie, les familles musulmanes commencent à épargner. Le Crédit mutuel leur prête ensuite un montant équivalent à la somme épargnée, que le sociétaire rembourse pendant les six autres mois.

Dans la plupart des pays où le mouvement s'est implanté avec l'appui du Crédit mutuel, la greffe semble donc prendre. Le mouvement mutualiste compte désormais plus de 350 000 sociétaires actifs, 800 salariés et des réseaux allant de 45 caisses au Congo à 90 caisses en Côte-d'Ivoire. Au Congo, le mouvement des Mucodec, lancé en 1984, compte plus de 73 000 sociétaires. Le Crédit mutuel du Sénégal en est à 55 000, dix fois plus qu'en 1990, celui de Guinée à 60 000, et les Crep-Coopec de Côte-d'Ivoire affichent 67 000 sociétaires. « *Les mouvements créés en République centrafricaine (16 000 sociétaires) et au Burundi (82 000 sociétaires) affichent une résistance spectaculaire* », souligne Yann Gauthier.

En dehors des six pays où le mutualisme bancaire se développe sous l'aile du Crédit mutuel, d'autres réseaux ont vu le jour, avec l'appui du Crédit coopératif au Mali ou avec le conseil technique des Caisse Desjardins, le réseau mutualiste du Québec, au Burkina-Faso.

« *Le développement des mutuelles est devenu un mouvement populaire qui suscite beaucoup d'espoirs* », constate Pape Ousmane Sakho, le ministre de l'économie, des finances et du plan du Sénégal. Il est vrai qu'il répond bien aux conditions de l'économie informelle.

« *La moyenne de nos crédits est à 107 000 francs CFA, environ 1 000 francs français* », rappelle Thierry Papillion. Ils sont remboursés à plus de 95 %. Pour les autorités locales, ces caisses coopératives d'épargne et de crédit sont source à la fois de satisfaction et d'inquiétude. Leur caractère informel, s'il colle bien à l'esprit de leurs clients, peut les rendre vulnérables. « *Ce qui s'est passé en Albanie nous impose à tous la plus grande prudence* », reconnaît le directeur d'une banque centrale africaine. Les mutualistes ne risquent-ils pas d'être plagés par des escrocs ? Les projets qui se montent un peu partout en Afrique autour de certaines communautés – banques de femmes, banques de paysans – sont-ils vraiment encadrés et fiables ?

« *Il y a au total quatre-vingt-douze mutuelles différentes enregistrées dans le pays* », indique à Dakar Marceline Sylla Tall, chargée de les superviser au ministère de l'économie. Les problèmes de sécurité et de vol ne menacent-ils pas ces petites caisses rurales mal protégées ? « *Il y a forcément des problèmes, mais finalement pas plus qu'il n'y en a eu historiquement au tout début du mutualisme en Europe* », constate François Lefeuve.

La structure rurale et paysanne de la plupart des caisses permet l'exercice d'un bon contrôle. « *C'est plus compliqué pour les caisses urbaines* », avoue le CICM. Mais c'est là que la pédagogie et l'encadrement du réseau, avec les services de formation et d'inspection que met en place le CICM, sont essentiels. « *Le rôle du conseil d'administration et des élus, qui sont tous bénévoles, est aussi très important* », insiste Boubacar Diop, vice-président de la caisse de Thiès.

Le véritable succès des mutuelles et leur bon fonctionnement repose de fait sur l'implication dans le projet de tous ses sociétaires.

Sophie Fay

Dessin : Patrick Lestienne

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le président, chef de guerre de l'opposition

C'est la tradition : le 14 juillet est le jour du président. Chef des armées, il passe en revue les militaires qui défilent sur les « Champs » ; chef de l'Etat, il dispense son message et ses oracles sur les chaînes de télévision ; maître de maison, il accueille ses invités sur les pelouse de l'Élysée. Cette fois, ses propos étaient d'autant plus attendus qu'ils étaient les premiers depuis l'échec de la majorité sortante aux élections législatives anticipées. Sonné par le bilan inattendu d'une manœuvre qui devait lui redonner une légitimité pour cinq années, Jacques Chirac s'est retrouvé désavoué. Avare de confidences sur les prémices et les conclusions de cette opération désastreuse, il était attendu avec un certain curiosité.

L'attente a-t-elle été satisfaite ? Le résultat est aussi paradoxal que l'est l'homme. Certes, on imaginait mal M. Chirac faire un acte de contrition. Mais personne ne pensait qu'il « colle-rait » à ce point à une gestion que les Français viennent tout juste de sanctionner. Surtout, il n'a pas paru très cohérent de proposer une « cohabitation constructive » avant de se laisser entraîner dans une opération de déconstruction de toutes les décisions de son nouveau premier ministre. Mais il est déjà arrivé que le président n'assume pas une partition dès lors que celle-ci nécessite une certaine subtilité. La cohabitation est un art

tout d'exécution et d'habileté tactique.

Cette prestation entre cependant dans le cadre d'une stratégie de communication qui a pour but, aussi, de restaurer l'autorité du président sur son propre camp. Cet objectif n'aurait pas dû lui interdire d'être *fair play* avec ses adversaires. La polémique, approximative, sur les chiffres des déficits publics, celui laissé par Edouard Balladur ou celui visé par le nouveau gouvernement, était bien inutile en cette circonstance. Il assure que les déficits publics ont atteint leur maximum en 1993 avec 6,4 % PIB alors que les chiffres officiels, comme le suggère la note d'Alain Juppé à Lionel Jospin, affichaient 5,6 % sous la gestion d'Edouard Balladur en 1993 et 1994. Il affirme aussi qu'avec les privatisations, l'objectif de 3 % pouvait être atteint en 1997 alors même, qu'au regard des critères de Maastricht, les recettes de ces privatisations ne peuvent être prises en compte dans l'évaluation des déficits.

Était-il nécessaire pour M. Chirac de se placer aussi vite dans la posture du chef de guerre de l'opposition alors que la cohabitation, qui a ses bons côtés, lui permet de commencer à rétablir son image dans l'opinion ? Dans une fonction dont il dit lui-même, à juste titre, qu'elle a pour avantage la durée, le chef de l'Etat devrait aussi considérer que celle-ci lui autorise la réflexion, avant l'action.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomet, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre

Directeur artistique : Dominique Roynette

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenzi

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Week-end à Deauville

ENTRE Paris et Deauville, il faut pouvoir abandonner, après avoir pris soin d'en extraire son portefeuille, le morne complet de nos soucis quotidiens pour revêtir les couleurs claires du vent, du rire, du soleil et des vagues.

La mer, où dansent les petits sabots des voiliers aux larges ailes, fournit toujours une excellente occasion de se donner en représentation « sur les planches » qui bordent la plage. Et si la terre entière ne tourne pas autour du bar du Soleil, rares sont les pays qui n'y sont point représentés.

Cela ne manque point de ténues : relativement simples pour des hommes qu'un rien déshabille, plus variées pour leurs compagnes qui revêtent cette année l'ample vareuse rayée, ou bien le short clair sur le pain d'épice des jambes hâlés, ou encore et surtout ces petits pantalons de toile, façon jardi-

nière, arrêtés au-dessous du genou. Verres fumés mais vie en rose à l'ombre des parasols en fleurs, rouges, bleus ou verts, qui égayent les premiers mètres de sable : sauf intrépidité notable, on ne s'aventure guère plus avant vers la mer.

D'un ou deux blockhaus allemands au béton rebutant on a fait des boutiques de glacier fraîchement repeintes sinon très légères. Là-bas, point trop disparate, mais tracée comme au sismographe à la pointe des pignons normands, la ligne des villas rejoint l'horizon ; de l'autre côté, étagés sur la colline de Trouville, quelques mas font l'école buissonnière entre bosquets et peupliers, perlés encore de la rosée du matin sur leur moquette de gazon à la Flandrin bordé de gravier.

Henry Magnan

(16 juillet 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La Suisse n'a pas peur d'affronter son passé

par Flavio Cotti

PLUS d'un demi-siècle après la seconde guerre mondiale, la Suisse, avec d'autres pays, se trouve à nouveau interpellée par l'Holocauste et ses conséquences. Qu'il s'agisse des avoires en déshérence subsistant dans des institutions bancaires, des transactions sur l'or de la Reichsbank allemande, des comptes secrets de hauts dignitaires nazis, du commerce d'œuvres d'art pillées, de la vente d'armes et de matériel stratégique ou du sort réservé aux réfugiés, de nombreuses interrogations restées sans réponse resurgissent aujourd'hui.

En Suisse, des yeux se sont ouverts, des voix se sont fait entendre et des initiatives sans précédent ont été prises afin de rendre justice à l'histoire comme aux victimes de la Shoah. Cette démarche, nous avons voulu l'entreprendre avec détermination, compassion et confiance. Détermination de faire toute la lumière sur notre passé récent, pour douloureux qu'il puisse se révéler. Compassion pour les victimes aussi, car tout ce qui a trait à la politique des réfugiés de la barbarie nazie, au problème des avoires en déshérence ou des transactions économiques et financières avec le III^e Reich est indissociablement lié à l'un des plus grands traumatismes de l'Histoire, la Shoah. Confiance enfin, car ce travail d'investigation nous offre une occasion unique de nous enraciner dans un pays réel, et non mythique, pour construire son futur sur des bases solides.

Je crois le moment venu d'essayer de dissiper la confusion régnant dans l'opinion publique, aussi bien autour du rôle de la Suisse durant et après la seconde guerre mondiale que des mesures qu'elle a récemment mises en œuvre dans ce contexte.

Que l'histoire suisse des années 30 et 40 présente – à l'instar de celle des autres pays européens – des zones d'ombre est un fait indéniable. La proposition suisse faite aux nazis d'apposer sur les passeports des juifs allemands ce qu'on a appelé le timbre juif et le renvoi de quelque trente mille juifs à la frontière sont de très graves fautes qui ne peuvent plus être réparées. De même, une partie des relations que la Banque nationale suisse et certains milieux économiques ont entretenues avec le Reich ne sont pas à porter au crédit de la Suisse. Dès 1995, en commémorant la fin de la guerre, le président de la Confédération Kaspar Villiger a présenté des excuses officielles pour le singulier manque de courage dont fit alors

preuve le gouvernement suisse à l'égard des réfugiés. Conscient que nombre de personnes ayant cherché refuge en Suisse depuis la France occupée ont été victimes de cette politique, je saisis cette occasion pour leur réitérer ces excuses.

L'objectivité commande cependant que soient aussi relevés les services rendus par la Suisse, alors totalement encerclée au cœur de l'Europe nazie, en faveur de l'humanité menacée dans ses valeurs les plus fondamentales. La Suisse, avec ses quatre millions d'habitants, a accueilli au cours des années de guerre trois cent mille réfugiés, parmi lesquels quelque vingt-cinq mille juifs, ainsi que quarante mille soldats qui avaient combattu dans l'armée française en 1940. Ces actions, comme celles du Comité international de la Croix-rouge, en faveur des prisonniers de guerre alliés, ou de héros de l'action humanitaire, tels Carl Lutz ou Paul Gruninger, en faveur des juifs, rappellent que la Suisse demeure un îlot de liberté et de démocratie. Sa ferme volonté de se défendre contre l'Allemagne en cas d'agression et de maintenir une

politique de notre pays avant et pendant la seconde guerre mondiale. Présidée par le professeur et historien Jean-François Bergier, elle comprend neuf experts suisses et internationaux. Une vingtaine d'historiens sont à l'œuvre. Un accès illimité à toutes les sources suisses, y compris celles qui seraient normalement couvertes par le secret bancaire, leur est assuré. La commission présentera deux rapports intermédiaires, le premier sur les transactions sur l'or en fin d'année et l'autre, sur la politique suisse en matière de réfugiés, au début de 1998.

Afin de rendre justice aux titulaires d'avoires en déshérence, des mesures ont été prises. S'il est vrai que les institutions bancaires suisses se sont trop longtemps caractérisées par une attitude souvent peu coopérative et empreinte d'un juridisme étroit, il est également juste de dire qu'elles ont aujourd'hui pris l'engagement de faire toute la lumière sur l'existence des comptes dormants et de restituer les valeurs que les enquêtes en cours permettront de découvrir. A cet effet, l'accord de

Le nombre des initiatives lancées ces derniers mois témoigne du sentiment de solidarité à l'égard des victimes de la Shoah

presse libre témoignaient des sentiments antinazis de la population.

Il convient ainsi de ne pas oublier que c'est précisément la neutralité qui permit à la Suisse de poursuivre son action humanitaire et de secours. En outre, dans les circonstances d'alors, la survie même du pays fut tributaire de cette neutralité, que certains, aujourd'hui, se plaisent à taxer d'immorale. En toute humilité, je pense qu'en assurant la survie de la Suisse, la neutralité s'est révélée être dans l'intérêt de l'Europe entière. Après la guerre, la participation suisse à la reconstruction de l'Europe fut, elle aussi, significative, puisqu'elle atteignit 1,5 % de son PNB de l'époque.

AFFRONT notre passé avec ses zones d'ombre et de lumière, réparer ce qui peut l'être, nous montrer solidaires des victimes de l'Holocauste mais aussi des souffrances futures, telles sont les lignes directrices de notre action aujourd'hui.

En décembre 1996, le Parlement suisse a institué une commission indépendante d'experts chargée d'examiner de manière globale, approfondie et sans réserve le comportement économique et po-

mai 1996 entre l'Association suisse des banquiers et les principales organisations juives concernées a institué un comité indépendant d'éminentes personnalités présidé par Paul Volcker, l'ancien président de la Réserve fédérale américaine. Cette mesure, de même que la publication imminente par l'Association suisse des banquiers des noms des titulaires de comptes ouverts avant 1945 et dormants depuis lors, permettra d'accélérer le processus d'identification des ayants droit avec une transparence optimale.

Nous voulons aussi soulager le sort des survivants de l'Holocauste dans le besoin. A cette fin, et grâce notamment à la contribution des principales banques suisses, le Conseil fédéral a créé, au mois de février, en étroite concertation avec l'Organisation juive mondiale de restitution, un fonds spécial humanitaire. Actuellement doté de plus de 170 millions de francs suisses (près de 700 millions de francs français), ce Fonds recevra en outre un don de la Banque nationale suisse de 100 millions, dès que la base légale nécessaire aura été approuvée. Ce fonds n'est pas

étaient propriétaires de biens immobiliers, le plus grand nombre étant de simples locataires de condition modeste. Ainsi, des premières enquêtes il résulte une situation fort complexe qui ne doit pas être simplifiée à l'excès par des observateurs prompts à l'amalgame.

Les statuts des juifs promulgués par Pétain et les lois spoliatrices de Vichy ont eu un effet dévastateur. Mais à la Libération, alors que les Français faisaient face à d'énormes difficultés économiques, les dirigeants issus de la Résistance ont manifesté une volonté de réparation. Il n'empêche que, dans le chaos psychologique de l'après-guerre, les difficultés administratives et bureaucratiques ont découragé plus d'un survivant de faire valoir ses droits.

La disparition de certains patrimoines (tableaux, avoires en banque, actions, fonds de commerce) était alors méconnue par les enfants orphelins dont on imagine fort bien que leur recouvrement n'était pas la préoccupation première. Qui a pensé par exemple, à ce moment-là, que ses parents ou grands-parents avaient pu souscrire des contrats d'assurance-décès ? Il serait légitime, en core aujourd'hui, que ces ayants droit puissent faire valoir leurs revendications, et qu'une nouvelle législation les y autorise, pour éviter la prescription de leur action.

Mais la véritable question se pose en ce qui concerne près de 20 000 familles entièrement disparues, qui n'ont pas laissé d'ayants droit. Nul n'a pu ni ne pourra demander quoi que ce soit. Que peut-on revendiquer en leur nom ? Rien ne constituera jamais une réparation de la Shoah. Il ne peut

un mécanisme de restitution ou de compensation : ses futurs bénéficiaires seront choisis indépendamment de tous liens qui les relieront à la Suisse avec pour objectif, à la fois ambitieux et nécessairement limité, de venir en aide aux plus démunis.

D'autre part, de nombreuses initiatives privées ont été lancées ces derniers mois. Mieux que toute mesure officielle, elles témoignent du profond sentiment de solidarité du peuple suisse à l'égard des victimes de la Shoah. Ainsi, pour ne citer que ce seul exemple, un groupe de lycéens bernois mène une campagne de collecte de fonds en faveur des survivants et de leurs familles. A ce jour, l'équivalent de 200 000 francs français a été distribué à des associations d'aide aux survivants. Interrogés sur leurs motivations, ces jeunes se réfèrent à la tradition humanitaire de leur pays et à leur volonté d'entreprendre quelque chose en faveur des victimes de l'Holocauste.

Animé du même esprit humanitaire, le président de la Confédération a présenté, le 5 mars, l'idée d'une Fondation suisse de la solidarité, dont le but serait de contribuer à soulager, en Suisse et à l'étranger, la souffrance humaine. Nous travaillons actuellement à la concrétisation de cet important projet d'avenir, sur lequel le peuple suisse se prononcera à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la Constitution du pays, en 1998.

Ne nous leurrions pas : ces mesures ne sauraient suppléer au travail de mémoire qui s'impose, en Suisse comme ailleurs, afin que l'indescriptible ne se reproduise jamais plus. Nous nous devons d'être vigilants face à toute résurgence de racisme ou d'antisémitisme. Je souhaite sincèrement que, dans le cadre du débat que nos pays, en étroite collaboration les uns avec les autres, ont à mener en relation avec leur passé récent, ils sachent s'opposer à cette menace avec la vigueur nécessaire.

Le débat sur l'histoire de la guerre et ses conséquences doit être mené avec dignité et sérénité. La souffrance des victimes, le respect des survivants l'exigent. Ce n'est qu'à cette condition que les défaillances de notre civilisation resteront ancrées dans la conscience de l'humanité, témoignage d'une tragique virtualité dont nous devons, tous, rendre la résurgence à jamais impossible.

Flavio Cotti est ministre des affaires étrangères de Suisse et vice-président du gouvernement.

La réparation que nous devons aux victimes de la Shoah ne peut s'inscrire finalement que dans un devoir de mémoire et de transmission destinée aux nouvelles générations. La réparation morale doit se substituer à l'indemnisation matérielle dans l'accomplissement de deux objectifs majeurs. Le premier devrait être le renforcement, par la mise en œuvre d'importants moyens matériels, de la recherche universitaire sur le pourquoi et le comment de la Shoah afin que soient mieux connues et enseignées sa genèse et son histoire.

En outre, sur cette terre d'Europe qui a vu se perpétuer le plus grand crime contre l'humanité, il faudrait que le gouvernement de la France prenne la décision de la construction à Paris d'un centre pédagogique aux dimensions de cette tragédie et de sa place dans notre temps. Comparable par son ampleur au Mémorial de la Shoah de Washington, il pourrait retracer avec les moyens audiovisuels actuels la façon dont le nazisme a pu prendre le pouvoir en Allemagne, s'étendre sur une grande partie de notre continent pour y imposer sa terreur. Il constituerait un centre d'informations, de rencontres et de débats pour tous les jeunes d'Europe. A la mémoire des victimes de la Shoah serait créé ce rendez-vous avec les pages de leur histoire.

Pour l'avenir, il s'agirait d'une œuvre essentielle alors que se développent des mouvements fondés sur l'intolérance et la haine, et que sur différents continents sont commis des crimes contre l'humanité par des héritiers objectifs du nazisme.

Henri Hadjenberg

MONNAIES Le dollar a atteint, lundi 14 juillet dans la soirée, les niveaux les plus élevés face au mark et au franc depuis six ans, à, respectivement, 1,7996 et 6,0695. ● PLUS QUE

D'UNE HAUSSE de la devise américaine, il s'agit d'une baisse des monnaies européennes (hormis la livre) liée à la conviction, chez les cambistes, que l'Union monétaire se fera dans les

délais prévus, mais avec un euro « faible ». ● LES ANALYSTES estiment que le principal critère de convergence, un déficit public inférieur à 3 % du PIB en 1997, ne sera respecté ni par

l'Allemagne ni par la France. ● DANS CETTE HYPOTHÈSE, l'Union monétaire devrait se faire dans une zone géographique englobant les pays du sud, et notamment l'Italie, qui ont par tra-

dition des monnaies « faibles ». ● ILLUSTRATION de la faiblesse des devises continentales, la livre a, elle aussi, touché ses plus hauts niveaux face au deutschemark et au franc.

La perspective d'un euro « faible » pousse le dollar au-dessus de 6 francs

Les marchés financiers doutent de la capacité de l'Allemagne et de la France de ramener dès cette année leurs déficits publics à un strict 3 % du produit intérieur brut. Cette crainte affaiblit le deutschemark et le franc

LES DOUTES GRANDISSANTS sur la capacité de l'Allemagne et de la France à réduire leurs déficits publics et la perspective, dans cette hypothèse, du lancement d'un euro « faible » propulsent le dollar toujours plus haut face aux devises européennes. Le billet vert, qui retrouve également un rôle de valeur refuge face à la tourmente monétaire en Asie du Sud-Est, a atteint des niveaux les plus élevés depuis août 1991. Lundi soir, la devise américaine s'échangeait à 6,0695 francs et 1,7996 mark, contre 6,0175 francs et 1,7825 mark vendredi. Mardi 15 juillet dans la matinée, le dollar perdait un peu de terrain, à 6,0305 francs et 1,7848 mark.

Plus que d'un renforcement de la monnaie américaine, il s'agit d'un recul des devises européennes directement concernées par l'euro, et notamment du deutschemark. La monnaie allemande perd son statut privilégié avec le lancement attendu d'une Union monétaire dans une zone



géographique large comprenant les pays du Sud (Italie, Espagne et Portugal) aux devises traditionnellement plus faibles.

Illustration supplémentaire de cette faiblesse européenne, le yen n'a pas souffert au cours des dernières semaines de l'avancée du dollar et reste stable depuis trois mois autour de 114 yens pour un billet vert. En revanche, la livre, dans la foulée du dollar, atteint elle aussi des niveaux records, les plus élevés depuis octobre 1990, face aux monnaies du continent, à respectivement 3,0258 marks et 10,214 francs.

CROISSANCE DÉCEVANTE

Le collectif budgétaire présenté le 11 juillet par le gouvernement allemand est loin d'avoir convaincu. Au contraire, ce sont les déclarations faites, vendredi, par le ministre allemand des finances, Theo Waigel, qui ont subitement provoqué une accélération de la hausse du billet vert. M. Waigel a affirmé que les déficits publics de

son pays atteindront strictement 3 % du PIB (produit intérieur brut), mais il n'a pas donné de précisions sur les moyens utilisés par son gouvernement pour y parvenir. Il compte sur de bonnes surprises dans le budget des Länder...

En dépit des discours récurrents de dirigeants allemands sur leur volonté de parvenir à respecter à la lettre les critères de Maastricht, les marchés n'y croient pas. L'Allemagne comme la France sont considérées comme trop affaiblies par une croissance économique décevante, la hausse du chômage et des recettes fiscales en baisse pour faire l'effort budgétaire nécessaire. En juin, et pour le troisième mois consécutif, le chômage a augmenté outre-Rhin. Avec 4,384 millions de demandeurs d'emploi, le gouvernement de Bonn aura le plus grand mal à réduire ses dépenses. Pour Joanne Perez, économiste chez Merrill Lynch à Paris, l'Allemagne devrait afficher un déficit de 3,4 % en

1997. Le gouvernement français parie d'ailleurs sur l'incapacité allemande à réduire ses déficits pour pouvoir lui aussi apprécier les critères « en tendance ». Les déclarations faites lundi par le président de la République, Jacques Chirac, reconnaissant que les déficits en France sont actuellement de « l'ordre de 3,5 % » du PIB, ont contribué au recul dans la soirée des devises européennes.

MENACE SUR LES TAUX

La Bundesbank va-t-elle longtemps tolérer un pareil affaiblissement ? Le billet vert approche dangereusement du seuil, que l'on considère comme inacceptable par les autorités monétaires allemandes, de 1,80 deutschemark. Pour les banques centrales européennes, si leurs monnaies continuent à s'affaiblir, le risque n'est pas négligeable de voir remonter les taux à long terme sur le Vieux Continent : les investisseurs pourraient réclamer une meilleure rémunération pour compenser leurs

pertes de change. D'autant que les obligations à dix ans européennes offrent des taux inférieurs de 0,80 % à 0,90 % à leurs homologues américaines.

Mais les instituts d'émission n'ont pas forcément les moyens d'enrayer la progression du dollar. Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank, a déjà essayé jeudi, sans succès, de mettre son poids dans la balance. « Nous nous trouvons actuellement dans une phase où la correction du deutschemark [face aux autres monnaies] a touché à sa fin », avait-il déclaré lors d'une conférence de presse.

L'étape décisive consistera dans la publication, le 21 juillet, de l'audit sur les finances publiques françaises. L'Allemagne n'a pas convaincu le 11 juillet, et, si la France réservait, elle aussi, une mauvaise surprise, le mark et le franc pourraient s'affaiblir à nouveau. La Bundesbank se trouverait alors forcée de réagir.

Eric Leser

Les entreprises françaises se réjouissent

SIX FRANCS ! Les groupes français n'osent pas y croire. Même si, depuis plusieurs mois, la monnaie américaine ne cesse de s'apprécier, jamais ils n'auraient parié que le billet vert atteindrait tel niveau. Alors que la livre monte elle aussi, ils ont le sentiment de retrouver l'oxygène qui leur a tant manqué pendant quatre ans.

La remontée du dollar peut-elle vraiment soutenir la croissance de l'économie française ? Pour les économistes, il n'y a aucun doute. Alors que l'essentiel de l'activité économique est tiré en ce moment par les exportations, l'appréciation du dollar face au franc a un impact décisif. L'Association française des économistes d'entreprise (Afedé) a bâti des scénarios de croissance à partir du niveau du dollar. En janvier, elle pronostiquait une croissance de 2,5 % si le billet vert dépassait 5,40 francs. En juin, elle révisait ses prévisions à la hausse, compte tenu de la montée du billet vert. Bien plus optimiste que les autres instituts, elle annonçait une croissance de 2,6 % pour l'année.

« Le nouveau seuil pour l'économie française, c'est 6 francs », annonçait alors Jean-Louis de Fomervault, économiste de la fédération de la mécanique et membre de l'Afedé. « A ce niveau, de nouveaux marchés, jusqu'alors fermés, s'ouvrent. Les entreprises peuvent vraiment reconstituer leurs marges et leurs profits. »

MATIÈRES PREMIÈRES

Les comptes des groupes qui travaillent beaucoup en dollar vont s'améliorer. « Une variation de 10 cents se traduit par une hausse de 50 millions de francs sur notre résultat net », explique Pechiney, qui réalise 50 % de son chiffre d'affaires en dollars. Des groupes comme LVMH, Cointreau, L'Oréal ou Essilor attendent des millions de bénéfices supplémentaires du rebond de la devise américaine. Aérospatiale, qui estime que toute hausse de 10 centimes du dollar se traduit par 250 millions de résultats, ne va pas pourtant pas pouvoir en bénéficier à plein. Le groupe a adopté, en effet, une politique de couverture : jusqu'en 1998, il s'est assuré pour un dollar stable à 5,80 francs. Pendant des mois, Aérospatiale a été épargné grâce à ce choix. A partir d'aujourd'hui, il perd un peu.

L'amélioration des marges ne devrait pas être compromise par un renchérissement des matières premières. Le prix du pétrole n'a cessé de baisser ces derniers mois, ce qui permet aux entreprises de compenser l'augmentation du dollar. Depuis un an, la facture énergétique des entreprises en francs est

restée à peu près stable. Le même phénomène se produit dans d'autres matières premières comme le papier et l'aluminium. Malgré un redressement de la demande, les cours en dollars stagnent, comme si les marchés avaient décidé d'ajuster avec la monnaie américaine.

Au-delà de ces seuls effets de conversion, un dollar à 6 francs va permettre aux entreprises d'améliorer leur compétitivité face à leurs concurrents, sur tous les marchés mondiaux. L'effet de substitution, qui avait joué contre les produits français, devrait s'inverser. Les secteurs les plus exportateurs, mais aussi ceux qui sont exposés à une concurrence des pays de la « zone dollar » comprenant à la fois les Etats-Unis mais aussi une grande partie des pays émergents, devraient en être les principaux bénéficiaires, selon une étude du Cepii (Centre d'études prospectives et d'informations internationales).

ÉCHELLE DE SENSIBILITÉ

Travaillant à partir des échanges commerciaux entre 53 pays, représentant 95 % du commerce mondial et des données de production de 27 secteurs, l'institut a établi une échelle de sensibilité aux variations du dollar. « Une variation de 10 % du change du dollar exerce au bout de trois ans des effets importants sur la production de certains secteurs », note le Cepii.

Parmi les plus concernés : l'aéronautique, les biens d'équipement professionnels, les boissons, la chimie, qui sont en concurrence directe avec les grands groupes américains, mais aussi, les secteurs du cuir et des chaussures et des composants électroniques en raison de la concurrence des pays émergents travaillant dans la monnaie américaine. En revanche, l'automobile, l'agroalimentaire, le verre sont plus préservés des risques de change.

La remontée du dollar devrait avoir des effets bénéfiques, notamment sur des secteurs riches en emploi comme le textile ou le cuir, qui ont été particulièrement « pénalisés ces dernières années par sa dépréciation », selon le Cepii. Cette bouffée d'oxygène, cependant, pourrait n'être que provisoire pour les secteurs les plus exposés à la concurrence des pays émergents. Au fur et à mesure que le dollar s'apprécie, les économies de ces pays ont du mal à rester ancrées à la monnaie américaine : la Thaïlande et les Philippines ont été les premières à décrocher (Le Monde du 15 juillet). Le Brésil et d'autres pourraient être forcés de les suivre.

Martine Orange

Un solde des échanges très déficitaire avec les Etats-Unis

LES ENTREPRISES françaises vont-elles retrouver des forces sur le marché américain ? Une étude, publiée fin juin par le secrétariat d'Etat à l'industrie, soulignait la récente dégradation de leurs positions commerciales outre-Atlantique. Les produits français, qui ont représenté jusqu'à 3 % des importations américaines en 1990, ont vu leur part s'effriter à 2,6 % en 1994, pour tomber à 2,3 % l'an dernier, alors que leur part du marché mondial pris globalement est supérieure à 6 %.

Le solde des échanges avec les Etats-Unis, après s'être amélioré au début de la décennie, est redevenu le premier déficit commercial de la France (- 23 milliards de francs en 1996), et son deuxième déficit industriel derrière le déficit franco-italien (- 27 milliards). Une situation qui reflète la domination américaine dans de nombreux domaines de haute technologie. L'importation de matériels informatiques par la France est responsable à elle seule de plus des deux tiers de ce déficit (- 15,6 milliards de francs). Les achats de composants électroniques, de matériel médico-chirurgical et de moteurs d'avions y contribuent également.

Pourtant, souligne le rapport, le cliché selon lequel la France ne saurait vendre que ses produits traditionnels, comme les parfums ou les alcools, est démenti par les faits : à 50 %, les ventes françaises aux Etats-Unis sont constituées de biens d'équipement, un quart concernant l'aéronautique et l'industrie automobile. L'agroalimentaire et les produits de luxe n'en représentent, quant à eux, que 20 %. Ce qui laisse penser que les industriels français de ces secteurs n'ont pas suffisamment mis à profit la reprise de la consommation des

ménages américains depuis 1993. L'effort commercial reste insuffisant. Moins de 600 PMI exportent aux Etats-Unis plus de un million de francs par an. A ce phénomène s'en ajoute un autre, moins connu : les ventes de produits français aux Etats-Unis sont d'abord le fait... des filiales françaises de grands groupes américains (qui exportent outre-Atlantique 6 % de leur production), et en deuxième lieu... des filiales françaises de groupes italiens. Les ventes des entreprises à capitaux français n'arrivent qu'en troisième position et celles-ci n'y vendent que 3 % de leur production.

400 000 EMPLOIS

En revanche, les entreprises françaises ont déployé une grande énergie, ces dernières années, pour s'implanter directement aux Etats-Unis. Elles y emploient aujourd'hui

400 000 personnes. Au total, 1 200 entreprises (dont 240 PME indépendantes) ont franchi le pas, contre 400 seulement en 1980. Parmi les principaux investisseurs, seuls quelques grands groupes comme Rhône-Poulenc, Lafarge, Michelin, Schneider, Total, Saint-Gobain ou encore le groupe Lagardère peuvent se targuer de réaliser, aux Etats-Unis, un chiffre d'affaires de plus d'un milliard de dollars. Même si le stock français d'investissements outre-Atlantique (38,2 milliards de francs) dépasse aujourd'hui celui des investisseurs américains en France (32,7 milliards), les Français ne sont que le sixième investisseur industriel aux Etats-Unis avec une part de 6,8 %, loin derrière les Britanniques (23,6 %), et deux rangs derrière les Allemands (8,6 %).

Anne-Marie Rocco

Les syndicats accordent un répit à British Airways

LES 9 000 SALARIÉS au sol de British Airways, qui envisageaient de se mettre en grève pour protester contre la vente par la compagnie de son service de restauration embarquée à Heathrow, préfèrent, pour l'instant, rechercher de nouvelles discussions avec leur direction, a annoncé, lundi 14 juillet, leur syndicat TGWU (Transport General Worker's Union). Le TGWU a préféré ainsi ne pas ouvrir un deuxième front de grève. Les hôtesses et stewards de la compagnie avaient arrêté de travailler pendant trois jours, du 9 juillet au 12 juillet au matin. Ils contestent la nouvelle politique salariale que veut leur imposer la direction. A Heathrow, environ deux tiers des vols ont dû être annulés pendant cette période, et des répercussions de la grève se faisaient encore sentir lundi, avec des suppressions de vols. La compagnie estime que ses services seront revenus à la normale au milieu de la semaine.

DÉPÊCHES

■ **BRITISH MIDLAND** : la compagnie britannique a signé, lundi 14 juillet, un contrat avec Airbus portant sur l'achat de 20 appareils, 11 A 320 et 9 A 321. Une commande d'environ un milliard de dollars (6 milliards de francs). British Midland ne possédait aucun Airbus. Ses 35 appareils étaient essentiellement des Boeing et des Fokker.

■ **BT** : l'exploitant téléphonique britannique a indiqué, lundi 14 juillet, que des discussions ont été engagées avec l'américain MCI, qui a annoncé le 10 juillet de lourdes pertes, mais qu'« il est prématuré de parler de renégociation » de la fusion entre les deux groupes. BT, selon la presse britannique, pourrait demander le départ de deux dirigeants de MCI.

■ **STET** : le groupe public italien de télécommunications sera rebaptisé du nom de sa filiale Telecom Italia à partir du 21 juillet, date à laquelle aura lieu l'échange d'actions entérinant la fusion Stet-Telecom Italia.

■ **POLOGNE** : Centertel, société commune à France Télécom (34 %) et à l'opérateur public polonais TPSA (66 %), est l'unique candidat à l'appel d'offres pour un quatrième réseau de téléphone mobile en Pologne.

■ **FUJITSU** : le groupe japonais a acheté 40 % du fabricant portugais d'équipements de télécommunications Elotecnico, selon le quotidien *Diario economico* du 14 juillet.

■ **AT&T** : le groupe américain de télécommunications a annoncé, lundi 14 juillet, une alliance avec le groupe informatique Hewlett-Packard pour offrir des solutions de commerce électronique sur le réseau Internet.

■ **GRAS SAVOYE** : le premier courtier français choisit de s'allier avec le britannique Willis Corroon, 4^e mondial. Selon l'accord, Gras Savoye lui céderait un tiers de son capital tout en conservant son indépendance.

Philippe Le Cœur

Christian Pierret veut maintenir l'ouverture à la concurrence dans le téléphone

LA LOI, c'est la loi. A moins de six mois de l'ouverture totale à la concurrence dans le téléphone en France, le gouvernement n'a pas l'intention de revenir sur le texte adopté par les parlementaires à la mi-1996, ni sur les décrets publiés depuis lors, concernant les règles du jeu qui régiront ce marché au 1^{er} janvier 1998. « Pour le moment, il n'est pas question de revenir sur tout cela », affirme-t-on chez Christian Pierret, le secrétaire d'Etat à l'industrie.

Le récent appel pour « une stratégie alternative dans les télécommunications » et pour que « s'engage un débat sur le contenu du service public », lancé par le syndicat SUD-PTT et signé par une centaine d'économistes, de

sociologues et d'universitaires (Le Monde du 10 juillet), n'y changera rien. Tout juste reconnaît-on auprès de M. Pierret que « la loi n'a pas tout prévu » et qu'il faudra « voir, au fur et à mesure que les choses avanceront, s'il faut des adaptations. Il n'y a pas urgence ».

SERVICE UNIVERSEL

Le gouvernement ne modifiera pas la définition du service universel, ce service téléphonique « de qualité à un prix abordable », que France Télécom, opérateur dominant, devra continuer à offrir « à toute personne qui en fait la demande ». « Le service universel a été défini par la loi. Nous ne reviendrons pas dessus », déclare-t-on dans l'entourage de M. Pierret.

France Télécom devra assurer une péréquation géographique, c'est-à-dire avoir des tarifs (raccordement, abonnement, communications) « évitant une discrimination fondée sur la localisation géographique ». L'opérateur devra aussi proposer des tarifs spécifiques (sociaux) pour les personnes ayant des « difficultés d'accès au service téléphonique en raison de leur niveau de revenu ou de leur handicap ». France Télécom devra, par ailleurs, fournir gratuitement un annuaire et mettre en place des cabines « permettant sur le domaine public d'accéder sans restriction au service téléphonique ».

Le précédent gouvernement avait évalué le surcoût pour 1998

que représenteront ces obligations entre 5 et 6 milliards de francs. Le chiffre doit être précisé « avant le 1^{er} septembre prochain », a indiqué le 8 juillet l'Autorité de réglementation des télécommunications (ART), qui, pour l'année 1997, a estimé le coût du service universel à 4,8 milliards. Les syndicats estiment ce montant très sous-évalué. On explique, auprès de M. Pierret, que « le chiffre de 1997 résulte d'un calcul forfaitaire - 5,5 % du chiffre d'affaires total attendu des différents opérateurs - et ne prend pas en compte les tarifs sociaux ». M. Pierret veut être vigilant pour la méthode de calcul qui entrera en vigueur début 1998.

■ LA BOURSE de Tokyo a cédé du terrain, mardi 15 juillet, après trois séances de hausse. L'indice Nikkei a perdu 159,31 points, à 20 069,41 points, soit un repli de 0,79 %.

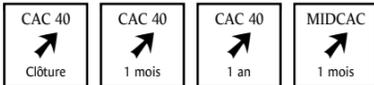
■ LE PRIX du baril de brut de référence light sweet crude a perdu 34 cents, à 18,99 dollars, lundi sur le marché à terme new-yorkais. A la veille du week-end, il avait gagné 11 cents.

■ LA BOURSE de Londres a terminé sur un nouveau record, lundi 14 juillet. L'indice Footsie a gagné 57,9 points (1,20 %), à 4 857,4 points. Le précédent sommet datait du 3 juillet.

■ LA BOURSE de Francfort a repris lundi sa chasse aux records. L'indice DAX 30 a gagné 2,06 %, pour terminer la séance officielle au-dessus des 4 100 points, à 4 124,19 points.

■ LE « GENDARME » de la Bourse allemande, le BAWe, a relevé 17 cas de délit d'initié en 1996 sur 44 enquêtes, contre 7 cas en 1995 (sur 23 investigations).

LES PLACES BOURSIÈRES



Nouvelle progression à Paris

LA BOURSE de Paris a débuté la semaine en hausse, mardi 15 juillet. En progression de 0,20 % au début des transactions, l'indice CAC 40 gagnait 0,29 % à 2 950,21 points quelques minutes plus tard. Les valeurs françaises avaient terminé, vendredi 11 juillet, sur une progression de 0,43 % permettant à l'indice CAC 40 d'afficher un gain hebdomadaire de 0,25 %. Le principal indicateur de la place avait terminé la séance à 2 941,59 points dans un volume de transactions réduit de 5,16 milliards de francs échangés sur le compartiment à règlement mensuel, dont 3,62 milliards de francs sur le CAC 40.

Les opérateurs n'ont pas manqué de noter la similitude d'évolution de la Bourse de Paris et de celle de Wall Street, dans la mesure où l'indice CAC 40 éprouve les mêmes hésitations à franchir le niveau des 3 000 points que le Dow Jones à dépasser le seuil des 8 000 points.

Le marché reste, selon les professionnels, porté par un contexte



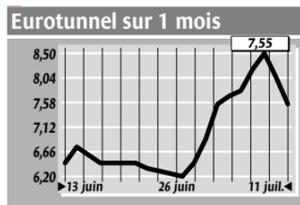
économique favorable, marqué par des taux bas et par la perspective d'une reprise économique progressive en Europe. Le marché continue également d'être stimulé par

l'abondance des liquidités. La seule ombre au tableau demeure la publication, lundi 21 juillet, des conclusions de l'audit sur les finances publiques.

Eurotunnel, valeur du jour

LA SÉANCE du vendredi 11 juillet a été particulièrement chahutée pour Eurotunnel, qui a gagné jusqu'à 11 % avant de terminer en tête des plus fortes baisses de la journée, avec un repli de 6,2 %, à 7,55 francs. Les transactions ont été nourries, avec quelque 18,4 millions de titres échangés. Dès la reprise de sa cotation, l'action s'est envolée, frôlant même les 9 francs, mais l'euphorie consécutive à l'annonce du plan est retombée. Cette tendance devrait se poursuivre au cours des prochaines

séances, estimait, vendredi, un analyste, pour qui le titre, au regard des aspects financiers, est largement surévalué.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h15	Cours au 15/07	Var. %	Var. % 31/12
OLIPAR	76,50	+4,50	-7,49
Fives-Lille	420	+4,21	-14,28
DMC (Dollfus Mi)	94	+3,86	-25,27
Rue Imperiale(Ly)	5690	+3,45	+11,56
Intertechnique	1359	+2,95	+75,35
Alcatel Alsthom	787	+2,87	+88,81
Coflexip	400	+2,82	+45,45
Silic CA	891	+2,64	+19,91
Bouygues	498,60	+2,63	-7,32
Usinor	113,50	+2,62	+50,33

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 10h15	Cours au 15/07	Var. %	Var. % 31/12
Sogeparc (Fin)	405	+5,19	-3,80
Info Realite #	204,50	+4,33	-2,52
C.A. Paris IDF	770	+2,94	-1,28
Moneyline #	68,40	+2,85	-15,55
Arkopharma#	335	+2,44	+1,82

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

Ind. gén. SBF 120	11/07	10/07	Var. %
Ind. gén. SBF 250	2008,47	2001,45	+0,35
Ind. Second Marché	1921,38	1915,58	+0,30
Indice MidCac	1927,12	1923,55	+0,19
Indice MidCac	1628,03	1628,12	-0,01

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h15	15/07	Titres échangés	Capitalisation en F
Alcatel Alsthom	114860	89696165	
Elf Aquitaine	86912	57541176	
Total	64570	39043230	
Carrefour	8821	37994625	
Eaux (Gie des)	51212	37729699	
LVMH Moët Hen.	22961	36468197	
Axa	76009	28406344,30	
Rhone Poulenc A	103709	27034593,30	
L'Oréal	9350	23192604	
Usinor	194029	22209537,30	

LONDRES Sélection de valeurs du FT 100

	11/07	10/07
Allied Lyons	4,48	4,32
Barclays Bank	12,17	12,27
B.A.T. industries	5,40	5,39
British Aerospace	13,27	13,25
British Airways	6,92	6,89
British Petroleum	7,82	7,77
British Telecom	4,36	4,78
B.T.R.	1,96	1,95
Cadbury Schweppes	5,68	5,59
Eurotunnel	0,76	0,82
Forte
Glaxo Wellcome	13,14	13,01
Granada Group Plc	7,83	7,39
Grand Metropolitan	6,17	6,13
Guinness	6,16	6,12
Hanson Plc	0,87	0,87
Great I	6,15	6,22
H.S.B.C.	18,73	18,54
Imperial Chemical	8,10	7,99
Legal & Gen. Grp	4,35	4,31
Lloyds TSB	6,67	6,66
Marks and Spencer	5,54	5,35
National Westminster	8,68	8,52
Peninsula Orienta	6,35	6,35
Reuters	5,90	5,58
Saatchi and Saatchi	1,27	1,27
Shell Transport	4,22	4,19
Tate and Lyle	4,36	4,38
Unilever Ltd	17,60	17,57
Zeneca	20,67	20,35

FRANCFORT Les valeurs du DAX 30

	11/07	10/07
Allianz Holding N	416	406,50
Basf AG	66,97	67,30
Bayer AG	72,45	72,90
Bay hyp&Wechselbk	56,50	54,80
Bayer Vereinsbank	75,50	72,70
BMW	1486	1475
Commerzbank	52	50,88
Daimler-Benz AG	145,05	144,80
Degussa	92	92,10
Deutsche Bank AG	106,05	102,60
Deutsche Telekom	42,55	42,80
Dresdner BK AG FR	68,70	66,50
Henkel VZ	105,25	105,10
Hoechst AG	78,55	77,60
Karstadt AG	610	595
Linde AG	1290	1324
DT. Lufthansa AG	32,75	32,60
Man AG	540	542
Mannesmann AG	796,50	796
Metro	220	209,60
Muench Rue N	5950	5560
Preussag AG	543	527,50
Rwe	74,60	75,70
Sap VZ	406,50	411,80
Schering AG	195,30	193,80
Siemens AG	112,60	109,80
Thyssen AG	432	422,50
Vebe AG	102,30	101,95
Viag	793,50	786
Volkswagen VZ	1039	1062

Records à Londres et à Francfort

LA BOURSE DE TOKYO a cédé du terrain, mardi 15 juillet, après trois séances consécutives de hausse. L'indice Nikkei a perdu 159,31 points, à 20 069,41 points, soit un repli de 0,79 %.

La veille, Wall Street avait terminé la séance pratiquement sur ses niveaux d'avant le week-end, surmontant une perte de plus de 60 points enregistrée en cours d'après-midi. L'indice Dow Jones a finalement terminé en hausse de 1,16 point, à 7 922,98 points.

L'approche du niveau psychologique des 8 000 points accentue la nervosité du marché. La Bourse électronique (Nasdaq) a terminé sur un record, à 1 523,87, après un gain de 21,25 points, l'équivalent de 105 points pour le principal indicateur de Wall Street.

En Europe, alors que la Bourse

INDICES MONDIAUX

	Cours au 11/07	Cours au 10/07	Var. en %
Paris CAC 40	2938	2929,09	+0,30
New-York/DJ indus.	7901,24	7886,76	+0,18
Tokyo/Nikkei	19875,50	19754,80	+0,61
Londres/FT100	4794,50	4767,80	+0,56
Francfort/Dax 30	4040,97	3992,38	+1,20
Frankfort/Commer.	1359,69	1349,34	+0,76
Bruxelles/Bel 20	3038,56	3038,56
Bruxelles/Général	2492,41	2486,81	+0,22
Milan/MIB 30	1069	1069
Amsterdam/Gé. Cbs	626,60	626,60
Madrid/Ibex 35	621,48	621,57	-0,01
Stockholm/Affarsal	2525,17	2525,17
Londres FT30	3043,20	3025,60	+0,58
Hong Kong/Hang S.	15225,30	14839,20	+2,54
Singapour/Strait t	1967,14	1968,34	-0,06

NEW YORK Les valeurs du Dow-Jones

	11/07	10/07
Alcoa	77,56	77,12
Allied Signal	86,81	86,93
American Express	78,75	79,93
AT & T	35,37	35,25
Boeing Co	57,06	56,43
Caterpillar Inc.	56,12	57,37
Chevron Corp.	75,81	75,75
Coca-Cola Co	69,75	69,81
Disney Corp.	77,25	76,43
Du Pont Nemours&Co	62,31	63,25
Eastman Kodak Co	77,18	77,87
Exxon Corp.	60,75	61,68
Gen. Motors Corp.H	55,37	55,12
Gen. Electric Co	71	70,62
Goodyear T & Rubbe	62,56	62,43
Hewlett-Packard	65,06	61,18
IBM	95,25	95,68
Intl Paper	59,81	57,25
J.P. Morgan Co	107,62	109
Johnson & Johnson	62,93	63,43
Mc Donalds Corp.	50,56	49,93
Merck & Co.Inc.	100,56	101,50
Minnesota Mng.&Mfg	103,50	103,31
Philip Morris	42,68	43,18
Procter & Gamble C	148,43	148,87
Sears Roebuck & Co	55	55,06
Travelers	65,18	66,18
Union Carb.	51,18	50,75
Utd Technol	84,75	84,75
Wal-Mart Stores	35,68	35,43

LES MONNAIES



LES TAUX



Baisse du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE français était orienté à la baisse, mardi 15 juillet, après un week-end prolongé en raison de la Fête nationale. Le Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, perdait dès les premiers échanges 40 centièmes à 130,18 points affecté par les doutes grandissants sur la capacité de la France à réduire ses déficits publics. Les déclarations faites jeudi par le président de la République, selon lesquelles les déficits

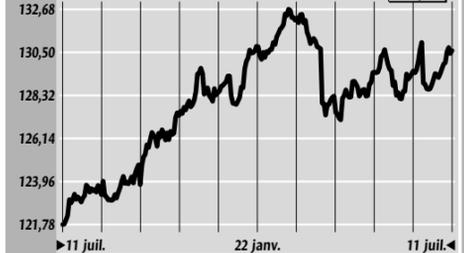
publics atteindraient 3,5 % du PIB ont inquiété les analystes et pesaient un peu sur le franc. Sur le marché obligataire américain, le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans se situait lundi soir à 6,55 % contre 6,52 % vendredi soir, en raison de prises de bénéfices. L'activité était calme avant la publication mardi des chiffres des ventes de détail pour juin et celle mercredi de l'indice des prix de détail.

LE DOLLAR PROGRESSAIT face au franc et au deutschemark, mardi 15 juillet, au cours des premiers échanges interbancaires. La devise américaine s'échangeait à 6,0440 francs et 1,7885 deutschemark, contre respectivement 5,9808 francs et 1,7716 DM au cours des échanges interbancaires de vendredi soir. La devise américaine continue à profiter, face au deutschemark et aux autres devises de la zone euro, de la conviction que

Hausse du dollar

l'Union monétaire européenne se fera dans les délais prévus, mais qu'un plus grand nombre de pays y participera car le critère de déficit public inférieur à 3 % du PIB en 1997 ne sera respecté ni par l'Allemagne ni par la France. Quelques heures plus tôt, à Tokyo, le billet vert avait terminé la séance sous ses meilleurs niveaux du jour. Il s'échangeait en clôture à 114,15 yens après avoir fini la veille à 113,95 yens.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

	Taux 11/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,15	5,43	6,32	6,32	1,70
Allemagne	3	5,57	6,40	6,40	1,80
Grande-Bretagne	6,25	7,08	NC	NC	2,80
Italie	7,06	6,51	7,23	7,23	2,60
Japon	0,52	2,52	NC	NC	0,50
Etats-Unis	5,47	6,25	6,56	6,56	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

	Taux au 11/07	Taux au 10/07	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	-1,95	-1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	-2,18	-2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	-2,20	-2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 11/07	Vente 11/07	Achat 10/07	Vente 10/07
Jour le jour	3,1875	3,1875
1 mois	3,22	3,32	3,09	3,34
3 mois	3,28	3,40	3,15	3,40
6 mois	3,34	3,44	3,35	3,45
1 an	3,41	3,53	3,44	3,56

MATIF

Échéances 11/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Sept. 97	96632	130,58	130,68	130,38	130,50
Déc. 97	659	99,24	99,28	99,12	99,12
Mars 98	2	98,52	98,52	98,52	98,52

PIBOR 3 MOIS

	Sept. 97	20444	96,56	96,56	96,52	96,52
Déc. 97	5156	96,52	96,53	96,50	96,50	
Mars 98	3504	96,46	96,48	96,43	96,45	
Jun 98	2379	96,40	96,40	96,37	96,3	

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 15 JUILLET

Liquidation : 24 juillet

Taux de report : 3,13

Cours relevés à 10h15



+0,75%
CAC 40 : **2963,69**

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +/-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P.)	1000	1001,10	+ 0,11	54,22
Cr. Lyonnais (T.P.)	925	925	51,99
Renault (T.P.)	1695	1698	+ 0,17	95,39
Rhone Poulenc (T.P.)	2250	2225	- 1,11	105,01
Saint Gobain (T.P.)	1281,60	1330	+ 3,77	71,43
Thomson S.A. (T.P.)	1000	1005	+ 0,50	51,64
Accor	953	956	+ 0,31	20
AGF-Ass. Gen. France	198	201,30	+ 1,66	5
Air Liquide	972	972	14
Alcatel Alsthom	765	787	+ 2,87	10
Axa	373,50	373,10	- 0,10	7,50
Axime	686	688	+ 0,29
Bail Investis.	735	736	+ 0,13	64,40
Banque (Cie)	736	740	+ 0,54	10
Bazar Hot. Ville	579	579	16
Bertrand Faure	324	325	+ 0,30	4
BIC	937	954	+ 1,81	6
BIS	490,10	494	+ 0,79	8
B.N.P.	251,30	251,80	+ 0,19	5,40
Bollore Techno.	752	757	+ 0,66	7,50
Bongrain	2420	2425	+ 0,20	61
Bouygues	485,80	498,60	+ 2,63	17
Bouygues Offs.	172,50	172	- 0,28	2
Bull	61	62,50	+ 2,45
Canal +	1177	1182	+ 0,42	20
Cap Gemini	376,50	380	+ 0,92	2
Carbone Lorraine	1440	1450	+ 0,69	18
Carrefour	4305	4320	+ 0,34	26
Casino Guichard	293	292,10	- 0,30	4,50
Casino Guich.ADP	231,20	233	+ 0,77	4,75
Castorama Dub.(Li)	802	806	+ 0,49	11
C.C.F.	257	260	+ 1,16	5,80
Cegid (Ly)	642	642	30
Cerus Europ.Reun.	29,90	29,65	- 0,83	10
Cetelem	711	711	10
CGIP	1700	1700	7
Chargeurs	355	355	40
Christian Daloz	2225	2245	+ 0,89	12
Christian Dior	990	994	+ 0,40	9,40
Ciments Français	195	192	- 1,53	2,25
Cipe France S.A.	710	715	+ 0,70	1,20
Clarins	828	830	+ 0,24	7
Club Mediterranee	424	421	- 0,70	4,50
Coflexip	389	400	+ 2,82	1
Colas	770	775	+ 0,64	25
Comptoir Entrep.	10,30	10,40	+ 0,97	7,50
Comptoirs Mod.	3150	3140	- 0,31	24

CPR	451	452,50	+ 0,33	22	Locindus	809	810	+ 0,12	63
Cred.Fon.France	61,60	63	+ 2,27	28	L'Oréal	2468	2505	+ 1,49	14
Credit Lyonnais CI	286,10	289,80	+ 1,29	10	LVMH Moet Hen.	1571	1584	+ 0,82	14,60
Cred.Nat.Natexis	343	342	- 0,29	10	Marine Wendel	633	634	+ 0,15	16
CS Signaux(CSEE)	227	225,50	- 0,66	5,50	Metaleurop	85,90	86,15	+ 0,29	4
Damart	4418	4435	+ 0,38	65	Metrolgie Inter.	14,20	14,50	+ 2,11
Danone	979	987	+ 0,81	17	Michelin	381	384,50	+ 0,91	3,30
Dassault-Aviation	1320	1320	31,50	Moulinex	159,90	161	+ 0,68	4
Dassault Electro	580	566	- 2,41	6,40	Nord-Est	122,90	122,10	- 0,65	5,50
Dassault Systemes	427	425	- 0,46	Nord (Ny)	381,10
De Dietrich	258	254	- 1,55	5,30	NRJ	905	904	- 0,11	6
Degremont	423,50	427,80	+ 1,01	9	OLIPAR	73,20	76,50	+ 4,50
Deveaux (Ly)#	805	810	+ 0,62	24	Paribas	412,80	413,80	+ 0,24	13
Dev.R.N-P.Cal Li #	46,55	45,05	- 3,22	Pathe	1188	1198	+ 0,84	10
Dexia France	568	573	+ 0,88	15,70	Pechiney	235	234	- 0,42	3,30
DMC (Dollfus Mi)	90,50	94	+ 3,86	4	Pernod-Ricard	310,10	309,60	- 0,16	4,40
Dynaction	144,30	144	- 0,20	3	Peugeot	610	616	+ 0,98	3
Eaux (Cle des)	728	736	+ 1,09	12	Pinault-Print.Red	2939	2969	+ 1,02	32
Eiffage	302,90	307	+ 1,35	28,80	Plastic-Omn.(Ly)	447	448	+ 0,22	8,50
Elf Aquitaine	661	667	+ 0,90	14	Primagis	525	529	+ 0,76	8,50
Eramet	308,50	300,50	- 2,59	6,60	Promodes	2565	2618	+ 2,06	14
Eridania Béghin	880	883	+ 0,34	33	Publicis #	595	588	- 1,17	4,80
Essilor Intl	1589	1585	- 0,25	14,50	Remy Cointreau	135	133	- 1,48	4,60
Essilor Intl.ADP	1453	15,30	Renault	146,60	149,80	+ 2,18	3,50
Esso	522	516	- 1,14	4	Rexel	1780	1770	- 0,56	19,60
Eurafrance	2445	2445	72	Rhone Poulenc A.	261,20	260,30	- 0,34	3,50
Euro Disney	8,80	8,75	- 0,56	0,68	Rochette (La)	26,65	27	+ 1,31	1,20
Europe 1	1401	1399	- 0,14	19	Rue Imperiale(Ly)	5500	5690	+ 3,45	120
Eurotunnel	7,55	7,50	- 0,66	Sade (Ny)	190	191	+ 0,52	12,50
Fimalac SA	500	487,10	- 2,58	16	Sagat SA	3135	3090	- 1,43	26
Finetext	107,50	106,20	- 1,20	3,91	Saint-Gobain	869	879	+ 1,15	17
Fives-Lille	403	420	+ 4,21	14	Salomon (Ly)	451	452	+ 0,22	55
Framaeries Bel	4221	4225	+ 0,09	45	Salvepar (Ny)	436	440	+ 0,91	18
Galleries Lafayette	2425	2372	- 2,18	11	Sanofi	565	572	+ 1,23	6,60
GAN	136,90	137,30	+ 0,29	4	Sat	1600	1600	29
Gascogne (B)	516	518	+ 0,38	14	Saupiquet (Ns)	675	668	- 1,03	10
Gaumont #	417	417	2,50	Schneider SA	330	331,50	+ 0,45	5
Gaz et Eaux	2550	2480	- 2,74	55	SCOR	247,30	249	+ 0,68	10
Geophysique	639	634	- 0,78	8	S.E.B.	1069	1078	+ 0,84	11,20
G.F.C.	530	530	18,50	SEFimeg CA	375,40	379	+ 0,95	14,60
Groupe Andre S.A.	524	516	- 1,52	6	SEITA	185	186	+ 0,54	6,60
Gr.Zannier (Ly) #	154	152	- 1,29	2,20	Selectbanque	65,90	65,90	6
GTM-Entrepose	325	328,80	+ 1,16	8	SFIM	940	941	+ 0,10	30
Gulibert	828	830	+ 0,24	12	SGE	147	145,50	- 1,02	5
Guylene Gascogne	2145	2135	- 0,46	30	Sidel	443	440,50	- 0,56	4,50
Hachette Fili.Med.	1300	1285	- 1,15	15	Silic CA	868	891	+ 2,64	37,34
Havas	420,30	422,50	+ 0,52	8,50	Simco	482	476	- 1,24	20,76
Havas Advertising	700	704	+ 0,57	11,80	S.I.T.A.	1112	1134	+ 1,97	12
Imetal	790	799	+ 1,13	16	Skis Rossignol	120	120	30
Immeub.France	332,10	332	- 0,03	6	Societe Generale	693	693	17,50
Infogrames Enter.	814	820	+ 0,73	Sodexho Alliance	3050	3050	26
Ingenico	151,90	154	+ 1,38	5	Sommer-Allibert	203	203	4
Interball	161,20	163	+ 1,11	17,15	Sophia	209,60	209	- 0,28	17,25
Intertechnique	1320	1359	+ 2,95	13,60	Spir Commun. #	494	496,50	+ 0,50	15
Jean Lefebvre	308,10	309	+ 0,29	10	Strafac	399	398,90	- 0,02	7
Klepierre	850	851	+ 0,11	28	Suez	16,20	16,15	- 0,30	24,60
Labinal	1437	1457	+ 1,39	21,50	Suez Lyon.des Eaux	665	661	- 0,60	12
Lafarge	391	388	- 0,76	10	Synthalabo	760	766	+ 0,78	5,32
Lagardere	179	175,60	- 1,89	3,70	Technip	695	701	+ 0,86	10,50
Lapeyre	386	383	- 0,77	5,60	Thomson-CSF	169,60	161,20	- 4,95	2,80
Lebon	217	213	- 1,84	7	Total	600	607	+ 1,16	10,50
Legrand	1127	1140	+ 1,15	4,30	UFB Locabail	600	600	10
Legrand ADP	747	745	- 0,26	6,88	UIF	407	403	- 0,98	14,68
Legris indust.	269	270	+ 0,37	5	UIS	203	201,10	- 0,93	14,97

Unibaill	556	556	29	Hoechst #	268	275	+ 2,61	3,45
Union Assur.Fdal	665	665	19	I.B.M.#	575	575	1,96
Usinor	110,60	113,50	+ 2,62	3	I.C.I.#	81,40	88,50	+ 8,72	1,83
Valeo	398	400	+ 0,50	2	Ito Yakoda #	354,30	369	+ 4,14	0,75
Vallourec	367,80	370	+ 0,59	6	Kingfisher plc #	72	71,50	- 0,69	1,31
Via Banque	172,10	172,10	12	Mitsubishi #	119,30	126	+ 5,61	0,30
Worms & Cie	344,10	343	- 0,31	9,50	Mc Donald's #	295,50	304,10	+ 2,91	0,41
Zodiac ex.dt divid	1458	1485	+ 1,85	10	Merck and Co #	596	604	+ 1,34	2,11
Elf Gabon	1302	1300	- 0,15	43,50	Mitsubishi Corp.#	68,70	0,18
					Mobil Corporat.#	429	431,70	+ 0,62	5,19
					Morgan J.P.#	644	646	+ 0,31	4,35
					Nestle SA Nom.#	8050	8020	- 0,37	78,56
					Nipp. MeatPacker #	79	76	- 3,79	0,71
					Nokia A	473,50	480	+ 1,37	3,94
					Norsk Hydro #	313	320	+ 2,23	4,78
					Petrofina #	2195	2178	- 0,77	49,02
					Philip Morris #	259,30	256,10	- 1,23	1,96
					Philips N.V.#	440	446,90	+ 1,56	3,59
					Placer Dome Inc #	88,15	90	+ 2,09	0,32
					Procter Gamble #	898	895	- 0,33	2,17
					Quilvest	350,10	353	+ 0,82	10,07
					Randfontein #	13	12,75	- 1,92	0,62
					Rhone Poul.Rorer #	560	562	+ 0,35	1,58
					Rio Tinto PLC #	103,50	103	- 0,48	1,23
					Royal Dutch #	327,40	330	+ 0,79	14,05
					Sega Enterprises	187	195,90	+ 4,75	1
					Saint-Helena #	24,95	24,90	- 0,20	0,63
					Schlumberger #	841	862	+ 2,49	2,15
					SGS Thomson Micro.	501	513	+ 2,39
					Shell Transport #	42,05	42,20	+ 0,35	2,13
					Siemens #	383	388	+ 1,30	3,70
					Sony Corp.#	525	534	+ 1,71	1,33
					Sumitomo Bank #	93,70	95,80	+ 2,24	0,18
					T.D.K.#	463,20	480	+ 3,62	1,55
					Telefonica #	181,70	182	+ 0,16	1,61
					Toshiba #	37,50	38,05	+ 1,46	0,22
					Unilever #	1346	1345	- 0,07	10,60
					United Technol.#	502	514	+ 2,39	1,53
					Vaal Reefs #	290	298	+ 2,75	12,97
					Volkswagen A.G.#	4849	4990	+ 2,90	22,14
					Voestalpine #	160	162	+ 1,25	2,25
					Western Deep #	135,90	139	+ 2,28	4,60
					Daimler Benz #	158,40	159,40	+ 0,63	0,71
					Zambia Copper	15,40	15,45	+ 0,32

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +/-	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	136	137	+ 0,73	5,39
Adecco S.A.	2355	2380	+ 1,06	13,13
Adidas AG #	768	760	- 1,04	2,71
American Express	480	1,11
Anglo				

TOUR DE FRANCE 1997
Dans la première étape de montagne, disputée lundi 14 juillet, entre Pau et Loudenvielle (182 km, avec 4 cols), le duel attendu entre

les équipes Festina et Telekom a tourné à l'avantage des coéquipiers de Richard Virenque. Laurent Brochard, leader du classement du meilleur grimpeur, s'est imposé en soli-



taire, après que Pascal Hervé eut mené un raid tactique de près de 100 km. Mais au classement général, c'est le jeune Allemand Jan Ullrich (Telekom) qui a réalisé la bonne opé-

ration : il n'était plus qu'à 13 secondes du maillot jaune Cédric Vasseur (Gan). Richard Virenque et Bjarne Riis (Telekom), tous deux à 1 min 43 s, restaient en embuscade.

Et à la cinquième attaque, Bjarne Riis céda

Pau-Loudenvielle. Beau 14 juillet : Laurent Brochard (Festina) gagne l'étape. Cédric Vasseur (GAN) conserve le maillot jaune, et les attaques de Richard Virenque (Festina) font trébucher le vainqueur de 1996, Bjarne Riis (Telekom), dont le coéquipier Jan Ullrich devient le plus sérieux rival

LOUDENVIELLE

de notre envoyé spécial

A deux kilomètres du sommet du Tourmalet, alors que le brouillard montait de la vallée transformant les coureurs en autant d'ombres chinoises, François-René Duchable, virtuose de renommée mondiale et fana de cyclisme, se prit pour un pianiste de guinguette et joua une gambille sur le Blüthner placé spécialement là par les organisateurs du festival *piano* aux Pyrénées. Puis, il enchaîna par une Polonaise de Chopin. Alors la musique, portée par plusieurs hauts-parleurs, enveloppa, pour un instant d'éternité, un des paysages les plus beaux des Pyrénées. Le Tourmalet méritait bien l'aubade. Une fois encore, ses 2 114 m

Le peloton en colère

Au départ de la 10^e étape à Luchon, mardi 15 juillet, les coureurs ont manifesté leur mauvaise humeur en parcourant avec une extrême lenteur les premiers kilomètres. Ils entendaient protester contre les conditions d'hébergement - hôtels trop lointains du départ - qui les ont contraints à écarter leur temps de soins et de repos. La plupart affirmaient qu'ils n'avaient pas pu dormir plus de cinq heures, après une étape jugée particulièrement éprouvante (quatre cols, dont le Tourmalet), et avant 252,5 kilomètres tout aussi difficiles, avec une arrivée à 2 200 m d'altitude à Andorre.

ajoutés aux 1 470 m du Soulor, aux 1 480 m de l'Aspin et aux 1 580 m de Val Louron-Azet ont disloqué le peloton. Puisse la musique de François-René exalter la joie des premiers et adoucir la douleur des seconds !

La douleur de Damien Nazon (La Française des Jeux), par exemple, qui parlait du rêve plein la tête pour son premier Tour de France et qui, arrivé après les délais, se voit éliminer au terme d'une semaine de plaies et de bosses. Celle de Luc Leblanc (Polti) aussi, dont le drame se mesure à la carrière cahoteuse d'un ancien

champion du monde, pratiquement imbattable lorsqu'il s'agit d'aller chercher la victoire en haut d'une côte, et qui a connu, lundi, un des naufrages les plus pénibles de sa carrière.

Livide « *comme un cerge de Pâques* », ses yeux bleus totalement vides d'expression, sinon celle d'un immense désarroi, boitant sur son vélo dans une pantomime tragique, « *Lucho* » fut accompagné dans son chemin de croix par trois de ses équipiers de Polti. Victime d'une douleur au côté droit qui lui faisait souffrir le martyr, des jambes à l'épaule, il fut lâché à quelques centaines de mètres du sommet du Soulor, s'arrêtant à plusieurs reprises dans le Tourmalet, dérivant dans les premiers lacets d'Aspin.

Pourtant, Luc Leblanc n'abandonnera pas, parvenant à recoller au *gruppetto*, mené une fois encore de main de maître par l'immense Italien Eros Poli (Gan), pour arriver dans les délais. Le Français finit avant-dernier de l'étape, à plus d'une demi-heure du vainqueur, en espérant que les

soins d'un acupuncteur, venu spécialement du Japon !, lui permettraient de venir à bout de l'étape suivante.

Plus grande sera peut-être son amertume en apprenant que, pendant son malheur, son « ennemi intime », Richard Virenque (Festina), caracolait en tête. « *Les Festina ont attaqué comme des chiens fous* » commentait Pascal Lino (Big Mat-Auber 93).

Pascal Hervé, 100 kilomètres d'échappée, a mis le feu aux poudres, suivi de Didier Rous. La fusée Laurent Brochard était lancée, presque malgré lui : « *J'ai accéléré sans le vouloir dans un virage de la descente vers l'arrivée*, racontait l'homme au bandana rouge. *En me retournant, je me suis aperçu de la casure. Alors, je me suis dit que le jour de gloire était pour moi !* ». Cette victoire consacre la fin de la période de poisse de « *la Broche* », qui a collectionné les places d'honneur ces dernières années avant d'éclater au Midi Libre, en 1997, remportant trois étapes.

La patrie sera aussi reconnaissante à Cédric Vasseur (GAN), qui sauve

son maillot jaune de treize secondes, au prix d'un effort qui donna ses lettres de noblesse à l'enfant du Nord. « *Cela fait chaud au cœur*, dit-il à l'arrivée. *Et tous ces encouragements aident à me dépasser. Si je suis parvenu à garder ce maillot, c'est grâce au soutien du public qui m'a poussé. Les gens me renseignaient constamment sur les écarts dans le dernier col ; ils étaient vraiment impliqués dans la course.* »

Quant à Richard Virenque, glorieux et populaire, il attaqua comme l'armée de la République à Valmy, et osa s'en prendre à Bjarne Riis (Telekom) lui-même. Crime de lèse-majesté ? « *Majesté, mon cul !* », aurait pu répondre Richard, fier de sa légimité populaire. La foule aime ceux qui l'aiment. Panache au vent, l'enfant de La Londe-les-Maures (Var) planta quatre banderilles dans la dernière ascension.

La cinquième fut la bonne : pour la première fois depuis le début du Tour 1996, Bjarne Riis courba l'échine et arriva avec quarante et une secondes de retard. Ne respectant plus aucune

convention, Richard Virenque se permit même de sprinter à l'arrivée pour arracher la deuxième place à l'étonnant Marco Pantani (Mercatone Uno).

Le cocorico eût été parfait sans un autre gamin venu d'outre-Rhin et qui domina cette « *journée des sales gosses* ». Loin de craquer sous les coups de boutoir de Richard Virenque, le jeune Allemand Jan Ullrich (Telekom) revenait sans cesse, et avec une facilité déconcertante, sur le chef de file de Festina, restant assis sur sa selle, alors que maître Virenque était en danseuse. Une seule question se posait à l'issue de cette étape : que se serait-il passé si l'Allemand n'avait pas été dans la même équipe que Bjarne Riis et avait voulu accentuer un tant soi peu son effort ? La réponse est simple : il serait arrivé tout seul et avec une solide avance à Val-Louron.

« *J'étais comme dans un rêve* », commenta Jan Ullrich. « *Aujourd'hui, c'était lui le meilleur* », répondit en écho Bjarne Riis. Lundi, quelques minutes après l'arrivée, le chassé-croisé

des deux hommes devant le car de leur équipe prouvait les difficultés de faire cohabiter dans un même groupe le roi et son dauphin. Surtout lorsque le second ne cesse de donner des leçons au premier.

Heureusement, Walter Godefroot est là. Après avoir remis le retard de Riis à sa juste place – « *Trente secondes, ce n'est pas la fin du monde ?* » – le directeur sportif botta habilement en touche. « *Vous me posez des questions uniquement sur Riis, lança-t-il. Mais pourquoi pas sur Olano ou Dufaux qui ont perdu plus de temps que Bjarne ?* » Et, comme si aucune révolution de palais ne couvait dans son sésail, le vainqueur 1996, apparemment toujours aussi calme et sûr de lui, déclara qu'il restait le leader de l'équipe et qu'avec Jan Ullrich, ils « *gagneraient ensemble* » le Tour de France 1997. « *Demain est un autre jour* », ajouta le Danois. L'étape était bien finie. Elle fut belle comme ces quelques notes de musique venues du Tourmalet.

José-Alain Fralon

Marco Pantani retrouve le bonheur en grim pant

1994, le Romagnol s'affalait dans la 8^e étape sur le bitume de la côte alfaïtaine. Par la faute d'un chat, forcément noir. L'infortuné se relevait immédiatement, mais il allait mettre plus d'une heure, avec ses équipiers, pour accomplir, à la vitesse d'un convoi funéraire, les 30 km jusqu'à l'arrivée à Cava de Tirreni. Une éternité dont la télévision italienne ne manquera pas une seconde. A certains moments, Pantani semblait même reculer. Epouvantable.

Le coureur de l'équipe Mercatone Uno ne pouvait plus pédaler avec sa jambe gauche, celle qui avait été meurtrie le 18 octobre 1995 dans la course Milan-Turin. Marco Pantani avait, ce jour-là, été heurté par une Jeep qui roulait à contresens de la course ! Les témoins de l'accident crurent un instant que celui qui venait de se classer 3^e du championnat du monde, en Colombie, allait succomber, comme son compatriote, Fabio Casartelli, trois mois auparavant sur une route des Pyrénées dans le Tour de France.

Plusieurs opérations, des plaques, des vis, des broches et une rééducation à marche forcée finiront par avoir raison de la triple fracture ouverte tibia-péroné qui lui laissera une différence de huit millimètres entre les deux membres inférieurs.

« *Marco fut magnifique de courage* », témoigneront ses proches. Sur la fin de son calvaire, il déclara : « *Plus jamais, je crois, je ne trouverai difficile la montée de l'Alpe-d'Huez.* » Le 1^{er} mai 1995, déjà, il avait été renversé par une voiture à l'entraînement. Un genou abimé. Pour s'entraîner et prendre le départ du Giro, deux semaines plus tard, il avait retiré lui-même les points de suture contenant la plaie. En vain.

RANGÉ DES VOITURES ?

Au total, sur ses cinq premières années de professionnalisme, Marco Pantani en aura passé deux à souffrir ou à se soigner. Cela ne laisse guère de temps pour bâtir un palmarès, mais, pour une fois, l'Italie s'en moque, même si elle espère que son Marco succèdera à Bottechia, Bartali, Coppi, Nencini et Felice Gimondi, dernier Italien vainqueur du Tour, en 1965. Il a redonné vie à la légende des grands grimpeurs, a réinstauré de l'humanisme, de l'épopée dans la course. Cela suffit à en faire un mythe.

De l'autre côté des Alpes, c'est une star, comparable au skieur Alberto Tomba ou au footballeur Eric Cantona. Comme « *Canto* », Marco peint, « *du Van Gogh* » qu'il a récemment exposé à Cesena. Mais, en plus, Marco chante. Entre deux *top-shows*,

il enregistra, en 1996, le générique du Giro pour la chaîne privée Italia Uno. Son titre : « *Pedalo, pedalo* ».

Marco s'affiche régulièrement en rosso-nero, au stade Giuseppe-Meazza, pour le Milan AC. Le calcio fut sa première passion sportive. Il aurait pu, dit-on, faire carrière, mais le football ne correspondait pas aux aspirations du petit ailier droit de Cesenatico. « *Le résultat dépend trop des autres* », estime-t-il. Il sera donc coureur cycliste. Mais tout aurait pu s'arrêter dès l'âge de seize ans, quand il percuta un camion à l'arrêt. Un coma. Le début des ennuis.

Ce printemps, Marco Pantani disait son « *impression d'avoir fait une longue sieste* » et se sentir « *régénéré* ». Réparé de partout, mais au fond presque neuf. Dans ce paradoxe physique est contenu tout le mystère de notre homme. A Pau, le « *Pirate* » appréhendait de « *devoir attaquer une étape de montagne sans repère* ». Le soir à Loudenvielle, il déclarait avoir « *retrouvé ses sensations* » et visait désormais « *une ou plusieurs victoires d'étape* ». Pour la première fois depuis la nuit des temps, Marco Pantani était tout simplement heureux.

Nicolas Guillon

RÉSULTATS

9^e étape (182 km)

Pau-Loudenvielle

1. L. Brochard (Fra, FES), en 5 h 24 min 57 s ;
2. R. Virenque (Fra, FES) ; 3. M. Pantani (Ita, MER) ; 4. J. Ullrich (All, TEL), à 14 s ; 5. J.-M. Jimenez (Esp, BAN), à 33 s ; 6. L. Dufaux (Sui, FES) ; 7. F. Escartin (Esp, KEL) ; 8. B. Riis (Dan, TEL), à 41 s ; 9. F. Casagrande (Ita, SAE) ;
10. A. Olano (Esp, BAN) ; 11. J. Laukka (Fin, FES) ;
12. R. Conti (Ita, MER), à 1 min 7 s ; 13. M. Beltran (Esp, BAN), à 1 min 26 s ; 14. O. Camenzind (Sui, MAP), à 2 min 2 s ; 15. L. Madouas (Fra, LOT) ;
16. D. Nardello (Ita, MAP) ; 17. B. Zberg (Sui, MER), à 2 min 24 s ; 18. M. Fincato (Ita, ROS) ;
19. P. Lino (Fra, BIG) ; 20. C. Vasseur (Fra, GAN) ;
21. P. Luttenberger (Aut, RAB) ; 22. J.-C. Robin (Fra, USP) ; 23. U. Bolts (All, TEL), à 2 min 57 s ;
24. C. Moreau (Fra, FES), à 4 min 1 s ; 25. A. Elli (Ita, CSO) ; 26. F. Simon (Fra, GAN), à 4 min 59 s ;
27. P. Meinert (Dan, USP), à 5 min 23 s ;
28. D. Rous (Fra, FES), à 5 min 28 s ; 29. L. Jalabert (Fra, ONC) ; 30. S. Heulot (Fra, FDJ) ;
31. H. Buenahora (Col, KEL), à 5 min 37 s ;
32. B. Hamburger (Dan, TVM) ; 33. P. Hervé (Fra, FES) ; 34. G. Totschnig (Aut, TEL) ; 35. S. Blanco (Esp, BAN) ; 36. M. Zarrabellia (Esp, ONC), à 7 min 52 s ; 37. A. Teteriuk (Kzk, LOT), à 8 min 46 s ; 38. J. Pascual (Esp, KEL), à 8 min 51 s ; 39. L. Rous (Fra, TVM) ; 40. J.-P. Dojwa (Fra, MUT), à 10 min 28 s.

Classements

Classement général : 1. C. Vasseur (Fra, GAN), en 47 h 14 min 35 s ; 2. J. Ullrich (All, TEL), à 13 s ; 3. A. Olano (Esp, BAN), à 1 min 14 s ; 4. B. Riis (Dan, TEL), à 1 min 43 s ; 5. R. Virenque (Fra, FES), à 1 min 43 s ; 6. F. Escartin (Esp, KEL), à 2 min 14 s ; 7. O. Camenzind (Sui, MAP), à 2 min 27 s ; 8. L. Dufaux (Sui, FES), à 2 min 48 s ; 9. D. Nardello (Ita, MAP), à 3 min 49 s ; 10. L. Brochard (Fra, FES), à 4 min 4 s ; 11. L. Madouas (Fra, LOT), à 4 min 5 s ; 12. P. Lino (Fra, BIG), à 4 min 9 s ; 13. P. Luttenberger (Aut, RAB), à 4 min 13 s ; 14. J.-C. Robin (Fra, USP), à 4 min 25 s ; 15. M. Pantani (Ita, MER), à 4 min 34 s ; 16. F. Casagrande (Ita, SAE), à 5 min 32 s ; 17. L. Jalabert (Fra, ONC), à 5 min 46 s ; 18. J.-M. Jimenez (Esp, BAN), à 6 min 1 s ; 19. M. Beltran (Esp, BAN), à 6 min 24 s ; 20. F. Simon (Fra, GAN), à 6 min 27 s ; 21. J. Laukka (Fin, FES),

à 6 min 42 s ; 22. R. Conti (Ita, MER), à 6 min 48 s ; 23. A. Elli (Ita, CSO), à 7 min 9 s ; 24. S. Heulot (Fra, FDJ), à 7 min 12 s ; 25. B. Zberg (Sui, MER), à 8 min 14 s ; 26. B. Hamburger (Dan, TVM), à 9 min 6 s ; 27. P. Meinert (Dan, USP), à 9 min 13 s ; 28. D. Rous (Fra, FES), à 10 min 30 s ; 29. H. Buenahora (Col, KEL), à 10 min 54 s ; 30. C. Moreau (Fra, FES), à 11 min 27 s ; 31. U. Bolts (All, TEL), à 11 min 44 s ; 32. G. Totschnig (Aut, TEL), à 11 min 56 s ; 33. A. Teteriuk (Kzk, LOT), à 12 min 9 s ; 34. V. Ekimov (Rus, USP), à 12 min 52 s ; 35. M. Zarrabellia (Esp, ONC), à 12 min 55 s ; 36. M. Fincato (Ita, ROS), à 13 min 2 s ; 37. S. Blanco (Esp, BAN), à 13 min 4 s ; 38. M. Boogerd (PB, RAB), à 13 min 46 s ; 39. P. Chanteur (Fra, CSO), à 14 min 43 s ; 40. P. Hervé (Fra, FES), à 15 min 14 s, etc.

Classement par points : 1. E. Zabel (All, TEL), 242 pts ; 2. F. Moncassin (Fra, GAN), 173 ; 3. J. Blijlevens (PB, TVM), 159 ; 4. N. Minali (Ita, BAT), 121 ; 5. R. McEwen (Aus, RAB), 112, etc.

Classement de la montagne : 1. L. Brochard (Fra, FES), 110 pts ; 2. R. Virenque (Fra, FES), 100 ; 3. J. Ullrich (All, TEL), 66 ; 4. P. Hervé (Fra, FES), 62 ; 5. L. Dufaux (Sui, FES), 46, etc.

Classement par équipes : 1. Telekom, en 141 h 48 min 4 s ; 2. Festina, à 1 min 25 s ; 3. Banesto, à 4 min 44 s ; 4. Mercatone Uno, à 6 min 55 s ; 5. Mapei, à 13 min 39 s, etc.

Abandons

Neuvième étape : A. Lecchi (Ita, MAG), M. Gualdi (Ita, PLT), P. Pardonos (Tch, ROS), M. Strazzer (Ita, ROS), J. Kirspuu (Est, CSO).

Eliminations

D. Nazon (Fra, FDJ), G. Fraser (Can, MUT).

Abréviations

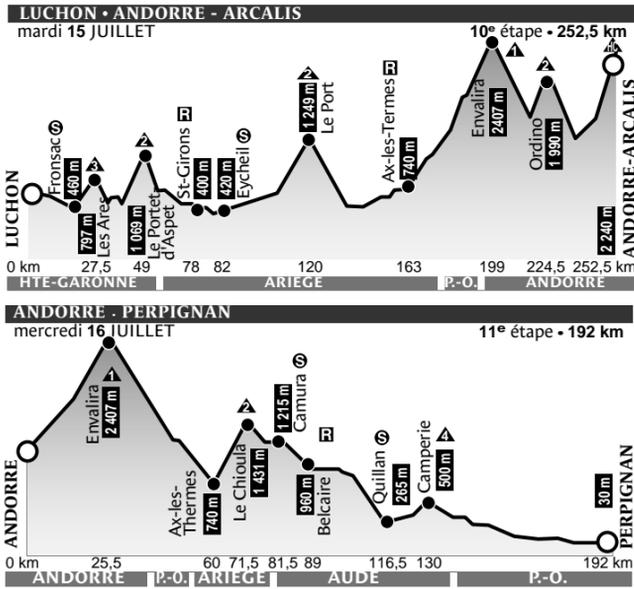
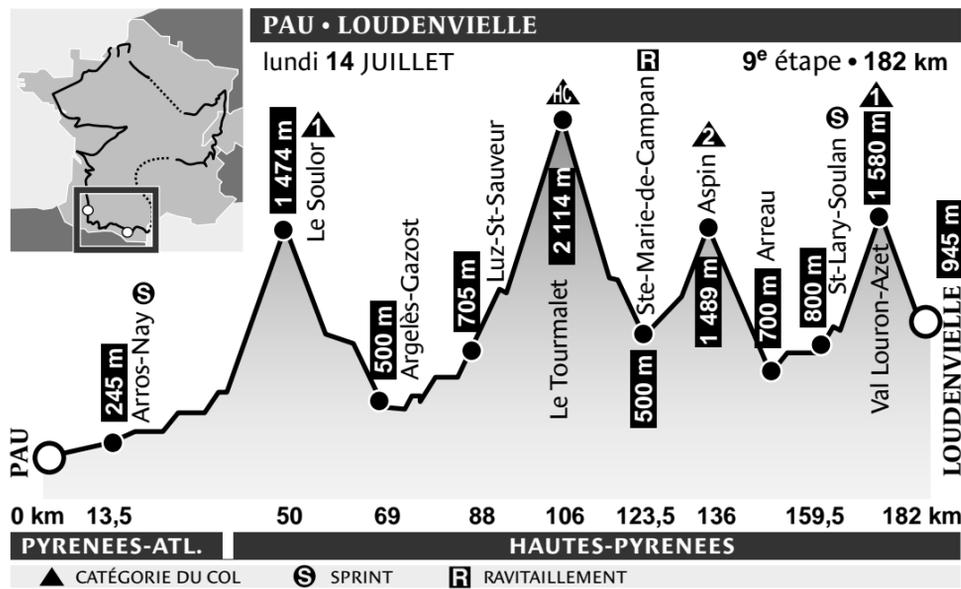
Telekom (TEL), Festina (FES), Mapei-GB (MAP), Once (ONC), MG Technogym (MAG), Polti (PLT), Cofidis (COF), Gan (GAN), TVM (TVM), Saeco-Estro (SAE), Rabobank (RAB), Casino-C'est votre équipe (CSO), Batik-Del Monte (BAT), La Française des Jeux (FDJ), Roslotto-ZG Mobill (ROS), Banesto (BAN), Lotto-Mobistar-Isoglass (LOT), Kelme-Costa Blanca (KEL), Mercatone Uno (MER), US Postal Service (USP), La Mutuelle de Seine-et-Marne (MUT), Big Mat-Auber 93 (BIG).



A 70 km/h, Laurent Brochard sort du brouillard

Un moment en difficulté dans la deuxième des quatre difficultés de la journée, le Tourmalet (2 114 m), Laurent Brochard (Festina) s'est « *refait une santé* » dans la descente brumeuse du célèbre col pour revenir sur les hommes de tête à plus de

70 km/h, épauler son chef de file, Richard Virenque, et préparer son attaque victorieuse dans la descente de Val-Louron-Azet (1 580 m). Ce succès, le plus beau d'une carrière professionnelle entamée en 1992 – il avait alors vingt-quatre ans – dans les rangs de l'équipe Castorama, conforte sa position en tête du classement de la montagne, où son plus sérieux concurrent n'est autre que son leader Richard Virenque.



TÉLÉVISION

La casquette du père Leblanc

L'IMAGE est incroyable : un champion anéanti par l'épreuve tente de regagner la caravane de son équipe quand une main anonyme, surgie de la foule, vient, aussi preste qu'une langue de caméléon, lui chiper, sur la tête, la casquette qui le coiffait depuis le départ. Le coureur s'appelle Luc Leblanc (Polti). L'anonyme n'a pas de nom, mais gageons qu'un pilleur d'épaves, un maraudeur de champs de bataille et un pick-pocket de boulevard fleurissent son arbre généalogique.

Sans le savoir, ce fétichiste du couvre-chef a conclu de pitoyable manière le calvaire pyrénéen de notre héros. Le 14 juillet avait bien mal commencé. Dès la prise d'antenne, les envoyés spéciaux du service public annonçaient un favori en perte de vue. On avait raison. C'est bien de Luc Leblanc qu'il s'agissait. Nous n'en vîmes aucune image, heureusement, cela nous permettait de garder espoir.

Mais les commentateurs sont plus cruels que les cameramen. Et tandis que Pascal Hervé, Richard Virenque et Laurent Brochard (Festina) caracolent, les nouvelles nous inquiétaient. « Luc Leblanc est en passe de rattracher », lançait Patrick Chêne, dans « L'Étape du jour », avant d'annoncer, à l'attaque du col de Val-Louron-Azet (1580 m) : « Luc est très, très loin. » Le reste ne fut que silence, attente, angoisse presque. Pour une fois, on aurait préféré du suspense.

Il était 16 h 55. Le « Vélo Club » de Gérard Holtz s'installait à l'antenne. « J'espère qu'on aura des nouvelles de Luc Leblanc, qui a été, aujourd'hui, dans un jardin de souffrances », insistait le présentateur. Dépêché sur la ligne d'arrivée, Thierry Blanco sollicitait le témoignage d'Arnaud Pretot (GAN) : « Oui, je l'ai vu. Il m'a dit qu'il avait mal à sa jambe. Donc, je pense que... » Ça ira, merci ; le disparu venait de faire sa réapparition. Il avait franchi la ligne.

Poursuite, mouvements de caméra dignes de la patrouille de France, questions sans réponses. « Ça va pas être facile », avait prévenu Gérard Holtz. « Laissez-le, ça ne fait rien, Thierry », ordonna-t-il en espérant, à raison, que Luc Leblanc viendrait s'expliquer de lui-même, plus tard. Voilà exactement où nous en étions lorsque l'imbécile amateur de souvenirs tendit le bras, à la faveur de la cohue, pour voler la casquette du vaincu. Il ne manquait plus que ça. Maudit direct.

Benoît Hopquin

Michel Dalloni

TECHNIQUE



Un casque haute résistance avec « climatisation »

IL FLEURIT depuis quelques années sur les routes du Tour, le casque dur. Il a - presque - envoyé au rancart le célèbre « casque à boudins » qui fit une drôle de tête à plusieurs générations de routiers-sprinteurs. Autrefois facultatif - sauf en Belgique, et sur les vélodromes -, le casque est désormais obligatoire pour tous les coureurs, excepté ceux de la catégorie Elite : les professionnels.

Néanmoins, les chutes se multipliant dans le peloton, les champions s'y sont mis. Une aubaine pour les sponsors, qui se voient offrir là une surface d'annonce supplémentaire et ne se privent pas de l'utiliser. La solidité des matériaux utilisés (Lexan, Gecet, polystyrène expansé ou multi-densité) et la sévérité des normes de sécurité auxquelles ils doivent répondre en garantissent l'efficacité.

Les deux inconvénients à leur utilisation ont disparu. Le problème de la chaleur a été réglé grâce à la multiplication des canaux d'aération (jusqu'à 20, pour certains modèles). La question du maintien a été résolue par la mise au point de différents systèmes (Power Grip, Headbelt, HSH) d'appui occipital. Le marché, très large du fait de l'obligation du port, est partagé par un grand nombre de marques. Les principales sont italiennes - Met, Vetta, Briko, Limar, Brancale, Giro -, mais les français Look, Hinault et Time, le belge Lazer et les nord-américains Bell et Specialized ne se défendent pas mal du tout.

M. Da.

★ Le modèle présenté ici est le Fireball de la maison Met. Il est doté du système de maintien Power Grip. Il est notamment utilisé par l'équipe italienne Polti. Son prix public est de 450 francs.

Big Mat-Auber 93 veut grandir sans se perdre

LOUDENVIELLE de notre envoyé spécial

Le sport à la montagne fatigue toujours beaucoup la première journée. Lundi 14 juillet, entre Pau et Loudenvielle-Vallée du Louron, Pascal Lino (Big Mat-Auber 93) a eu sa dose de vélo. « J'ai souffert, mais je n'ai pas été le seul », affirmait-il en mettant pied à terre après avoir galéré en compagnie d'Abraham Olano (Banesto) et Laurent Jalabert (ONCE) sur les pentes du Tourmalet, puis avoir « raccroché » dans le col d'Aspin. Finalement, il a franchi la ligne en 19^e position, à 2 min 57 s du vainqueur, et s'est retrouvé 12^e du classement général provisoire. A l'issue de cette première journée sur les hauteurs, Pascal Lino n'avait pas démerité de son équipe.

Big Mat-Auber 93, c'est Aubervilliers 93 plus Pascal Lino. En 1996, la bande des « p'tits gars d'Auber » débarquait pour la première fois sur le Tour de France avec des yeux ronds. « L'an dernier, nous étions venus ici pour découvrir. Les étapes se faisaient au coup par coup, explique Stéphane Javalet, le directeur sportif de l'équipe. On y revient cette année pour faire vraiment du haut niveau. » De sa première expérience, la formation a tiré une énorme popularité : ces titis qui défiaient le peloton international plaisaient. Elle y a également gagné un nouveau commanditaire pour trois ans.

Ce n'est pas encore l'aisance. Stéphane Javalet en a fait l'expérience au moment d'entamer son marché, afin de renforcer son effectif. « J'ai dû recruter en queue de peloton », raconte-t-il. Les salaires proposés faisaient ricaner. En quête d'un patron, le directeur sportif tomba finalement sur un coureur en rupture de ban avec le

cyclisme (Le Monde du 28 mai). Pascal Lino avait revêtu dix jours le maillot jaune en 1992, remporté une victoire d'étape en 1993 et terminé 11^e du classement général en 1994. Puis plus rien, deux années noires où il ne glana qu'une réputation de dilettante.

Même s'il gagne comme leader de Big Mat moins qu'un simple porteur d'eau ailleurs, Pascal Lino ne trouve rien à redire à cette association de circonstance. « C'est

Une vingtaine de petits partenaires

L'équipe d'Aubervilliers disposait de 6 millions de francs de budget en 1996, le plus petit du peloton français. Big Mat a permis de doubler ce chiffre en début de saison. Le nouveau commanditaire est un réseau de magasins de matériaux de construction qui compte 300 points de vente en France, en Belgique et en Italie. Mais, à ses côtés, une vingtaine de petits sponsors, souvent locaux, ont déposé leur écot. Le conseil général de Seine-Saint-Denis et la mairie participent également au financement.

agréable de faire du vélo dans ces conditions, affirme-t-il. Il n'y a pas ici la pression qu'on peut nous mettre ailleurs. Tu sens que Stéphane Javalet n'a pas le stress du résultat. » Le coureur breton, personnage atypique du peloton, allergique aux contraintes de son métier, s'est ressourcé dans cette ambiance bon enfant et plutôt émulative.

« L'équipe a gagné en solidarité cette année », estime Pascal Du-

bois, l'autre directeur sportif. Elle a étoffé son personnel, s'est entourée d'un staff médical, s'est même payé un camion. Depuis le début du Tour, la formation s'est beaucoup montrée : Thierry Gouvenou, Pascal Lance et Ludovic Auger ont signé de téméraires échappées. Big Mat n'aime rien tant que jouer les trublions. La réputation de l'équipe s'en est trouvée grandie.

Stéphane Javalet sait que tous ses coureurs sont chez lui en quête de notoriété ou de rachat. S'il ne trouve pas les moyens de les retenir, ils partiront comme le fit Cyril Saugrain, après sa victoire au lac de Madine, en 1996. La compétition ne se limite pas à la course. Quand se négocient les contrats, c'est aussi « que le meilleur gagne. »

Mais ces considérations matérielles et sportives n'empêchent pas Big Mat-Auber 93 de cultiver sa différence. Le budget n'est pas celui de l'équipe, mais bien celui du club cycliste d'Aubervilliers. L'équipe entend conserver le rôle formateur qui lui incombait à ses débuts dans le peloton professionnel, en 1994. La moitié de ses coureurs sont issus du vivier amateur local.

Stéphane Javalet est resté moniteur de sport à Aubervilliers, avec un statut de fonctionnaire. La mairie et le conseil général de la Seine-Saint-Denis (93) fournissent toujours d'intéressants subsides. Chaque jour, l'encadrement entasse dans ses véhicules une dizaine d'invités débarqués de la capitale. Malgré le changement de nom, l'ancrage banlieusard reste fort. Même si elle est désormais totalement assimilée par le peloton, Big Mat-Auber 93 reste une équipe à part.

Comment passer de 35 km/h à 200 pulsations/minute

LOUDENVIELLE de notre envoyé spécial

Adieu la course en plaine, adieu les chutes collectives. C'était, sur le plan sanitaire du moins, le seul motif de satisfaction du peloton au moment d'aborder la montagne, lundi 14 juillet. Cette « montée en alpage » se traduit notamment par un changement du rythme de la course. L'allure moyenne ralentit considérablement, de 45 km/h à 35 km/h environ, et les petits braquets utilisés obligent les coureurs à « mouliner ».

Selon le docteur Gérard Porte, médecin-chef de l'épreuve, cette rupture de rythme n'affecte guère les organismes : « Ce sont des athlètes de haut niveau qui sont habitués à fournir de gros efforts. On ne devrait donc pas rencontrer davantage de pathologies tendineuses ou inflammatoires en montagne qu'en plaine. On pourrait même supposer que, si le Tour se courait pendant trois semaines en plaine, leur évolution serait identique à celle que nous allons observer maintenant. »

● L'état actuel des coureurs. « Jusqu'ici, personne ne s'est plaint de maladie, note le praticien. Si quelques-uns ont des douleurs, elles sont liées aux chutes des jours précédents. Le fait de passer du jour au lendemain sur de petits braquets peut entraîner le réveil de certaines douleurs ou inflammations provoquées par les chutes. »

● L'évolution des pathologies. « De manière tout à fait classique, les pathologies rencontrées pendant la première semaine étaient d'ordre traumatologiques, poursuit le médecin. Mais, maintenant, les organismes de certains coureurs sont fatigués. Nous allons donc faire face à d'autres types de problèmes : des tendinites, des problèmes inflammatoires. Ensuite, dans un troisième temps, la dernière semaine, les coureurs rencontreront plutôt des problèmes digestifs ou pulmonaires. »

● L'adaptation. Laurent Brochard (Festina), vainqueur à Loudenvielle, lundi, avait été décroché très rapidement dans le Tourmalet (2114 m), la deuxième des quatre ascensions de la première étape de montagne. A-t-il connu des difficultés pour s'adapter aux exigences du relief ? « Non, répond le docteur Porte. Ce qui s'est passé aujourd'hui n'a rien à voir avec une éventuelle difficulté d'adaptation à la montagne. Un coureur peut se refaire une santé au cours d'une étape. C'est un phénomène assez courant, mais difficile à expliquer. »

● Le climat. Les concurrents du Tour franchissent les sommets des cols trempés de sueur et descendent ensuite à plus de 80 km/h. « Les organismes s'en trouvent refroidis, cela peut provoquer une gêne au niveau digestif ou encore engendrer des dou-

leurs abdominales, souligne le médecin. En revanche, cela ne devrait avoir aucune conséquence sur les organismes en bonne santé, qui récupèrent bien, qui ont de bonnes défenses immunitaires. Pour prévenir les coups de froid, il faut respecter les règles classiques : se protéger dans la descente, en utilisant des journaux ou des vêtements isothermes et se sécher dès l'arrivée. »

● Le rythme cardiaque. La plupart des coureurs du Tour partent à l'assaut des cols avec le buste ceinturé d'un cardiographe pour mieux réguler leurs efforts et ne pas passer « dans le rouge », dans cette zone - dont le seuil maximal se situe aux alentours de 200 pulsations par minute - où l'apport d'oxygène est insuffisant, où tout effort supplémentaire est impossible. « Le cardio-fréquence mètre est l'un des gros progrès de ces dernières années, mais seulement pour les entraînements, nuance le docteur Porte. En course, où les données sont totalement différentes, je pense que cela ne sert à rien, sauf, peut-être, pour un échappé, ou dans un contre-la-montre, pour éviter d'« exploser ». Mais il ne faut pas qu'un coureur se sente limité parce qu'il voit son pouls atteindre 180 ou 185. Sur un vélo, on doit réagir en fonction de ses sensations. »

Eric Collier

EN PELOTON

■ Laurent Brochard (Fra., FES), vainqueur de la 9^e étape Pau-Loudenvielle, 10^e du classement général. « Je me suis battu jusqu'au bout, et quand j'ai rejoint Richard et les autres, j'ai joué ma carte. Le début de l'étape a été dur, car dans le Tourmalet, j'avais été un peu distancé. Mais j'avais la rage de vaincre. »

■ Cédric Vasseur (Fra., GAN) est parvenu à conserver son maillot jaune pour 13 secondes. Le Nordiste a fini 20^e de l'étape. « Quelle journée... J'ai prouvé qu'avec le maillot jaune sur les épaules on pouvait faire des merveilles. J'ai tout fait au courage. Demain [lire mardi], j'aurai peut-être récupéré, mais avec 13 secondes seulement d'avance, ce ne sera plus possible de conserver le maillot. »

■ Pascal Hervé (Fra., FES) auteur d'une échappée de près de 100 kilomètres, a ouvert la voie à Richard Virenque et Laurent Brochard, et a fini 33^e de l'étape, à 7 min 52 s du vainqueur. « A 2 kilomètres du sommet du Soulor, je me suis laissé glisser à l'arrière. J'ai vu que Olano, Jalabert et Leblanc n'étaient pas au mieux. Je l'ai dit à Richard. Il m'a répondu : « Je suis très fort aujourd'hui. Il faut absolument qu'on ait des coureurs devant. A vous de jouer. » Et je suis parti. »

■ Jan Ullrich (All., TEL) s'est placé comme un des grands favoris du Tour (4^e de l'étape, 2^e du général) : « Riis reste le leader. Mon rôle aujourd'hui était de contrer Virenque, qui était très en forme. Il y avait tellement de bruit dans le der-

nier col que je n'entendais pas si Riis me disait de ralentir ou d'accélérer... »

■ Laurent Jalabert (Fra., ONCE), lâché dès le premier col, finit 29^e de l'étape, et 17^e du classement gé-

ral : « Quand les Festina et les Telekom passent à l'action, cela fait des dégâts. J'ai souffert, j'ai fait l'élastique toute la journée. A partir d'aujourd'hui, toutes les journées vont être difficiles. »

36 15 Blitz

LA PASSION DES ÉCHECS POUR TOUT SAVOIR

- ✳ JOUEZ EN DIRECT OU EN DIFFÉRÉ
- ✳ CONTRE L'ORDINATEUR OU UN JOUEUR
- ✳ SUIVEZ EN DIRECT TOUTS LES TOURNIS
- ✳ CONSULTEZ L'ACTUALITÉ MONDIALE
- ✳ ECRIVEZ-NOUS
- ✳ EXPRIMEZ-VOUS SUR NOTRE TRIBUNE

36 15 Blitz
UN GRAND MAÎTRE À DOMICILE

2,23 F/m S&A

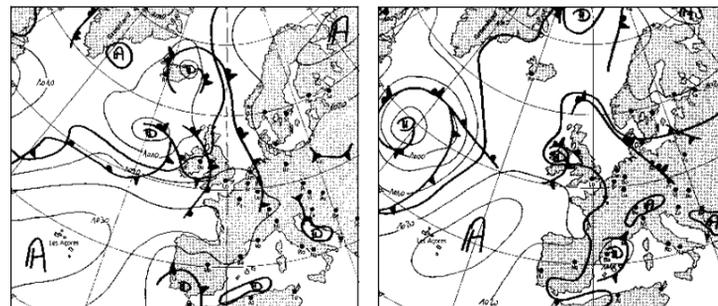
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CHINE.** En raison des inondations qui sont survenues dans l'est de la Chine après deux semaines de fortes pluies, plusieurs voies ferrées au départ de Shanghai à destination de la province du Fujian ont été coupées le 11 juillet. Cinq jours de travaux devaient être nécessaires pour les remettre en service.

■ **FRANCE.** La nouvelle carte routière de France *Parcs de loisirs et visites à thème pour petits et grands* (numéro 914, 27 F en librairie) éditée par l'Institut géographique national répertorie 500 sites touristiques.

■ **RUSSIE.** La compagnie Continental doit ouvrir le 30 avril 1998 une nouvelle ligne directe avec Moscou sur DC-10 au départ de l'aéroport de Newark.

■ **ÉTATS-UNIS.** La compagnie Continental a ouvert le 12 juin un vol direct quotidien entre Vancouver (Colombie britannique) et Houston (Texas).



Situation le 15 juillet à 0 heure TU Prévisions pour le 17 juillet à 0 heure TU

Cuisinators

Une poignée de chefs aux avant-postes de la gastronomie française

QUAND la quatrième puissance mondiale fait mine de douter de ses fourneaux, c'est le reste de la planète qui tremble. Début mai, dans un article aussi ténébreux que profond, le *New Yorker* se posait la question : « *Is there a crisis in french cooking?* » Le ton était alarmiste. Terrible de conséquences, la gastronomie ; cinquième pouvoir, carément. Un peu trop de sel par-ci, un peu moins de poivre par-là, et voilà les juristes internationaux en grande émotion, les Sirius du goût en ébullition. Les ambassadeurs évitent l'escale de Paris, les hommes d'affaires hésitent à venir y conclure leurs contrats, le tout-cinéma va casser la croûte à Capri. Forcément, le Quai d'Orsay est mal à l'aise.

On plaisante, mais rappelons qu'au congrès de Vienne, c'est avec des soupers fins que Talleyrand sut se faire entendre. Ses convives et ennemis de la veille sortaient chez lui titubant de bonheur, prêts à céder aux pires arrangements. Si tout est politique, alors sûrement la table est une tribune où ceux qui savent la pratiquer peuvent aller loin.

Ici, selon le *New Yorker*, c'était une querelle d'école qui laissait le pays des Gaules en grande confusion : le clan des épiciens contre celui des labels-France, les jazzy contre les petits messieurs de Port-Royal, les allumés de la cardamome contre les respectueux de la lentille du Puy.

On se souvient de l'affaire ; elle était biscornue à souhait. Du moins allait-elle permettre de flatter ceux à qui cela ne déplaisait pas de monter sur leurs grands chevaux et qui, au nom des souffles inconsolables arrivés d'outre-mer, répondaient vertement aux gaveurs d'oies et aux ramasseurs de champignons. Fracas aujourd'hui éteint parce que ridicule. Mais l'arlequinade allait sans doute impressionner des témoins à l'âme innocente.

Innocents, pourtant, il ne s'agit pas de l'être trop. Dans les années 70, à l'époque de l'argent fa-

cile, la charge de la brigade légère - Guérard, Chapel, Senderens... - bousculait d'un même souffle les idées reçues et aggiornait une cuisine à laquelle il était sûrement temps de donner du regain. Leurs élèves ont pris la relève. Ils chassent de race. Plus fort, plus loin. Jouons nos limites. Une poignée de golden boys a mis des faux à ses chars et plient le succès et la réussite avec l'âpreté de ceux qui ne se font pas d'illusions sur la fragilité de leur situation. Mais pour l'instant ils plaisent.

Art confidentiel autant qu'incertain, la gastronomie a souvent rejeté ses servants dans l'ombre, leur recommandant le plus extrême devoir de réserve en face du client-dévot et roi. Le mangeur ne se visitait pas. C'est à un autre statut auquel accède désormais le cuisinier. Le voilà devenu gourou, directeur de conscience, guide au campement des succulences. Il est vrai que ses partisans demandent de plus en plus d'explications, mais davantage, sa présence donne du tonus et de l'authenticité à l'expédition culinaire.

MYSTÈRE EN MOUVEMENT

Car ils deviennent savants, les artistes, aucun ne voulant céder devant les coups d'éclat de l'autre. Aux huîtres de Zélande au lait battu de Ghislaine Arabian, répond une terrine océane de Jean-Michel Lorain, au homard aux épices d'Olivier Roellinger, vite un blanc de bar à la marmelade de légumes d'Alain Ducasse. Ne jamais se laisser dépasser. Chercher, inventer, trouver.

On dira qu'il y a de l'excès dans cette course-poursuite vers la pâmoison. On dira aussi que dans un



pays, le nôtre, où 7% des interrogés pensent que Lucas-Carton est une expression qui signifie que l'on a affaire à un repas mal préparé - « *badly cooked meat* » -, le fossé entre les nourris à la cuillère d'argent et les autres - tous les autres - est en train de devenir gouffre.

Finement relevé par le *New Yorker*, ce dernier détail sur l'état de santé culinaire des Français était compensé par une longue descente dans les forges de ce Vulcain à toque qu'est Alain Passard, à l'Arpège, rue de Varenne, véritable vedette internationale, homme de la cuisson symphonique, des flammes ardentes et de l'embrassement définitif. Le plus doué ? Disons, l'un des plus acharnés à la tâche, en tout cas, l'un des moins obligés par les éloges. Menhir breton à l'onction de druide et à la poignée de main de cap-hornier. Du solide. Pas mal vu de la part des Américains de l'avoir mis en exergue de leur en-

quête : son travail est assez générique de ce que l'on peut faire de bien.

Le goût est un mystère en mouvement ; nous le portons tous en nous, mais nous n'en sommes jamais totalement propriétaires - le fameux « *droit à l'erreur* » évoqué par Baudelaire à propos de la *Jeanne d'Arc* d'Ingres. Pour un cuisinier de cette magnitude, succomber à la faute est plus délicat. Il lui faudra des cordes de Stradivarius pour éviter le plus léger couac. Aiguillettes de homard, darne de turbot, grenouilles des Dombes, canard poêlé entier, île flottante au moka et citronnelle. Passard, ce soir-là, sonnait juste. La crise, quelle crise ?

Jean-Pierre Quélin

★ L'Arpège, 84, rue de Varenne 75007 Paris. Tél. : 01-45-51-47-33. Menus : 320 F (déjeuner), 690 F. Carte : 700 F à 1 000 F.

BOUTEILLE

Rioja Alta (Espagne)

MARQUÉS DE CÁCERES ROSÉ 1995

■ C'est le rio Oja, affluent de l'Ebre, aux confins du Pays basque espagnol et de la Navarre, qui a donné son nom à l'une des plus belles régions viticoles d'Espagne, la Rioja. Dans la partie la plus haute (Rioja Alta), Enrique Forner et son frère - déjà propriétaires en bordelais (châteaux camensac et larose-trintaudon) - créaient la *bodega* Marqués de Cáceres en 1970. Ils ont su, au fil des ans, conseillés d'abord par Emile Peynaud puis par Michel Rolland, exprimer le meilleur de terroirs et de cépages exceptionnels. Le blanc (cépage *viura*) est élaboré par fermentation lente à basse température. De couleur paille clair, le millésime 1995 (28 francs) présente une palette aromatique délicate d'amande et de pomme mûre, en conservant fraîcheur et vivacité. Mais c'est le rosé, assemblage de tempranillo et de grenache, élaboré de la même façon, qui est la gloire de l'été. La vinification - moderne alchimie - déclenche la féerie des fruits rouges : nez de groseilles et de cassis, mûres et framboises en fin de bouche. A boire frais, avec la cuisine de la Méditerranée, les viandes blanches et les poissons grillés.

★ Marqués de Cáceres rosé 1995 : 28 francs la bouteille (en vente chez Etienne Brana, tél. : 05-59-37-00-44, boutiques Nicolas et grande distribution). Union viti-vinicola 26350 Cenicero Rioja Alta (Espagne). Tél. : (941) 45-40-00. Télécopie : (941) 45-44-00.

TOQUES EN POINTE

Au Pays basque

L'HÔTEL DES PYRÉNÉES

■ A l'Hôtel des Pyrénées, simple étape familiale devenue Relais & Châteaux sans avoir perdu de son charme, la cuisine de Firmin Arrambide est toujours aussi précise, élégante et sûre. Peuple de bergers et de marins, les Basques ne pouvaient rêver plus exceptionnelle façade maritime. De la côte viennent le thon, présenté en terrine à la gelée de tomates et poivrons rouges, et le dos de merlu rôti aux chipirons. Sur les marchés, la montagne offre sa provende : l'agneau de lait « *aussi tendre qu'une fraise* » (Prosper Montagné), sa tête avec ses croustillants de cervelle, la langue en ravigote et les joues aux épices, accompagnées d'une petite salade frisée à la truffe ; mais aussi le filet d'agneau rôti à l'ail et petites fèves, légumes farcis et mousse de haricots blancs. Firmin Arrambide nous conte à sa façon, délicate et raffinée, les frais paysages de l'auteur de *Ma France poétique*. Menus : 230 F, 300 F, 400 F, 500 F. A la carte, compter 400 F.

★ Saint-Jean-Pied-de-Port (64220) Tél. : 05-59-37-18-97. Tous les jours.

Pays breton

LE REPAIRE DE KERROC'H

■ La Bretagne des bois, des fougères et des ajoncs est rarement aussi enchevêtrée avec la mer - ses rias, ses grèves et ses îles - que dans le monde étrange de l'Arcouest, qui inspira le peintre Charles Lapicque. De son passé héroïque et douloureux, Paimpol conserve encore la recette de morue « à la paimpolaise » dont Louis Le Roy régale ses hôtes à l'occasion des fêtes traditionnelles de la mi-août, dans l'élégante malouinière fièrement élevée en 1793 sur le port de Paimpol. Chef à la carrière prestigieuse, il reste le seul cuisinier d'envergure de la région après la fermeture du Relais Brenner (Lézardrieux) et la déshérence de l'Ostrea (Paimpol). Sa cuisine, d'une grandeur intacte et mystérieuse, relève de la forme classique avec le homard breton cuit au jus de sauternes et cocos paimpolais, et s'attache aux nuances d'un riche terroir avec le filet de barbe (cuit sur l'arête !) au lard et pommes de terre. La Bretagne, pays de fines nuances gustatives, se révèle aussi par de simples préparations : huîtres chaudes au cidre et aux poireaux, rougets aux mousserons. Fraîcheur et simplicité sont les traits de la cuisine bretonne. Au Bistrot attenant « Le Coquillage », formule à 98 F. Menus à 125 F, 185 F, 325 F (avec homard). A la carte, comptez 350 F.

★ Paimpol. 29, quai Morand (22500). Tél. : 02-96-20-50-13. Tous les jours.

Publicités

GAZSAL

RON

OMIE

PARIS 5^e

TOUTOUNE

Un décor ensoleillé, tout le charme de la Provence...
- Une cuisine de fraîcheur à prix sages...
Jean-Claude RIBAUD
- Chef de cuisine : Christophe PAUCOD
Menu 118 F au déjeuner en semaine
Carte menu à 168 F avec la souprière de Saison d'office (198 F le dimanche)
5, rue de Pontoise - 75005 Paris
Tél. 01.43.26.56.81 - Ouvert en août

PARIS 7^e

Choumieux

SPECIALITE DE CASSOULET
et CONFIT DE CANARD
Tous les jours jusqu'à minuit.
Dimanche service continu de 12 h. à minuit.
Banquet de 10 à 110 pers. Salons climatisés.
79, rue St-Dominique (7^e) Tél. 0147.05.49.75

PARIS 9^e

TY COZ 01.48.78.42.95/34.61
35, rue St Georges
PLATEAU DE FRUITS de MER 195 F
POISSONS - CRUSTACES
Menu de la "Mer" le soir : 170 F
F/dim., lundi soir - Climatisé

PARIS 9^e

NEW BALAL

Restaurant indien et pakistanais
"Laurier d'or. Marmite d'or"
recommandé par des guides prestigieux.
Près de l'Opéra. Salle climatisée
25, rue Taitbout - Tél. 01.42.46.53.67

Pour recevoir la casquette

CYCLISME
du Monde

écrivez à : Le Monde boutique
21 bis, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 5

Joignez un chèque de 60 F plus votre adresse avec la référence CASQV.

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements au : ☎ 01.42.17.39.40 - (Fax : 01.42.17.39.25)

Jean-Claude Ribaut

L'ÉTÉ FESTIVAL

Le soleil revenu, les promenades dans le sud de la France s'imposent. A la fondation Maeght, à Saint-Paul-de-Vence, on peut flâner parmi les sculptures. Daumier, Barcelo, Ernst, Miro, et, bien sûr, Picasso, sont au rendez-vous. Au Musée Picasso d'Antibes, justement, en dehors des Picasso qu'on peut toujours y admirer, une exposition titrée « à l'épreuve de la lumière » a inspiré de féconds rapprochements entre des peintres séduits par le soleil du Midi et qui ont séjourné dans cette région (entre 1918 et 1958). A Avignon, plus nocturne est le spectacle d'Hanna Schygulla, « Quel que soit le songe », récital de textes d'auteurs qu'elle aime, mis en musique par Jean-Marie Sénia, qui l'accompagne au piano. Enfin, il ne faut surtout pas manquer, à Avignon toujours, « La Dispute » de Marivaux et « Contention » de Didier-Georges Gabily, que Stanislas Nordey fait se rencontrer dans un spectacle qui réaffirme les liens subtils et émouvants entre le théâtre et la vie.

LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU

Les Chorégies

Devant le mur de scène du Théâtre antique d'Orange (« La plus belle muraille du monde », disait Louis XIV), Kathleen Cassello est Lucia di Lammermoor. Les Chorégies d'Orange s'achèvent le 5 août.



Quand les peintres se mettent à tâter du volume

Saint-Paul-de-Vence/Art. La fondation Maeght expose des sculptures de Daumier, Barcelo, Ernst, Miro...

FONDATION MAEGHT, 06570 Saint-Paul-de-Vence. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures jusqu'au 30 septembre, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures à partir du 1^{er} octobre. Catalogue, 320 pages, 252 illustrations. Tél. : 04-93-32-81-63.

Un nouveau peuple des sculptures campe sur la pelouse, la terrasse et même le toit de la Fondation Maeght. Ici, c'est un Titan de Markus Lüpertz qui ouvre le chemin entre trois météorites de Fontana, là, c'est un paysage animé de A. R. Penck qui trouble la stabilité du « Capricorne » extrait de l'*Echiquier zodiacal*, de Max Ernst, quand, plus loin, telle écriture « monumentée » de Dubuffet s'allie à quelque échafaudage coloré de Miro pour faire tache dans le fond vert et bleu nature du jardin. Côté cour, *La Chèvre* de Picasso prête ses flancs aux regards, les quatre *Dos* de Matisse tiennent le mur, le *Clam Digger* de De Kooning fait figure de revenant, tandis qu'en bout de piste, droit sur le garde-fou, une femme de Giacometti semble résister à l'appel du vide. Pour compléter cette entrée

Propos d'artistes

- **Ernst Ludwig Kirchner :** « Sculpter des personnages, c'est tellement bon pour la peinture et le dessin ; cela donne de la concision au dessin, et l'on éprouve un plaisir sensuel quand, au fur et à mesure des coups de ciseau, la sculpture émerge du tronc de bois. »
- **Henri Matisse :** « Moi, j'ai fait de la sculpture comme complément d'études. J'ai fait de la sculpture quand j'étais fatigué de la peinture. Pour changer de moyen. Mais j'ai fait de la sculpture comme un peintre. Je n'ai pas fait de la sculpture comme un sculpteur. Ce que dit la sculpture n'est pas ce que dit la peinture. »
- **Alberto Giacometti :** « Je fais certainement de la peinture et de la sculpture et cela depuis toujours, depuis la première fois que j'ai dessiné ou peint, pour mordre sur la réalité, pour me défendre, pour me nourrir, pour grossir. »
- **Lucio Fontana :** « ... Non, qui vous a dit que c'est de la peinture ? Les trous, c'est de la peinture pour vous ?... Pour moi, ce sont des toiles trouées qui représentent une sculpture, un fait nouveau en sculpture. »

en matière, il faudrait ajouter un trait de lumière de Barnett Newman sur le bassin près de la porte, une grande cloche de Tapiès placée, comme il se doit, tout près de la chapelle, quelque crâne enraciné de Barcelo sur un muret...

Cherchez l'erreur dans ce florilège un peu bizarre. C'est Calder, bien sûr, le seul du lot à n'être pas reconnu comme peintre d'abord (ou en même temps, comme Giacometti), dont le *Stabile* ne pouvait être enlevé de son carré de gazon sans ajouter de gros frais de manutention à une exposition qui en entraînerait beaucoup. Elle est ambitieuse, et pour le moins satisfaisante dans les limites qu'imposent l'esprit du lieu, devenu classique, et le respect de quelques-uns de ses habitants à demeure. A commencer par Miro, qui s'est pris tard au jeu de la sculpture mais s'y est plu et a beaucoup donné, justement pour le jardin de la Fondation. On peut donc comprendre que l'histoire retracée dans les salles insiste sur lui, d'autant que ses propositions sont plaisantes, à défaut d'être instauratrices comme peuvent l'être celles de Picasso ou d'Ernst, pour ne citer que des champions de la sculpture d'assemblages, une invention de peintres.

UNION SACRÉE

Ce n'est pas la seule. Les peintres qui, au début du siècle, ont déboulé dans la réalité de l'espace à trois dimensions par besoin de bousculer leurs habitudes ont bousculé aussi celles de la sculpture, l'ont libérée des méthodes académiques ou de l'ombre de Rodin. Ignorance du métier aidant, et le plus souvent sans autre ambition que de faire avancer leur peinture, ils ont fait souffler un vent de fraîcheur sur le tas de glaise et mis de la magie dans le bloc de pierre ou le tronc de bois.

Daumier et Degas, puis Gauguin, Derain, Modigliani, Matisse, Picasso, Kirchner... Ils sont tous là, avec de belles pièces venues parfois de musées lointains et des raretés prêtées par des collectionneurs privés. Ainsi de cette étrange *Tête à cornes* polie par Gauguin, qui, poussé par son rêve de primitivisme et d'expression « ultra-sauvage », a été le premier à pratiquer la taille directe, alors que toute sculpture digne de ce nom se devait d'être modelée dans l'argile puis moulée en plâtre. Derain, ce grand amateur d'art nègre et d'expériences nouvelles, a, lui aussi, encouragé cette pratique à Paris. Il sculpte le bois ou la pierre

mais ne refuse pas le plâtre et la terre cuite, et s'essaie dans le découpage du métal, réagissant chaque fois au matériau qu'il a sous le ciseau ou le doigt.

L'intérêt de l'exposition tient aussi à la présentation presque systématique des sculptures en compagnie de peintures et de dessins qui s'y rattachent. Ainsi de la théorie réaliste des petites danseuses de Degas, qui sont confrontées à des pastels ou des fusains. Ainsi des têtes taillées dans des blocs de pierre que Modigliani allait voler sur des chantiers, dont la mise en relation avec quelques dessins de cariatides sert une belle idée d'union sacrée de la sculpture et de l'architecture. Le choix des Matisse est somptueux, qui fait l'objet d'une petite mise en scène agréable sur fond de ficus, avec assises et socles ronds invitant à tourner autour des bronzes, comme il se doit d'œuvres réalisées par un peintre qui a pu se dire frustré de

quel, avec sa cuiller mise dessus comme un chapeau à plume, amène l'objet entier comme possible donnée de la sculpture. Le cas de l'artiste élaborant son œuvre indifféremment à travers le dessin, la peinture et la sculpture et en faisant des emprunts partout est particulièrement bien évoqué à travers le tableau du *Sculpteur*, qui est particulièrement représentatif du goût de Picasso pour les méli-mélos susceptibles de faire exploser avec bonheur les limites des genres et des manières. Peint en 1931, il correspond justement à la période du Boisgeloup, marquée par une poussée notoire d'œuvres en volumes, mais c'est une représentation plane et linéaire du sculpteur parmi ses créatures, aussi plates que le maître, lequel semble négligemment assis sur sa palette qui dégouline, rouge le long de son siège : un socle, bien évidemment.

Fontana, Fautrier, Giacometti, Ubac, de Kooning, puis Tapiès, Ba-

selitz, Lüpertz et Dubuffet, qui sont rassemblés dans la grande salle ouverte sur le jardin, prolongent cette aventure des peintres sur le terrain de la sculpture, qu'ils ne risquent plus de bouleverser comme ils ont pu le faire au début du siècle. Pour la bonne raison qu'il n'y a plus de barrières à faire tomber, ni de révolution structurelle à programmer. C'est l'aspect concret du volume qui continue d'attirer les peintres-sculpteurs présentés à Saint-Paul, et plus ou moins la possibilité de raccourcir la distance entre la pulsion gestuelle et l'objet, comme un Baselitz le fait dans ses figures grossièrement taillées dans le bois. Tout sauvage et primaire qu'il puisse paraître, l'artiste néo-expressionniste se pose en gardien d'une tradition de la sculpture comme objet matériel circonscrit, présent, résistant à l'environnement.

Geneviève Breurette

Exposition prolongée au soleil du Midi

Antibes/Art. La lumière azurée a inspiré des rapprochements pertinents au Musée Picasso

terreau parisien, se sont épanouies au soleil de la Méditerranée. En témoignent les huit huiles sur bois de Paul Signac : prises individuellement, ce sont de bien jolies études du port d'Antibes. Réunies, elles forment un ensemble formidablement attachant, une variation qui joint la série des *Meules* ou des *Cathédrales* de Monet. La ville est saisie au petit matin, ou balayée par le vent d'est, prise au couchant ou plombée par un ciel d'orage.

ŒUVRES RARES

Maurice Fréchuret, conservateur du Musée Picasso et commissaire de l'exposition, a su trouver des œuvres rares. Par ailleurs, il est parvenu à organiser son accrochage de manière à créer des rapprochements inédits et pleins d'esprit. Ainsi, cette salle qui, sous le regard d'une *Mère à l'enfant* de Modigliani, marie la carpe et le lapin, entendez Félix Vallotton et Chaïm Soutine. Le premier peint des tableaux calmes, subtils, aux éclairages et aux atmosphères presque métaphysiques, à la Giorgio De Chirico. Le mystère surgit de leur banalité apparente, comme de cette figure de vieille femme cheminant dans l'ombre de *Cagnes, le soir* (1922). Aux antipodes, Soutine transforme à grands coups de brosse *L'Escalier rouge* à

Cagnes (1923-1924) en une gigantesque colonne vertébrale et fait du vieux village le pendant minéral de son célèbre *Bœuf écorché*. Plus loin, Bonnard, autre inclassable, poursuit une double quête qui mêle introspection et passion démesurée pour la lumière. Cette lumière, dans le *Portrait dans la glace*, de 1938, inonde la salle de bains dans laquelle le peintre se tient, observant son reflet dans le miroir et qui pèse de tout le poids des épaisses touches de peinture blanche posées sur ses épaules affaissées.

Car, si la Côte d'Azur évoque le bonheur et la *Joie de vivre* peinte par Picasso en 1946, elle est aussi lieu de tourmente et de drames. Ceux vécus par Nicolas de Staël par exemple, et dont témoignent quelques œuvres à la force singulière, comme ce vertigineux *Ciel* de 1954, un tableau bleu simplement barré d'une horizontale dans sa partie inférieure, parapet illusoire. Ou encore ceux qui rongent la peinture de l'Anglais Graham Sutherland, devenue sombre et déformée après un malheur personnel et qui fut pour beaucoup dans la formation de l'univers de Francis Bacon. Installé sur la Côte d'Azur à partir de 1947, loin de l'atmosphère délétère du Soho des années 50, Sutherland oriente son inspiration morbide

vers des formes florales toujours inquiétantes mais moins corrompues.

Mais la Méditerranée est aussi le théâtre d'une confrontation célebre, sinon d'un affrontement. D'un côté, à Nice puis à Vence, Matisse. De l'autre, passant d'Antibes à Vallauris, de Cannes à Mougins, Picasso. L'Espagnol découpe le contour de sa silhouette sur fond d'atelier, cachant à demi un nu couché et alanguiné. C'est l'*Ombre*, un tableau de 1953 qui marque sa rupture avec Françoise Gilot. Le Français, pour sa part, taille dans la couleur, attaquant au ciseau des papiers gouachés qui, réassemblés, donnent vie aux figures de *Jazz* : une technique nouvelle qui n'aurait pas vu le jour sans la maladie lui interdisant une pratique classique de la peinture. Mais aussi une innovation qui eût été impensable sans la violence de la lumière du sud qui découpe sans nuance les formes qui s'offrent à elle. C'est, en tout cas, ce qu'entendait démontrer l'exposition. Chacun appréciera selon son propre éblouissement ; celui qui provoque un bon nombre des tableaux accrochés à Antibes justifie de toute façon l'opération.

Harry Bellet

A L'AFFICHE

Danse-à-Aix a vingt ans
Après Odile Duboc, Susan Buirge, le Festival de Ginette Escoffier ne s'essouffle pas pour célébrer son anniversaire : Maguy Marin, les 15 et 16 juillet, à 22 heures, le Junior Ballet du conservatoire de Paris, le 19, à 22 heures, mais aussi l'Opéra de Paris avec *Le Parc* d'Angelin Preljocaj, les 17 et 18, à 22 heures. Ce dernier sera aussi présent avec sa compagnie dans une reprise de son *Hommage aux Ballets russes*, les 22 et 23, à 22 heures. Il y a aussi des danses plus discrètes, telle *Delta* de Daniel Larrieu, le 15, à 19 h 30. *Danse-à-Aix*. Tél. : 04-42-23-30-30.

Festival de Radio-France et de Montpellier
La wagnéromanie a été l'occasion pour quelques musiciens de composer des pochades désopilantes. *Ces sacrés Niebelungen*, d'Oscar Strauss, mettaient tellement bien en pièces les légendes mises en musique par Wagner dans sa *Tétralogie* que les nationalistes allemands manifestèrent contre ses représentations. René Kœring a programmé cette opérette salulaire, les 16 et 18 juillet, à Montpellier. Françoise Pollet et la divine Michèle Lagrange y sont très attendues en compagnie de leur casque à cornes, de leurs nattes et de leur lance. *Festival de Radio-France et de Montpellier*, cour Jacques-Cœur, 22 heures. Tél. : 04-67-02-02-01.

ET SUR INTERNET
★ Le journal des Festivals, nos photographies et reportages : www.lemonde.fr/festivals

Hanna Schygulla dans ses songes

La comédienne chante son nouveau récital à Avignon

LA SCÈNE se passe dans le jardin du festival, à l'ombre du Palais des papes. Une lumière parfaite tombe sur le visage d'Hanna Schygulla qui donne une conférence de presse. Les photographes s'approchent, elle offre son visage plein, son sourire énigmatique et ses yeux bleus. Et elle se donne aux objectifs, assurée, splendide, et comme toujours, légèrement ironique. Hanna Schygulla est à Avignon pour chanter (jusqu'au 16 juillet). Son récital s'appelle *Quel que soit le songe*. Il est signé des textes de ceux qu'elle aime - Jean-Claude Carrière, Heiner Müller, Peter Handke, Rainer Werner Fassbinder, et aussi Jorge Luis Borges, Pablo Neruda, Charles Baudelaire et Rainer Maria Rilke - mis en musique par Jean-Marie Sénia, qui, sur scène, l'accompagne au piano. Au cours de la conférence de presse, le musicien déclare qu'il a trouvé en Hanna Schygulla « la *Rolls des comédiennes* ». Elle sourit. Une vieille complicité l'unit à Jean-Marie Sénia, son « maître de musique » depuis la soirée sur Arte qui, il y a trois ans, l'a décidée à chanter.

Pour le spectacle, Hanna Schygulla a écrit un texte dans lequel elle parle de son désir de chant. « *J'ai quatre ans, je suis assise sur les genoux de ma mère, dans un train d'après-guerre bourré de gens, qui s'arrête au milieu des rails, et la lumière s'éteint. Et moi... dans le noir complet, je commence à chanter à voix haute un « tube » de l'époque ruisselant de détresse et d'envie de vivre : Des illusions... rien que des illusions, faut pas penser, faut se don-*

ner ». Pour Hanna Schygulla, tout a commencé là, dans les trains traversant les ruines allemandes, quand elle fuyait sa ville natale proche de la Pologne. Aujourd'hui, elle parle de « la plénitude de l'âge » qu'elle atteint. « *Comme on ne peut pas l'éviter, autant lui souhaiter bienvenue* ». La Lili Marlene flamboyante de Fassbinder ne se teint pas les cheveux, ramassés en un chignon auréolé de gris. « *Dans ma vie, tous les âges se mélangent. J'ai toujours le sentiment d'être à la frontière entre la réalité et le rêve*

« Dans ma vie, tous les âges se mélangent. J'ai toujours le sentiment d'être à la frontière entre la réalité et le rêve éveillé »

éveillé. » C'est peut-être de là que vient son air d'astre mystérieux.

Hanna Schygulla s'est produite pour la première fois à Avignon, il y a dix ans. A la demande de Jean-Claude Carrière - qui, dans *Textes nus*, invitait des comédiens à dire des textes de leur choix - elle a revisité Antigone (le premier rôle qu'elle joua au théâtre), en allemand et en chantant, parfois. « *Au fond, ça a été mon premier récital* ». Si les propositions de cinéma avaient été plus intéressantes, dans les dernières années, Hanna Schygulla n'aurait peut-être jamais renoué avec la scène. Elle le constate sans le déplorer. Cela lui a permis d'aborder un nouvel âge du jeu. En 1995, elle a été « *celle qui fait vivre les ombres* » - la comédienne -

dans *Mère blafarde, tendre sœur*, une pièce inspirée de *L'Écriture ou La Vie* de Jorge Semprun, mise en scène par Klaus Michael Gruber. En 1996, elle a joué une pièce d'Elfriede Jelinek. Dans ce monologue, une femme parle de l'amour qui la lie à son amant plus jeune : passion mortelle et désespoir vital. Hanna Schygulla a retrouvé chez Elfriede Jelinek ce qu'elle aimait chez Fassbinder : « *Comme lui, elle est fragile et mélancolique, à la ville. Sur scène, elle dérange* ».

Quand elle a rencontré Fassbin-

der, Hanna Schygulla préparait une thèse de philologie sur le rapport entre la langue des schizophrènes et celle des artistes. « *Elles se ressemblent sauf qu'une est libre, l'autre non* ». Travailler sur le flot des mots de Jelinek lui a rappelé l'enjeu de sa thèse, « *à l'âge, dit-elle malicieusement, où j'étais sur le point de devenir une intellectuelle* ». La vie en a décidé autrement. L'étudiante Schygulla est devenue « la » Schygulla. En 1997, elle donnera le monologue de Jelinek au Théâtre de Nanterre-Amandiers. Il s'appelle *Ich mochte seicht sein* (« Je voudrais être superficielle »). Ce sera la première fois qu'elle jouera en français.

Brigitte Salino

HORS CHAMP



MARC ENGUERAND

■ Régine Crespin (notre photographie) présidera, à Pékin, le jury de la première édition d'un concours de chant franco-chinois et y assurera des master classes du 20 au 30 septembre. Organisé alternativement à Pékin et Shanghai, par France Télécom, l'École normale de musique de Paris et l'Orchestre symphonique de Chine, avec le soutien de l'ambassade de France, ce nouveau concours sera ouvert aux meilleurs élèves des conservatoires de musique de Chine. Le lauréat bénéficiera d'une bourse d'une année pour suivre en France le cycle de formation au diplôme supérieur de concertiste de l'École normale de musique. La soprano française publiera, le 26 septembre, une nouvelle version de ses Mémoires sous le titre *A la scène et à la ville* (Actes Sud).

■ Le chef d'orchestre italien Giuseppe Sinopoli a été reconduit pour cinq ans à la tête de la Staatskapelle de Dresde. Agé de cinquante ans, le chef d'orchestre et compositeur collaborera ainsi avec le plus ancien orchestre allemand - l'une des institutions les plus illustres du monde - jusqu'en 2002 en

vertu d'un contrat signé avec l'Etat régional de Saxe. Il aura donc la lourde tâche de 450^e anniversaire de la Staatskapelle, dont il porte la responsabilité artistique depuis 1992. Son contrat l'engage à diriger la moitié des concerts sur abonnement, des tournées et des enregistrements de l'orchestre. ■ Celle qu'il convient désormais d'appeler « la » ministre de la culture et de la communication - comme l'atteste l'en-tête de ses courriers officiels -, Catherine Trautmann, a commencé discrètement sa première tournée des festivals d'été. Après avoir chaleureusement applaudi Sami Frey, le jeudi 10, à la faveur de la première représentation de *Nathan le sage* à Avignon, elle a consacré sa journée du 11 à rencontrer les professionnels du théâtre, le maire (RPR) d'Avignon, Marie-Josée Roig, et le directeur du Festival, Bernard Faivre d'Arcier. Lors d'une rencontre informelle avec quelques journalistes, Catherine Trautmann a déclaré que l'avenir artistique et financier du Festival d'Avignon, manifestation qu'elle fréquente assidûment depuis plus de vingt ans, devait être conforté dès 1998, en tenant compte des difficultés budgétaires actuelles de la Ville d'Avignon comme de celles de son propre ministère. Elle a indiqué qu'elle n'envisageait pas de fusionner les directions du théâtre et des spectacles et celle de la musique et de la danse. En revanche, elle a implicitement laissé prévoir le remplacement prochain du directeur du théâtre, Jacques Baillon, et celui de la directrice du patrimoine, Maryvonne de Saint-Pulgent.

Le théâtre ou la vie

Avignon/Théâtre. Stanislas Nordey met en scène une rencontre fracassante entre « La Dispute », de Marivaux, et « Contention », de Didier-Georges Gabily

CONTENTION, de Didier-Georges Gabily, précédé de LA DISPUTE, de Marivaux. Mise en scène : Stanislas Nordey. Avec Marc Bodnar, Geoffrey Carey, Olivier Dupuy, Delphine Eliet, Hélène Fabre, Julie Pouillon, José Schuller, Tristan Varlot, Virginie Volmann. Gymnase du lycée Aubanel, les 15, 17, 18, 19, 20 et 21, à 18 heures. Tél. : 04-90-14-14-14. 110 F et 130 F. Durée : trois heures.

Une jeune femme poussant un vieux landau traverse lentement le plateau, tout près des spectateurs. Pendant ce temps, du fond de l'espace qui semble sans fin, parvient la voix d'une autre jeune femme entourée d'une lumière de poussière. Ce qu'elle dit est terrible. Elle parle du sida, de ce temps qui précède la mort annoncée par les résultats de tests,

de notre civilisation qui se tue de vouloir être immortelle. Tout en parlant, elle avance, petite étoile dans la nuit du théâtre, qui maintenant remarque qu'il y a eu autant de morts, depuis la naissance de l'humanité, que d'étoiles dans notre galaxie. D'où vient alors que la miennne n'importe, dit-elle en fumant une cigarette pour ne pas pleurer ?

SOLEIL NOIR DU FESTIVAL

Ce texte, qui tient lieu de prologue, est une épitaphe. Il a été écrit par Didier-Georges Gabily, mort pendant le sommeil d'une opération du cœur, en 1996, à quarante et un ans. Pour son ami Stanislas Nordey, il était impossible de ne pas le faire entendre avant de jouer *La Dispute* et *Contention* - spectacle qui s'impose comme le soleil noir du Festival 1997. Magnifique et indis-

pensable. A Avignon, il y a sur la place de l'horloge un manège à l'ancienne, qui tourne sans interruption. Il est là chaque année, comme un rappel du temps d'autant plus troublant que ses chevaux et citrouilles tournent dans le sens opposé des aiguilles d'une montre. Au gymnase Aubanel, le théâtre de Stanislas Nordey renvoie à ce temps du manège : il commence mais ne s'arrête pas, même s'il a une fin, parce qu'il chevauche le noir de la vie qui va, par-delà l'amas sans cesse croissant des cadavres.

Stanislas Nordey et sa troupe sont jeunes - la trentaine - et ils ont déjà enterré plus d'un ami - mort du sida ou de la vie, comme Didier-Georges Gabily.

Ce dernier avait écrit *Contention* comme un baisser de rideau pour *La Dispute* de Marivaux, à la demande de Dominique Pitoi-

set qui devait le créer. Finalement, cela ne s'est pas fait. Gabily devait aussi écrire une pièce pour Stanislas Nordey. Il n'a pas eu le temps. Alors Nordey est revenue à *La Dispute*, qu'il a déjà mise en scène deux fois : en 1987, dans le off, où son talent éclata ; en 1992, au Théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis, où son talent se confirma. La troisième version n'a que faire du talent : c'est une confession offerte à l'art du théâtre.

Sur scène, il y a la plupart des comédiens qui jouèrent en 1987 et 1992. Dont Stanislas Nordey, qui y tenait, pour partager, dit-il, la prise de risque. Et le risque est aussi grand que le plein-fouet de la rencontre entre Gabily et Marivaux.

LA SOURCE DE L'INFIDÉLITÉ

Qui, de l'homme ou de la femme, a donné le premier l'exemple de l'infidélité ? Interrogeons la nature, propose Marivaux.

L'étude de la nature, à travers quatre jeunes gens élevés hors du monde, montre que l'infidélité est congénitale à l'amour. « *Partons* », dit à la fin de la pièce Hermiane à son Prince aimé. « *Partons* », écrit Didier-Georges Gabily au début de *Contention*. Partons puisque tout est déjà joué. Prince - délesté du « le » qui lui conférerait un titre - est malade, de ce qui pourrait être le sida. Il revient voir Hermiane, qui attend la visite d'un autre homme, avec qui elle veut partir. Elle et Prince ne se disputent plus depuis qu'ils ne se touchent plus. Ils se sont beaucoup trompés, séparés. Prince voit le pire dans son retour : il sent qu'il sera fidèle par lâcheté. Il embrasse Hermiane, l'étrangle. Et il reste avec son désir de jouir encore, une dernière fois. La question de la nature posée par Marivaux n'est plus de mise, notre siècle concentrationnaire l'a tuée, dit Gabily. Seul le désir survit.

Ce sont cette mort et ce désir que le spectacle embrasse. Trois heures où les corps, la lumière, les gestes et les voix sont chorégraphiés. Trois heures pour dire parce que dire, c'est ne pas mourir. Trois heures où Stanislas Nordey et ses amis en scène, parlant d'eux, parlent de nous. Du théâtre en prise sur la vie. Du vrai théâtre. Pour continuer.

Olivier Schmitt

Brigitte Salino

Hommage francophone à Félix Leclerc

Canada/Musique. Arts de la rue et chansons à Québec, jazz à Montréal

CASQUETTE de marin sur le crâne, socquettes dépareillées dans les baskets, Jean-Louis Dussault, soixante-six ans, fait danser les cuillers entre ses doigts agiles. Installé au soleil avec un compère guitariste, sur la terrasse Dufferin, superbe promenade en bois surplombant le Saint-Laurent, au pied du château de Frontenac hérissé de tourelles, il épate la galerie. Un badge, dont le port est obligatoire, désigne sa fonction : « amuseur public ».

La ville de Québec tolère les salimbanques sans pour autant leur offrir complètement ses rues, envahies par des centaines de milliers de personnes quand arrive le Festival d'été : quatre cents spectacles axés pour l'essentiel autour des arts de la rue, de la chanson et des musiques du monde. « *En 1996, 60 % du public venait de l'extérieur* », précise Michel Létourneau, directeur du festival.

GIGUES ÉCHEVELÉES

La retraite, malgré ses soixante-quinze ans et son goût pour la peinture, le violoneux d'origine acadienne, Paul Cormier dit « Monsieur Pointu » n'y pense plus. Il frétille d'impatience à l'idée de retrouver Gilbert Bécaud qui le fit connaître dans les années 70 et l'a invité à remettre son grain de violon dans *La Vente aux enchères* pour la réouverture de l'Olympia, à l'autotome. Au D'Auteuil, une ancienne chapelle transformée en salle de concerts, Monsieur Pointu enchaîne giges échevelées et reels toniques. Pendant ce temps, devant la scène où s'époumone la Québécoise Nannette Workman (ancienne choriste des Rolling Stones et de Johnny Hallyday), des milliers de lucioles clignotent : des macarons lumineux vendus 25 francs donnant accès à près de 90 % des spectacles programmés. Les organisateurs ont dû abandonner le principe de gratuité, quand le festival, créé en 1968, traversa une période de vaches maigres au début des années 90. A la même époque, le gouvernement du Québec autorisa même la création d'un casino pour renflouer les caisses. L'opération fut un succès conforté par la signature d'un accord de partenariat avec une marque de cigarettes qui s'est engagée à concurrence de 49 millions de francs répartis sur trois années.

Voilà quelques mois, une loi fédérale est venue jouer les trouble-fêtes. La *Bill C 71*, dite « loi antitabac » interdit aux cigarettiers de sponsoriser les événements culturels. Alain Simard, président du Fes-

tival de jazz de Montréal dont la 18^e édition s'est tenue du 26 juin au 6 juillet, ne s'alarme pas outre mesure. La loi n'entrera en vigueur que le 1^{er} octobre 1998, ce qui laisse le temps de trouver des solutions de remplacement, d'autant que la manifestation qui attire 1,5 million de spectateurs est devenu un réel enjeu économique pour la région.

A Montréal, quand le jazz s'empare de la ville, tous les chats sont bleus. Sur les tee-shirts, les calcots, les affiches, la mascotte du festival affiche partout son swing. Tandis que le festival déploie ses fastes, au moment même où Zachary Richard investit le Métropolis, sur la scène du Théâtre Saint-Denis, des grands noms de la chanson française et québécoise rendent hommage à l'un des plus illustres enfants du pays, Félix Leclerc. Prétexte de ce spectacle réunissant Charles Aznavour, Robert Charlebois et une vingtaine d'artistes dont Céline Dion, Julien Clerc, Sol, Marie-Jo Thério, Raymond Devos et Maxime Leforey, l'enregistrement d'une émission télévisée - diffusion en 1998 sur des chaînes de télévision francophones, notamment en France.

Cela fera alors dix ans que le chantre du Québec et de la francophonie triomphante aura disparu. Quelques jours avant le spectacle, Devos et Aznavour sont allés sur l'île d'Orléans, en face de la ville de Québec. Cette île, surnommée « Isle de Bacchus » par Jacques Cartier en 1535, était le refuge, la terre de vie et d'inspiration de Félix Leclerc au cours de ses dernières années. Devos et Aznavour ont marché sur le chemin du Mitran, au milieu des champs, où le poète aimait se promener, puis ils se sont rendus chez lui et au cimetière où il repose. Devos, l'ami de toujours, s'est ému devant les deux paires de chaussures usées déposées par des admirateurs au pied de la pierre tombale. Dans l'une d'elles, un mot griffonné pour l'auteur de *Moi, mes souliers* : « *Salut Félix, à la veille de mes longs voyages, lance-moi un câble depuis ton étoile* ».

Patrick Labesse

★ *L'Œuvre littéraire de Félix Leclerc*. Un coffret de quatre tomes, illustrés par des reproductions de tableaux de peintres québécois. Ed. Henri Rivard. Prix : 980 F (édition de luxe). Disponible par correspondance : Fondation Félix-Leclerc, BP 224, 76410 Saint-Aubin-les-Elbeuf.

Josef Nadj mime « Woyzeck »

Avignon/Théâtre. Libre visite du chef-d'œuvre de Büchner

WOYZECK ou l'Ebauche du vertige. Spectacle de Josef Nadj librement adapté de Büchner. Musique : Aladar Racz. Avec Istvan Bicskei, Denes Debrei, Peter Gemza, Frank Micheletti, Jozsef Nagy, Jozsef Sarvari et Henrietta Varga. Chapelle des Pénitents-Blancs. Jusqu'au 21 juillet, à 19 heures. 110 F et 130 F. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 heure.

Celui que le festival 1996 a sacré prince d'Avignon - Josef Nadj avait présenté avec succès deux spectacles, *Le Cri du caméléon*, conçu pour et avec les élèves du Centre national des arts du cirque de Châlons-sur-Marne, et *Les Commentaires d'Hababuc*, tour de magie chorégraphique aux sauteurs sacrilèges - revient cette année dans la Cité des papes par la petite porte de la chapelle des Pénitents-Blancs, lieu alternatif du en spécialisés dans la recherche de pointe. On se souviendra seulement de la haute silhouette de David Warrilow, hantant en compagnie de Pinget les volutes croisées de ce lieu médiéval, ou des débuts de Martial di Fonzo Bo dans les détroques de Richard III. Très haut petit lieu, donc. Josef Nadj a choisi d'y réinventer un

Woyzeck singulier qu'il avait éterné en 1993 à la galerie Dorfmann, dans le quartier de la Bastille, à Paris.

On cherchera en vain, ici, les mots du poème fragmentaire de Büchner, ils cèdent à la musique, celle, discrète et entêtante, d'un cymbaliste gitan hongrois, Aladar Racz. On retrouvera pourtant l'essentiel de la substance de l'œuvre, portée par sept interprètes chichement logés dans l'étroite salle d'un lieu fantasmagique, chambre, atelier, taverne, caserne, place publique, comme on voudra, ou plutôt comme le veut Josef Nadj, qu'on sait habile aux métamorphoses, qu'il s'agisse des espaces ou des corps. On discernera bientôt les personnages de la pièce originelle sans pour autant être assuré qu'ils le sont vraiment, à l'exception peut-être de Woyzeck, l'âme morte, et de Marie, fille sans joie, la seule femme de ce monde d'hommes oubliés aux confins du monde.

Tout est épreuve, ici, le moindre geste, le moindre mouvement, la moindre intention. Tout est piège aussi, chaque accessoire pouvant à tout instant se retourner contre celui qui l'emploie, chaque élément d'un décor fruste pouvant devenir instrument de torture. Jo-

sef Nadj s'attache, essentiellement avec les moyens du mime plutôt qu'avec ceux de la danse ou du théâtre, à mettre en jeu les diverses tentatives d'un homme qui cherche désespérément à échapper à une histoire, un destin, que d'autres ont écrits pour lui. L'entreprise ne manque ni d'invention, ni de courage, ni d'instantanés saisissants. On apprécie surtout la dextérité avec laquelle Josef Nadj dissèque l'espace physique et mental qui sépare les protagonistes et cette façon bien à lui, qui quelquefois ne manque pas d'humour, de leur infliger des sévices dont on ne sait jamais s'ils sont facétieux ou monstrueux.

Mais, en se plaçant résolument dans une tradition dont les servants récents seraient Kantor et François Tanguy, il a pris le risque que le spectateur s'essaie à la comparaison. Or ce *Woyzeck* n'a pas le pouvoir d'envoûtement des cérémoniaux du maître polonais ni la fulgurance de l'adaptation, muette elle aussi, qu'avait réalisée de la pièce de Büchner l'animateur du Théâtre du Radeau. Reste l'honnête ouvrage, de facture un peu datée, d'un artisan doué.

François Furet, l'historien des passions révolutionnaires

Il avait fait redécouvrir Tocqueville à toute une génération de chercheurs. Il est mort samedi 12 juillet, à l'âge de soixante-dix ans, des suites d'un accident cérébral

Elu en mars à l'Académie française au fauteuil de Michel Debré, François Furet n'aura pas eu le temps d'être reçu dans cette institution. Victime d'un accident au cours d'une partie de tennis, mardi 8 juillet à Fi-

geac (Lot), il est mort samedi 12 juillet à l'hôpital Rangueil de Toulouse. C'est l'un des principaux historiens de la seconde moitié du XX^e siècle, spécialiste de la Révolution française, qui disparaît, à l'âge de

soixante-dix ans, quelques mois après le grand historien du Moyen Age Georges Duby. Ancien militant communiste, François Furet avait rompu avec le PCF, et, après un passage au cabinet d'Edgar Faure, alors

ministre de l'Education nationale, il s'était éloigné de la politique pour se concentrer sur son œuvre d'historien. Travaillant sur la Révolution française, il en avait pourfendu l'historiographie jacobine. Plus récemment,

dans son interrogation sur les illusions marxistes (*Le Passé d'une illusion*, 1995), il avait, comme il l'aimait, suscité la polémique en affirmant que la culture révolutionnaire était en train de mourir.

FRANÇOIS FURET avait rencontré très jeune les thèmes qui devaient occuper sa vie intellectuelle: l'Ancien Régime et la Révolution; le communisme au XX^e siècle. Mais c'est assez tard qu'il leur a consacré les livres qui allaient le rendre célèbre. *Penser la Révolution française*, qui paraît en 1978 – il a alors cinquante et un ans –, couronne la longue gestation d'une réflexion désormais pleinement épanouie. Ce livre brillant, provocant, inspiré, développe et, en partie, révisé les interprétations données douze ans plus tôt, dans *La Révolution française*, qu'il cosignait avec Denis Richet, autre grand historien prématurément disparu.

Penser la Révolution française tourne une page dans l'historiographie chahutée du XVIII^e siècle. Il achève de libérer l'interprétation révolutionnaire du dogmatisme marxiste-léniniste qui l'a dominée, et appauvrie, depuis un demi-siècle. Il réhabilite aussi, au passage, une histoire politique longtemps enserrée dans des approches strictement institutionnelles ou trop étroitement narratives. Il fait découvrir le génie de Tocqueville à toute une

génération d'historiens formés à d'autres lectures. Il restitue sa « part d'énigme » – une expression que François Furet employait souvent – à l'avènement vertigineux de 1789, à l'effondrement si prompt et si radical de l'ancienne monarchie absolue, à la cristallisation précoce de l'idéologie révolutionnaire, enfin et surtout à l'enlèvement des promesses de 1789 dans la dictature et la Terreur.

Il est difficile, peut-être, vingt ans après, vingt ans seulement, de se figurer l'impact qu'eut ce livre sur les jeunes historiens qui faisaient alors leur chemin dans l'histoire compliquée de l'Ancien Régime et la Révolution.

Vinrent ensuite, coup sur coup, une étude sur Marx et la Révolution française, une autre sur l'historiographie révolutionnaire au XIX^e siècle, puis, en 1988, *La Révolution 1770-1880*, une Révolution inscrite dans une histoire longue qui s'ouvre avec Turgot et s'achève avec Jules Ferry. L'ouvrage sera doublement plébiscité, par la critique et le grand public qui en fera le best-seller du bicentenaire.

Presque au même moment paraît le *Dictionnaire critique de la Révolution française*, sans doute une des contributions les plus remarquables dans la production pléthorique que suscite le festival commémoratif de 1989; une œuvre conçue et codirigée par François Furet et Mona Ozouf qui ont rédigé à eux seuls plus de la moitié des

essais qui la composent. On ne peut relire aujourd'hui sans émotion les pages étincelantes d'intelligence que François Furet y consacre au jacobinisme, au gouvernement révolutionnaire, à la Terreur et à tant d'autres thèmes, les portraits magnifiques qu'il fait de Mirabeau, de Barnave, de Bonaparte, son analyse de l'histoire universitaire de la Révolution, son récit du drame vendéen. Il y révèle non seulement l'étendue de son savoir, mais une sûreté de regard, un art du portrait, un sens du tragique, l'intelligence des illusions héroïques, des certitudes vaines, de la corruption idéologique des âmes ordinaires. Il y décline, en un mot, les qualités exceptionnelles d'historien et d'auteur qu'il va déployer quelques années plus tard, avec un éclat redoublé, dans *Le Passé d'une illusion*, son long essai sur l'idée communiste au XX^e siècle.

La décision d'étudier l'aveuglement de tant d'hommes et de femmes devant l'une des deux grandes aberrations de notre siècle avait probablement germé pendant très longtemps dans son es-



MARC GANTIER

prit avant de prendre forme. Mais elle n'a guère surpris ceux qui connaissaient son œuvre et sa biographie. En s'interrogeant sur la passion illusoire du communisme, François Furet ne faisait après tout qu'explorer le destin posthume de l'héritage révolutionnaire qui l'intriguait presque autant que la Révolution elle-même. Mais il y trouvait aussi, sur un mode impersonnel et savant qui s'accordait le mieux à son tempérament, un retour sur l'engagement communiste de sa jeunesse.

Le succès extraordinaire de l'ouvrage l'a comblé, et beaucoup surpris. Il s'attendait à un débat. Il eut surtout des applaudissements et quelques « genoux à terre » d'historiens qui eussent sans doute préféré ne pas avoir à les plier. Mais le débat finit par s'engager et se poursuivit encore. Ce livre, en tout cas, met en relief l'originalité et la cohérence de l'œuvre de François Furet, d'une histoire longue, très

longue, non pas de la Révolution à proprement parler, mais du destin de la passion révolutionnaire.

Vocation précoce, succès tardif. Ce n'est pas le seul trait atypique de l'itinéraire de François Furet. Les jeunes années de cet enfant de Paris avaient été meurtries par des drames et des souffrances dont il avait trop de pudeur pour évoquer les blessures. Elles lui ont légué une intelligence aiguë du malheur et une méfiance de l'inaction, des situations acquises, des satisfactions routinières.

Universitaire, il l'était assurément, mais, là encore, à sa manière, atypique. Outre l'enseignement et la recherche, il y avait toujours autre chose: un passage éphémère dans un cabinet ministériel; l'édition qui ne l'amusait qu'un temps; la Fondation Saint-Simon qu'il a créée (1982) et coprésidée avec Roger Fauroux; l'Académie française où, élu en mars, il devait être reçu prochainement; enfin le

journalisme qu'il avait pratiqué par intermittence avec un réel talent, dans *France Observateur*, et plus tard dans les pages littéraires du *Nouvel Observateur* où il excellait si souvent par le bonheur du style, la sûreté du jugement et, tout simplement, l'attachement à la vérité.

Une intelligence aiguë du malheur et une méfiance de l'inaction, des situations acquises, des satisfactions routinières

Singulière aussi fut son association avec ce qu'on appelle communément l'Ecole des Annales. François Furet, de son aveu même, avait peu d'affinités avec les curiosités intellectuelles de ses fondateurs, Marc Bloch et Lucien Febvre, et de leur successeur, Fernand Braudel, qui l'a fait entrer, en 1961, à ce qui allait devenir l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Mais il y était chez lui, dans une position à la fois éminente et originale. Un temps, codirecteur avec Emmanuel Le Roy Ladurie du Centre des recherches historiques. Il y a animé plusieurs enquêtes collectives dont la plus célèbre, peut-être, est celle qu'il a consacrée, avec Jacques Ozouf, son ami de toujours, à l'alphabetisation des Français, de Calvin à Jules Ferry. Puis, en 1977 il succéda à Jacques Le Goff à la présidence de l'école, fonction qu'il a exercée pendant huit ans avant de se retirer pour se consacrer à ses travaux. Peu avant, il a fondé le Centre de recherches politiques Raymond-Aron, qu'il dirigea de 1985 à 1992, havre d'études et d'enseignement dont la réussite et le rayonnement ne l'ont pas déçu.

Ses engagements de jeunesse avaient visiblement épuisé pour de bon les charmes de la vie militante, si jamais il en avait le goût. De cette expérience, pourtant, François Furet avait conservé un vif intérêt pour la politique, qu'il commentait toujours avec une intelligence rare et sur laquelle souvent il lui arrivait de se tromper. Il avait une connaissance de première main de l'Amérique d'aujourd'hui (il passait chaque année le trimestre d'automne à l'Univer-

sité de Chicago, où il enseignait depuis 1985). Il parlait de l'histoire du judaïsme, de la tragédie juive du XX^e siècle, de l'Etat d'Israël avec une sensibilité et une justesse extrêmement rares pour quelqu'un qui n'y était associé que par la curiosité et la sollicitude. Il en a donné un témoignage émouvant dans son hommage rendu à Gershom Scholem, le grand historien du messianisme juif, qu'il avait invité pour inaugurer la première des conférences Marc Bloch.

On reprochait parfois à François Furet une arrogance, une manière hautaine, une impatience, qui lui attiraient des inimitiés inutiles. On apercevait moins souvent ce qu'il y avait de vulnérable chez cet homme secret que la vie avait tôt éprouvé. On ne soupçonnait pas dans son aisance naturelle la discipline au travail, la ténacité et l'indomptable énergie. Mais on ne pouvait ignorer son charme, son intelligence supérieure, son éloquence naturelle, son éloquence, son charisme, qui lui ont valu des amitiés heureuses et l'ont fait beaucoup aimer.

François Furet meurt « jeune ». Sa disparition interrompt brutalement une œuvre qui n'a cessé de grandir. Elle enlève à notre vie intellectuelle un de ses esprits les plus doués et laisse ses amis inconsolables.

Ran Halévi

[Né le 27 mars 1927 à Paris, agrégé d'histoire, François Furet entre en 1956 au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), où il est attaché jusqu'en 1961, puis à la VI^e section de l'Ecole pratique des hautes études devenue l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess), qu'il préside de 1977 à 1985. Pendant la guerre d'Algérie, il effectue de nombreuses enquêtes en Afrique du Nord et signe sous un pseudonyme les reportages qu'il adresse à *France-Observateur*. Ayant effectué un passage au Parti communiste, il le quitte en 1956. Plus tard, il participe à la fondation du PSU. Il devient au lendemain de mai 68 conseiller d'Edgar Faure au ministère de l'Education nationale sur l'élaboration de la loi d'orientation pour la réforme des universités. Il prend ensuite ses distances avec la politique pour se consacrer au travail intellectuel. Président de la Fondation Saint-Simon depuis 1982, professeur à l'université de Chicago depuis 1985, il dirige également l'Institut Raymond-Aron de 1985 à 1992. Chevalier de la Légion d'honneur, il s'est vu décerner le prix Montblanc de la Bibliothèque nationale (1989), le prix Tocqueville pour sa large contribution à la compréhension de la Révolution française (1991) – il présidait désormais le jury de ce prix –, le prix Chateaubriand pour l'ensemble de son œuvre (1995). En mars de cette année, il avait été élu à l'Académie française, au fauteuil de Michel Debré.]

Un « élu » qui ne sera jamais « reçu »

Est-on en face d'un cas d'école ? Elu en mars au fauteuil de Michel Debré, François Furet n'a pas été reçu officiellement à l'Académie. La prochaine réception est celle de François Jacob, au fauteuil de Jean-Louis Curtis, le 20 novembre ; la sienne aurait donc dû avoir lieu au début de 1998 – il s'écoule généralement de huit à dix mois entre l'élection et la réception. François Furet n'a donc pas, comme il se doit quand on est reçu, prononcé l'éloge de son prédécesseur, Michel Debré.

En fait, ce n'est pas la première fois qu'un académicien meurt entre son élection et sa réception sous la Coupole : plusieurs cas analogues se sont déjà présentés dans le passé. L'historien est néanmoins considéré comme académicien, depuis le soir de son élection, et son fauteuil sera déclaré vacant, selon les usages. Le nouvel élu fera l'éloge de François Furet. Il lui appartient, lui seul en jugera, de rendre également hommage à Michel Debré, dont François Furet aurait dû retracer la vie et la carrière.

Les principaux ouvrages

- *La Révolution française* (avec Denis Richet), 2 volumes, Hachette-Réalités, 1965.
- *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*, éd. Mouton, 1965.
- *Lire et écriture. L'alphabetisation des Français de Calvin à Jules Ferry* (avec Jacques Ozouf), 2 volumes, Minuit, 1977.
- *Penser la Révolution française*, Gallimard, 1978.
- *L'Atelier de l'histoire*, Flammarion, 1982.
- *Marx et la Révolution française*, Flammarion, 1986.
- *La gauche et la Révolution au milieu du XIX^e siècle*. Edgar Quinet et la question du Jacobinisme 1865-1870, Hachette, 1986.
- *Dictionnaire critique de la Révolution*

- française* (en codirection avec Mona Ozouf), Flammarion, 1988.
- *La Révolution 1770-1880*, Hachette, 1988.
- *La République du centre* (avec Jacques Julliard et Pierre Rosanvallon), Calmann-Lévy, 1988.
- *Les Orateurs de la Révolution : 1) Les Constituants* (avec Ran Halévi), Gallimard « Bibliothèque de la Pléiade », 1989.
- *Le Siècle de l'avènement républicain* (codirigé par Mona Ozouf), Gallimard, 1993.
- *Le Passé d'une illusion. Essai sur l'idée communiste au XX^e siècle*, Laffont - Calmann-Lévy, 1995.
- *La Monarchie républicaine. La Constitution de 1791* (avec Ran Halévi), Fayard, 1996.

Une pensée provocatrice et salutaire

lifiait. Exhumant Auguste Cochin – il fut le premier à réhabiliter cet admirateur de Durkheim –, commentant, outre les prévisibles Guizot et Tocqueville, Edgar Quinet et Louis Blanc, il s'est attaché à remettre en cause les conceptions historiographiques héritées et reprises sans contestation ni état d'âme. Cela ne l'empêcha pas de revenir sur *La Révolution* selon une chronologie dilatée sur plus d'un siècle ou d'esquisser les contours d'un XIX^e siècle de la pensée qui ne mourrait qu'au cœur du siècle suivant.

Ces entorses provocantes ne doivent rien à l'astuce ou au

spectaculaire, mais livrent la réflexion sans cesse reprise sur la spécificité de la discipline qui, selon François Furet, « n'est pas et ne sera jamais assez exacte, au sens où l'on parle des sciences exactes (...). Les seules règles du métier sont des règles de procédure, essentielles, indispensables même », mais qui ne définissent justement qu'« un métier ».

VERTUS DE L'ICONOCLASME

Parallèlement à une rédaction qui sépare sans appel la part documentaire de la part de l'interprétation, seule une attention toujours plus rigoureuse à la formulation et à la reformulation

des problèmes peut faire progresser la discipline. Fidèle en cela à la leçon de Tocqueville, François Furet n'a cessé de défendre les vertus d'un iconoclasme, loin de toute gratuité, en dénonçant la « paresse » de ceux qu'éffraient les questions sans réponses.

L'homme qui lançait dans son si subtil *Atelier de l'Histoire*, son credo toujours neuf – « *L'Histoire est pour moi inséparable du monde actuel, qui lui donne ses questions et sa raison d'être* » – ne saurait rentrer sans ironiser dans la légende dorée de l'historiographie, tant son impérieuse lucidité et sa rigueur exemplaire tranchent sur l'usage.

Avec un tel *cursum honorum* – de l'agrégation au cabinet d'Edgar Faure, de la présidence de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess) à l'Académie, où il n'eut pas le temps d'être reçu – un autre serait devenu une référence académique.

Aucun de ces mirages n'a vraiment retenu Furet et c'est ce qui en fait une figure de la conscience contemporaine aussi singulière qu'attachante. Mieux encore que le scandale du débat, le miracle d'une réflexion jamais confisquée. François Furet ou l'antidote à la fin de l'Histoire.

Philippe-Jean Catinchi

« Contre les simplifications abusives »

« *Marxiste ou freudien, le schéma selon lequel l'intention et l'action des agents historiques ne sont intelligibles que dans le rapport à ce qui leur donne de l'extérieur un sens a joué un rôle indispensable dans un milieu intellectuel français si longtemps prévenu et protégé contre l'esprit théorique. Mais l'histoire, parce qu'elle aborde l'activité humaine au plus près de sa liberté d'invention, est le meilleur antidote contre les simplifications abusives et la rigueur illusoire que comporte la notion d'une science du social. Elle l'est d'autant mieux qu'elle renonce à ses préventions traditionnelles contre les hypothèses et les idées, dont elle emprunte certaines aux sciences sociales, et qu'elle peut ainsi en mesurer le pouvoir explicatif. En même temps, elle n'abandonne jamais la conscience qu'une part de sa curiosité est enracinée dans le présent. A l'inverse de ce qu'ont cru les positivistes, le rapport au présent entre aussi dans la constitution de son rapport au vrai : plus ou moins, selon les problèmes et les périodes considérés, mais toujours. »*

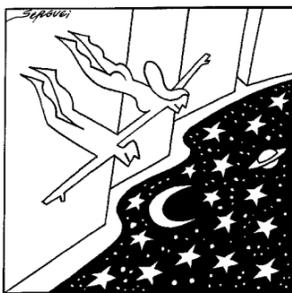
★ Préface à *L'Atelier de l'Histoire* (p. 30)

Le Monde
de ses
POCHES
Le supplément mensuel consacré aux livres en format de poche
Le premier jeudi de chaque mois dans *Le Monde* daté vendredi

Les « Dessous de la ville »

Le Parc de La Villette accueille le 8^e Festival de cinéma en plein air

QUARANTE ET UN films illustreront le thème des « Dessous de la ville », choisi pour le 8^e Festival de cinéma en plein air de La Villette. Deux films de François Truffaut ouvriront la manifestation : *Baisers volés* et *Le Dernier Métro*. Chaque vendredi, deux films ausculteront les « dessous » d'une grande capitale : *Vacances romaines*, de William Wyler, et *Rome, ville ouverte*, de Roberto Rossellini (Rome) ; *Chungking Express*, de Wong Kar-Wai, et *Syndicat du crime 2*, de John Woo (Hong-kong) ; *Le Signe du lion*, d'Eric Rohmer, et *La Légende du Saint Buveur*, d'Ermano Olmi (Paris) ; *The King of New York*, d'Abel Ferrara, et *New York 1997*, de John Carpenter (New York). Une soirée « Noir sur la ville » est prévue avec *Série noire*, d'Alain Corneau, et *Bob le flambeur*, de Jean-Pierre



Melville. Parmi les films retenus, notons également : *La Soif du mal*, d'Orson Welles, *Le Troisième Homme*, de Carol Reed, *Quand la ville dort*, de John Huston, *Blow up*, de Michelangelo Antonioni, *Main basse sur la ville*, de Francesco Rosi, *Les Vitelloni*, de Federico Fellini, *La Rue de la honte*, de Kenji Mizoguchi, *Le Ministère de la peur*, de Fritz Lang, *Shanghai Gesture*, de Josef von Sternberg, *Allemagne année zéro*, de Roberto Rossellini.

★ **Prairie du triangle du parc de La Villette, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. 22 heures, jusqu'au 24 août. Relâche lundi et le 8 août. Tél. : 01-40-03-76-92. Entrée libre. Location d'un transat et d'une couverture : 40 F, 130 F pour cinq soirées.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Kenny Garrett Quartet

Après quelques années à se chercher entre néo-bop et jazz-rock, le saxophoniste Kenny Garrett s'affirme comme un coltrane moderne. Il a une sonorité, une maîtrise de l'espace, la sincérité d'un engagement de musicien et quelques idées dans le déroulement des solos qui le différencient du commun des virtuoses du jazz. A la batterie Jeff « Tain » Watts, un grand. *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^o Château-d'Eau. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.* **Carl Schlosser Trio** A ses débuts Carl Schlosser avait rejoint une communauté de musiciens marqués par les années de la free-music à Paris. Puis d'autres envies l'ont amené à remonter le cours du jazz. Il est

dorénavant un *shouter* parmi les plus remarquables, dans la grande tradition des saxophonistes passés par le rhythm'n'blues. Lyrisme, swing, puissance. *Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 22 h 30, les 15 et 16. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 80 F.* **Miloud Benbarek, Lounes** Le chanteur Miloud Benbarek accompagne ses chants lancinants au *guembri*, la basse traditionnelle des Gnawa. Lounes, lui, a opté pour les cordes de la guitare et d'un *mandolocelle*, instrument que nous avait fait découvrir Takfarinas. Entouré d'une percussion *derbouka* et d'un accordéon, il parcourt à sa manière la tradition kabyle. *Divan du Monde, 75, rue des Martyrs, Paris-18^e. M^o Pigalle. 19 h 30, le 16. Tél. : 01-44-92-77-66.*

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BATMAN & ROBIN Film américain de Joel Schumacher, avec Arnold Schwarzenegger, George Clooney, Chris O'Donnell, Uma Thurman, Alicia Silverstone, Michael Gough (2 h 05). **VO** : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1^{er} ; Bretagne, dolby, 6^e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, dolby, 6^e ; Gaumont Marignan, dolby, 8^e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8^e ; UGC Opéra, dolby, 9^e ; La Bastille, dolby, 11^e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13^e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15^e (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15^e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16^e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17^e ; Pathé Wepler, dolby, 18^e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19^e (+). **BOX OF MOONLIGHT** Film américain de Tom DiCillo, avec John Turturro, Sam Rockwell, Catherine Keener, Lisa Blount, Annie Corley, Alexander Goodwin (1 h 47). **VO** : Gaumont les Halles, dolby, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2^e (01-47-70-33-88) (+) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5^e (01-44-07-20-49) ; La Pagode, 7^e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8^e (01-43-59-19-08) (+) ; La Bastille, dolby, 11^e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13^e (01-45-80-77-00) (+) ; Miramar, dolby, 14^e (01-39-17-10-00) (+). **DAAYRA** Film indien d'Amol Palekar, avec Nimal Pandey, Sonali Kulkarni, Nina Kulkarni, Hyder Ali, Faiyyaz, Nandu Madhav (1 h 47). **VO** : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+) ; 14-Juillet Odéon, 6^e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+). **LES DEUX ORPHELINES VAMPIRES** Film français de Jean Rollin, avec Isabelle Teboul, Tina Aumont, Alexandra Pic, Brigitte Lahaie (1 h 30). **VO** : 10^e (01-47-70-08-86). **LE FAN** Film américain de Tony Scott, avec Robert De Niro, Wesley Snipes, Ellen Barkin, John Leguizamo, Benicio Del Toro, Patti d'Arbanville-Quinn (1 h 50). **VO** : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1^{er} ; Gaumont Opéra I, dolby, 2^e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Odéon, dolby, 6^e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8^e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13^e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14^e (+).

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 LEMONDE

ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Achille Tonic *Chapiteau, quai d'Austerlitz, Paris-13^e. M^o Austerlitz, Quai-de-la-Gare. A partir du 16 juillet. Du mardi au dimanche, à 20 h 30. Tél. : 01-49-87-50-50. Durée : 2 heures. 70 F* et 90 F. Jusqu'au 14 août.* **Italienne avec orchestre** de Jean-François Sivadier, mise en scène de l'auteur, avec Cyril Bothorel, Charlotte Clamens, Norah Krief et Jean-François Sivadier. *Châtelet-Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. A partir du 16 juillet. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 18 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. Durée : 1 heure. 70 F* et 90 F. Jusqu'au 4 août.*

SÉLECTION

Les Amants timides de Carlo Goldoni, mise en scène de Claudia Morin, avec Elisabeth Baudry, Marc Schapira, Michel Armin, Delphine Thellier, Davis Westphal et Laurent Boullassier. *Musée Cognac-Jay (cour de l'hôtel Donon), 8, rue Elzévir, Paris-3^e. M^o Saint-Paul, Rambuteau, Chemin-Vert. Du mardi au dimanche, à 21 h 30. Tél. : 01-40-27-07-21. Durée : 1 h 30. De*

50 F* à 100 F. Jusqu'au 24 juillet.

L'Echange (seconde version) de Paul Claudel, mise en scène de Jean Dautremay, avec Claire Vernet, Muriel Mayette, Eric Ruf et Bruno Raffaelli. *Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris-1^{er}. M^o Palais-Royal. Le jeudi 17, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 45. De 30 F à 185 F. Dernière.* **Exercices de style** d'après Raymond Queneau, mise en scène d'Albert de Freitas, avec Hélène Dregnier, Franck Lamarre, Isabelle Bouvrain, David Legras, Florence Maury et Albert de Freitas. *Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris-9^e. M^o Trinité. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 h 30 et 21 heures. Tél. : 01-42-80-01-81. Durée : 1 h 45. 100 F* et 160 F. Jusqu'au 30 août.*

Folie magique de Chantal Saint-Jean et Jan Madd, mise en scène de Chantal Saint-Jean, avec Jan Madd, Christel Colas, Nadia Savelberg et Caroline Moreau. *Métamorphosis, face au 55 quai de la Tournelle, Paris-5^e. M^o Maubert-Mutualité. Du mardi au samedi, à 21 h 15 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-40-39-99-09. Durée : 1 h 30. 80 F* et 150 F. Jusqu'au 30 août.*

George Dandin de Molière, mise en scène de Fabrice Maigrot, avec Julie Lefebvre, Alexandra Royan, Isabelle Haumesser, Ludovic Bertrand, Franck Messin, Didier Menin, Bernard Vallon et Rotem Dahan. *Lavoir moderne parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris-18^e. M^o Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. Du*

(+) : UGC Triomphe, 8^e. **VF** : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1^{er} ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6^e (+) ; UGC Triomphe, 8^e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13^e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, 14^e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, 14^e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16^e (01-42-24-46-24) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18^e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+). **MA 6-T VA CRACK-ER (**)** de Jean-François Richet, avec Arco Descat C., Jean-Marie Robert, Malik Zeggou, Moustapha Ziad, Karim Rezeg, Hamouda Bouras. Français (1 h 45). **Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2^e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Trois Luxembourg, 6^e (01-46-33-97-77) (+) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13^e (01-47-07-55-88) (+).** **MA VIE EN ROSE** de Alain Berliner, avec Michèle Laroque, Jean-Philippe Ecoffey, Hélène Vincent, Georges du Fresne, Daniel Hanssens, Laurence Bibot. Français (1 h 28). **UGC Forum Orient Express, 1^{er} ; 14-Juillet Parnasse, 6^e (+) ; Denfert, dolby, 14^e (01-43-21-41-01) (+).** **MADAME JACQUES SUR LA CROISSETTE** de Emmanuel Finkiel, avec Nathan Cogan, Shulamit Adar, Maurice Chevit, Jacques Spiesser, Rywka Wajrbrot. Français (40). **Action Christine, 6^e (01-43-29-11-30).** **MENTEUR, MENTEUR** de Tom Shadyac, avec Jim Carrey, Maura Tierney, Justin Cooper, Jennifer Tilly, Swoosie Kurtz, Amanda Donohoe. Américain (1 h 26). **VO** : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1^{er} ; UGC Odéon, dolby, 6^e ; Gaumont Marignan, dolby, 8^e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8^e. **MICHAEL COLLINS** de Neil Jordan, avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman, Julia Roberts, Stephen Rea. Américain (2 h 10).

mercredi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-42-52-09-14. Durée : 1 h 30. 50 F* et 90 F. Jusqu'au 13 septembre.

Les Jumeaux vénitiens de Carlo Goldoni, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Sophie Bouilloux, Kristov Carpi, Isabelle Carré-Goethals, Bruno Choel, Richard Guedj, Franck Jazède, Jean-Michel Molé, Alice Papierski, Yves Pignot, Michel Scotto Di Carlo et Philippe Uchan. *Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris-17^e. M^o Rome. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 01-43-87-23-23. Durée : 2 h 30. De 70 F à 200 F. Jusqu'au 30 août.*

Les Nuits blanches de Fedor Dostoïevski, mise en scène de Michel Sigalla, avec Christine Lapsca et Ivan Radkine. *Crypte Saint-Paul, face, 36, rue Saint-Paul, Paris-4^e. M^o Saint-Paul, Sully-Morland. Du jeudi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 18 heures. Tél. : 01-42-77-47-54. Durée : 1 heure. 50 F* et 90 F. Jusqu'au 27 juillet.*

Les Palmes de M. Schutz de Jean-Noël Fenwick, mise en scène de Gérard Caillaud, avec Gérard Caillaud, Béata Nilska, Emmanuel Patron, Christiane Muller, Patrick Zard' et Claude d'Yd. *Théâtre de la Michodière, 4 bis, rue de la Michodière, Paris-2^e. M^o Opéra, Quatre-Septembre. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-47-42-95-22. Durée : 3 heures. De 50 F à 220 F. Jusqu'au 30 septembre.*

VO : Espace Saint-Michel, 5^e (01-44-07-20-49). **LA MÔME SINGE** de Xiao-Yen Wang, avec Fu Di, Fang Shu, Yang Guang, Yang Lin, Chang Hung-Mei, Wang Yang. Américain-chinois (1 h 35). **VO** : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+) ; Sept Parnassiens, 14^e (01-43-20-32-20). **MOTHER** de Albert Brooks, avec Debbie Reynolds, Albert Brooks, Rob Morrow, Lisa Kudrow, Isabel Glasser, Peter White. Américain (1 h 44). **VO** : Cinoches, 6^e (01-46-33-10-82). **MUNK, LEMMY ET COMPAGNIE** de Nils Skapans et Janis Cimermanis, dessin animé Letton (46). **VF** : Le République, 11^e (01-48-05-51-33). **PASSAGE DES HOMMES LIBRES** de Luis Armando Roche, avec Roy Dupuis, Christian Vadim. Franco-venezuélien (1 h 36). **VO** : Latina, 4^e (01-42-78-47-86). **LA VIE DE JÉSUS** de Bruno Dumont, avec David Douche, Marjorie Cottreel, Kader Chaatouf, Geneviève Cottreel, Sébastien Delbaere, Sébastien Bailleur. Français (1 h 36). **Épée de Bois, 5^e (01-43-37-57-47) ; Lucernaire, 6^e ; Saint-André-des-Arts II, 6^e (01-43-26-80-25) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+).** **LE VILLAGE DE MILES RÉVES** de Yoichi Higashi, avec Kigou Matsuyama, Shogo Matsuyama, Mieko Harada, Kyojo Nagatsuka, Hoseni Komatsu, Kaneko Iwasaki. Japonais (1 h 52). **VO** : Lucernaire, 6^e ; Le République, 11^e (01-48-05-51-33). **LES VIRTUOSES** de Mark Herman, avec Pete Postlethwaite, Tara Fitzgerald, Ewan McGregor, Stephen Tompkinson, Jim Carter, Philip Jackson. Britannique (1 h 47). **VO** : Gaumont les Halles, dolby, 1^{er} (01-

Quelqu'un de Robert Pinget, mise en scène de Jacques Seiler, avec Jacques Seiler. *Théâtre Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaité, Paris-14^e. M^o Montparnasse-Bienvenue. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 heures et 21 heures. Tél. : 01-43-22-77-30. Durée : 1 h 20. 60 F* et 120 F. Jusqu'au 30 août.*

Robin des Bois de Marina Fois et Pierre-François Laval-Martin, d'après Alexandre Dumas, mise en scène de Pierre-François Laval-Martin, avec Isabelle Nanty, Maurice Bathélemy, Elise Larnicol, Marina Fois, Jean-Paul Rouve, Pascal Vincent et Pierre-François Martin-Laval. *Splendid Saint-Martin, 48, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris-10^e. M^o Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-42-08-21-93. Durée : 1 h 30. De 100 F à 150 F. Jusqu'au 30 août.*

La Vie parisienne d'Henri Meilhac et Ludovic Halévy, mise en scène de Daniel Mesquich, avec Thierry Hancisse, Nicolas Lormeau, Alain Léglise, Sylvia Bergé, Laurent Rey, Céline Samie, Laurent d'Olce, Jean Dautremay, Michel Favory, Catherine Salvat, Claude Mathieu, Bruno Raffaelli, Simon Eine, Christian Blanc, Isabelle Gardien, Véronique Vella, Jean-François Rémi et Claudie Guilot. *Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris-1^{er}. M^o Palais-Royal. Les mercredi 16 et samedi 19, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 3 heures. De 35 F à 220 F. Dernières.*

(*) Tarifs réduits.

40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2^e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5^e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, dolby, 7^e (+) ; Le Balzac, 8^e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, 11^e (01-43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13^e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14^e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15^e (+) ; Bienvenue Montparnasse, dolby, 15^e (01-39-17-10-00) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17^e (01-53-42-40-20) (+) ; UGC Maillot, 17^e ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19^e (+). **VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE** de Manoel de Oliveira, avec Marcello Mastroianni, Jean-Yves Gautier, Leonor Silveira, Diogo Doria, Isabel de Castro, Isabel Ruth. Franco-portugais (1 h 33). **VO** : Latina, 4^e (01-42-78-47-86). **WHEN WE WERE KINGS** de Leon Gast, avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B. B. King, Norman Mailer. Américain (1 h 28). **VO** : Images d'auteurs, 5^e (01-45-87-18-09) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8^e (01-42-56-52-78).

REPRISES

PENDEZ-MOI HAUT ET COURT de Jacques Tourneur, avec Robert Mitchum, Kirk Douglas, Jane Greer. Américain, 1947, noir et blanc (1 h 35). **VO** : Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40). **UN SI DOUX VISAGE** de Otto Preminger, avec Robert Mitchum, Jean Simmons, Herbert Marshall, Mona Freeman, Jim Backus. Américain, 1953, noir et blanc, copie neuve (1 h 30). **VO** : Action Christine, 6^e (01-43-29-11-30).

(*) Films interdits aux moins de douze ans. (***) Film interdit aux moins de seize ans. (+) Réservation au 01-40-30-20-10.

AVIGNON 97

du 10 juillet
au 31 juillet 1997

L'Espace *Le Monde* vous accueille tous les jours de 10 heures à 18 heures, au Cloître Saint-Louis, 20, rue Portail-Bouquier - entrée libre

► **Rencontres avec les acteurs du Festival et les journalistes du Monde**
Conception et installation de l'Espace *Le Monde* : Stéphane Plassier et des étudiants de l'école Olivier-de-Serres.
Artiste invitée : Nicole Davy.

16 juillet à 15 h 30 : **Joseph Nadj**, avec Olivier Schmitt.
17 juillet à 16 h 30 : **Olivier Py**, avec Olivier Schmitt.
22 juillet à 16 h 30 : « **Télévision et théâtre** », débat animé par Alain Rollat.
22 juillet à 16 h 30 : « **Les nouveaux intellectuels russes** », débat animé par Daniel Vernet.

Du 23 au 31 juillet : **Des rencontres surprises...**

► **Les colloques du Monde organisés en partenariat au Festival d'Avignon.**
18 juillet à 10 heures, musée Calvet : « **La communication contre l'information** », animé par Bertrand Poirot-Delpech et organisé par France-Culture-ARTE-*Le Monde*.
19 juillet à 10 heures, musée Calvet : « **Cités d'Europe, culture et politique** », animé par Jean Lebrun et organisé par France-Culture-ARTE-*Le Monde*.
19 juillet à 16 h 30, CNT : « **L'entreprise accueille les métiers de la culture** », avec Edgar Dana et Alain Lebaube, organisé par l'ANPE et « Le Monde des Initiatives ».

► **Le Multimédia du Monde en accès libre à l'Espace *Le Monde*.**
Le Monde sur Internet (<http://www.lemonde.fr>) : **50 ans de Festival et des regards insolites sur le Festival d'Avignon.** *Le Monde* sur Minitel : 3615 LEMONDE (2,23 F/min).
Le dernier CD-ROM du *Monde* : « **L'Histoire au jour le jour 1939-1997** ».

► **Le Kiosque du Monde.**
Pendant le Festival, *Le Monde* sera disponible le jour de sa parution à 18 heures à Avignon et à l'Espace. L'abonnement au *Monde*, les journaux et les publications seront vendus à des prix « Spécial Avignon ».

► **La boutique de l'été.**
A l'Espace *Le Monde*, toute une gamme d'objets aux couleurs de l'été.

► **RFI - *Le Monde* - « Magazine culturel »**
Du 14 au 18 juillet : à l'Espace *Le Monde*, Jean Maurice de Montremy, RFI, recevra tous ceux qui font le Festival. **Enregistrement en direct.**
89 FM à Paris et ondes courtes FM, par satellite et sur le câble.

► **Débat la FNAC-*Le Monde* de l'éducation, de la culture et de la formation.**
22 juillet à 16 heures, FNAC : « **La création théâtrale pour le jeune public** », avec Bernard Allomber, Roger Delidme et Jean-Michel Djan.

MARDI 15 JUILLET

TF 1

20.45

GARÇON ! ■ ■ ■

Film de Claude Sautet, avec Yves Montand, Nicole Garcia (1983, 105 min). 698979
L'art de la description du décor social et des personnages exprimé par la mise en scène d'une manière éblouissante.

22.30 Les Films dans les salles.

22.35

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT

JÉSUS-CHRIST ■

Film de Jean Yanne, avec Coluche, Michel Serrault (1982, 105 min). 6035009

0.20 Les Sauveteurs de l'impossible. Série. Prisonnier de la roche.

1.15 et **1.55**, **2.35**, **3.35**, **4.15**, **4.55**, **5.10** **TF1 nuit**. 1.30 Reportages. Documentaire. L'épopée du Puy du Fou, dir. Henri Chambon. **2.05** Cas de divorce. Série. Brian contre Brian. **2.45** et **3.45**, **4.25**, **5.10** Histoires naturelles. Documentaire. **5.05** Musique (5 min).

France 2

20.55

VANILLE FRAISE ■ ■ ■

Film de Gérard Oury, avec Pierre Arditi, Sabine Azema (1989, 100 min). 7100757
Comédie burlesque, fantaisie débridée, parfaitement interprétée et semée d'idées humanistes.

22.45

BRAS DE FER ■ ■ ■

Film de Gérard Vergez, avec Bernard Giraudeau (1985, 105 min). 9214115

En 1943, un résistant français de Londres arrive à Paris, chargé d'une mission d'introx sur le faux lieu du débarquement allié.

0.30 Journal, Météo. **0.45** Escrime. Championnat du monde au Cap (Afrique du Sud).

1.15 Les Routiers. Série. Jour de chance. **2.05** Tour de France (rediff.). **3.05** Urti. Documentaire. Ghana; un jour dans la vie d'un enfant. **3.30** 24 heures d'info. Magazine. **3.45** Météo. **3.50** Voltigeur du Mont-Blanc. Documentaire.

France 3

20.55

LA CARTE AUX TRÉSORS

Diversissement présenté par Sylvain Augier. Martinique Nord (130 min). 8562863
Retour en Martinique après un court passage dans l'Aveyron.

23.05 Journal, Météo.

23.40

LES NOUVEAUX AVENTURIERS

Documentaire. Mille mètres sous la jungle de Luc-Henri Fage (55 min). 628950

0.35 Passion d'une vie. Documentaire de Jean-Luc Miesch. L'art de Joël Robuchon (55 min). 7208448

1.30 Les Brûlures de l'Histoire. Documentaire. Nehru, ou la naissance d'une nation. Invité: M. Pouchepadas. **2.35** La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Le prétendant (55 min).

Arte

20.45

LA VIE EN FACE : LE QUARTIER DES PERSÉCUTÉS

Le Marais, quartier juif de Paris. Documentaire de Michael Trabitzsch (1993, 40 min). 9770912
Une jeune voyageuse qui a grandi à proximité de l'ancien ghetto juif de Vilnius, en Lituanie, découvre le quartier du Marais à Paris...

21.30

COMEDIA : LES MOTS QUI TUENT

Le théâtre d'Elfriede Jelinek. Soirée proposée par Jochen Wolf.

21.30 Elfriede Jelinek : Surtout pas de comédie ! Documentaire (1997, 25 min). 92028

21.55 Au pays. Les Nuées. Pièce d'Elfriede Jelinek, avec Marion Breckwoldt, Anne Weber, mise en scène de Jossi Wieler (1997, 80 min). 3236863

23.15 Une femme à abattre. Documentaire de Jochen Wolf (1997, 60 min). 7532573

0.15 Wien, Paris, Vienne. La métamorphose des mots, documentaire de Jochen Wolf (1997, 25 min). 76577

0.40 Les Panthères noires. Documentaire de Lee Lew-Lee (rediff., 125 min). 47197697

M 6

20.50

LOÏS ET CLARK LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN Série (150 min). 3069979
Je t'ai dans la peau. Joy Story. L'ultime aventure de Lois et Clark.

Les trois derniers épisodes de la quatrième saison.

23.20

LE TRIANGLE DES BERMUDES

Téléfilm Δ de William A. Graham, avec Fred McMurray (85 min). 3488776

0.45 Les Documents de Zone interdite - remix. Magazine. Et vogue le célibat (rediff.).

2.40 Culture pub. Magazine. [2/2] Spécial Festival international du film publicitaire de Cannes (rediff.). **3.10** Jazz 6. Magazine. **4.15** Couillises. Magazine. Dee Dee Bridgewater (rediff.). **4.40** Les Piégeurs (rediff.). **5.05** Mister Biz - best of. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

LES DEUX PAPAS ET LA MAMAN

Film de Smaïn et Longvas, avec Smaïn, Arielle Dombasle (1996, 75 min). 886912

21.50 Flash d'information. **22.00** La vie comme elle est....

Court métrage (10 min). 41405

22.10

JANE EYRE

Film de Franco Zeffirelli, avec William Hurt, Charlotte Gainsbourg (1995, v.o., 109 min). 7831221

Illustration empesée (mais les couleurs sont belles) du roman frénétique de Charlotte Brontë.

0.00 D'où viens-tu Johnny ? ■ Film de Noël Howard (1963, 95 min). 7363603

1.35 The Last Seduction ■ ■ Film de John Dahl (1993, v.o., 109 min). 4788581

Radio

France-Culture

20.30 Archipel Médecine. Les salles de gardes. **21.32** Grand Angle. (rediff.). **22.40** Nuits magnétiques. **0.05** Du jour au lendemain. Gil Jouanard (*C'est la vie*). **0.48** Les Cinglés du music-hall. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

21.00 Concert. Ouverture du Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Donné en direct de l'Opera Berlioz-Le-Corum, par l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon et le Chœur de Radio-France, dir. Friedemann Layer : Passion selon Saint-Jean, pour solistes, chœur et orchestre BWV 245, de Bach.

0.00 Les Mots et les Notes (rediff.). **0.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Concert enregistré le 21 février 1996, à la salle Gaveau, par Repin, violon, Berezovsky, piano. **22.35** Les Soirées... (suite). **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Les Gens de Mogador. Téléfilm de Robert Mazoyer [2/6], Avec Marie-José Nat (100 min). 13457047

21.40 Télétourisme. Magazine.

22.00 Journal (France 2). **22.45** Strip Tease. Magazine.

Planète

20.35 Les Aîles de légende. Le CH-47.

21.25 L'Âme du gospel.

23.00 Le Documentariste ou le Roman d'enfance.

23.45 Little Big Woman. [2/2].

Animaux

21.00 Animaux disparus au XX^e siècle.

21.30 et **0.30** Le Magazine de Jack Hannah.

Paris Première

20.00 et **23.55** 20 h Paris Première. Magazine.

21.00 Clark Gable. De Donatella Baglivo. God Save the King.

22.00 Les Documents du JTS. Magazine.

22.30 L'assassin habite au 21 ■ ■ ■ Film d'Henri-Georges Clouzot (1942, N., 85 min). 72592793

France Supervision

20.45 CinéActu. Magazine.

21.00 Les Francophiles : Les Négresses Vertes. Concert enregistré en 1995 (60 min). 53997115

21.55 La Bohème ■ ■ ■ Film de Luigi Comencini (1987, 100 min). 39086660

Ciné Cinéfil

20.30 La Grande Maguet ■ Film de Roger Richebé (1947, N., 85 min). 27097592

21.55 Les Héros du dimanche ■ Film de Mario Camerini (1952, N., v.o., 90 min). 6595950

Ciné Cinémas

20.30 Un moment d'égarément ■ Film de Claude Berri (1977, 85 min). 27099950

21.55 Homicide ■ ■ Film de David Mamet (1991, v.o., 100 min). 26375405

Festival

20.30 L'Été de Zora. Téléfilm de Marc Rivière. (90 min). 91642776

22.00 D'amour et d'eau salée. Téléfilm d'Edwin Bailly. (90 min). 39242660

Série Club

20.45 L'Âge de cristal. La loi de la peur.

21.35 François Gaillard ou la vie des autres. Madeleine.

22.30 Alfred Hitchcock présente. Quand les apparences tuent.

23.00 Mandrin. Feuilleton [3/6].

Canal Jimmy

20.00 Spin City. Coup de froid.

20.30 Friends (3^e saison). The One With a Chick and a Duck. The One With the Screamer (v.o.).

21.15 Automobiles. Mustang.

22.05 Portrait. Magazine.

22.10 Des agents très spéciaux. Les deux tigres.

23.00 Star Trek : la nouvelle génération. Sélection contre-nature (v.o.).

Disney Channel

19.35 L'Incorrigible Cory. **20.10** Allez France ! ■ Film de Robert Dhéry (1964, 90 min). 7628298

21.40 Honey West.

22.05 Richard Diamond.

22.30 Juste pour rire.

Téva

20.30 et **22.30** Téva interview.

20.55 Parole de femme. Téléfilm de Sandor Stern (95 min). 508358757

23.00 Clair de lune.

23.45 Jaipur (30 min).

Voyage

20.35 Suivez le guide.

22.30 Lacs d'Europe. Le lac de Gard.

23.00 Chez Marcel. Jean-Marc Hérellier, journaliste.

Eurosport

20.00 Sports de force. **21.00** Boxe. Combats à Riesa (Allemagne).

22.00 Cyclisme. Résumé. **0.00** Equitation. Coupe des Nations (60 min).

Muzzik

20.00 et **2.00** L'Invité. Claude Barthélémy.

21.00 Lux Aeterna.

23.10 Les Caprices de Paganini n° 2. Concert enregistré à Reggio Emilia (Italie). 500404592

23.55 Les Instantanés de la danse.

0.10 Best of jazz 2. Concert enregistré au Festival de jazz de Montreux en 1994 (65 min). 507676871

Chaînes d'information CNN

Information en continu, avec, en soirée: 20.00 et **23.00** World Business Today. **20.30** et **21.00**, **1.00** World News. **21.30** World Report. **22.00** World News Europe. **22.30** Insight. **23.30** World Sport. **0.00** World View. **1.30** Moneyline. **2.15** American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée: 19.15, **19.45**, **20.15**, **20.45**, **21.15**, **22.45** **Economia**. **19.20**, **20.20**, **21.20**, **22.20** **Analysis**. **19.39**, **20.09**, **20.39**, **21.09**, **21.39**, **22.09**, **22.39**, **23.09** **Europa**. **19.50**, **20.50**, **21.50**, **22.50** **Sport**. **23.15**, **0.15**, **1.15** **No Comment**. **23.45** **Ecologia**. **0.45** **Artissimo**. **1.45** **Visa**.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée: 19.16 et **23.16** **Ruth Elkrief**. **20.13** et **20.45** **Le 18-21**. **20.30** et **22.30** **Le Grand Journal**. **21.10** et

LES CODES

DU CSA

O Accord

parental

souhaitable.

Δ Accord

parental

indispensable

ou interdit

aux moins

de 12 ans.

□ Public

adulte

ou interdit

aux moins

de 16 ans.

TF 1

16.20 La Joyeuse tribu. Série.

17.25 Extrême limite. Série. Jean et Juliette.

17.55 Les Années fac. Série. Panne de cœur.

18.30 Ali Baba.

19.00 Mokshî Patamû.

19.50 et **20.40** Météo.

20.00 Journal, l'image du jour.

20.45

INTERVILLES 97

Diversissement présenté par Jean-Pierre Foucault, Thierry Roland, Nathalie Simon, Olivier Chiabodo. Aix-les-Bains rencontre Bellegarde-sur-Valserine (155 min). 26473603

23.20

LES YEUX D'HÉLÈNE

Téléfilm [3/9] de Jean Sagols, avec Mireille Darc, Michel Duchaussoy (105 min). 2965448

Arnaud reprend peu à peu goût à la vie en compagnie de Geneviève.

1.05 Les Errances de l'amour. Téléfilm [2/3] de Georg Tressler, avec Sophie von Kessel (95 min). 2583543

2.40 et **3.25** **TF1 nuit**. **2.55** Cas de divorce. Série. Dent contre Dent. **3.35** et **4.30**, **5.10** Histoires naturelles. Documentaire. **5.05** Musique (5 min).

France 2

14.25 Tour de France. En direct (11^e étape) : Andorre - Perpignan (140 min). 73931790

16.45 Vélo club. Magazine.

18.40 Les Z'amours. Jeu.

19.20 Qui est qui ? Jeu.

19.50 et **20.50** Tirage du Loto.

19.55 Au nom du sport.

20.00 Journal, Image du Tour, A Cheval, Météo.

20.55

LE FILS DE PAUL

Téléfilm de Didier Grousset, avec Bernard Verles, Jean-Pierre Cassel (105 min). 7178158

Un homme part à la recherche de son père disparu. Une quête qui va bouleverser son existence.

22.40

ATHLÉTISME

LE TROPHÉE NIKAIÁ En direct de Nice (90 min). 715429

0.10 Journal, Météo. **0.25** Escrime.

Championnat du monde au Cap (Afrique du Sud) : Finales sabre et fleuret messieurs en individuel.

1.00 Les Routiers. Série. Ballade sicilienne.

1.45 Tour de France (rediff.). **2.45** Connaitre l'Islam (rediff.). **3.15** Source de vie (rediff.). **3.45** **24 heures d'info**. **3.55** Météo. **4.00** Urti. Initiation à la vidéo. **4.30** Les Quatre Éléments. Documentaire. **5.20** Manu. Les trains couchettes (20 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.

18.50 Météo des plages.

18.55 **Le 19-20 de l'information**. 19.30 Journal.

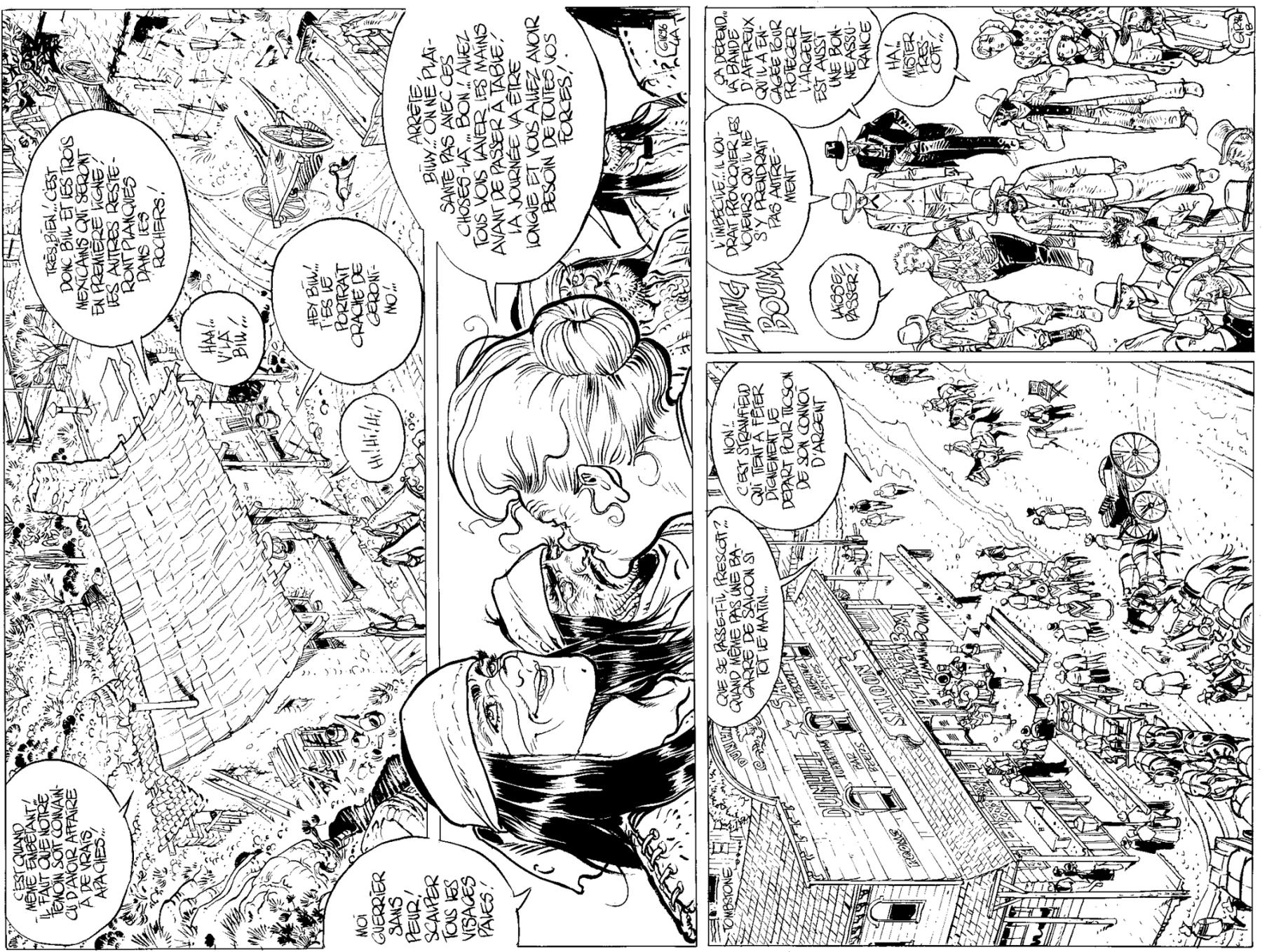
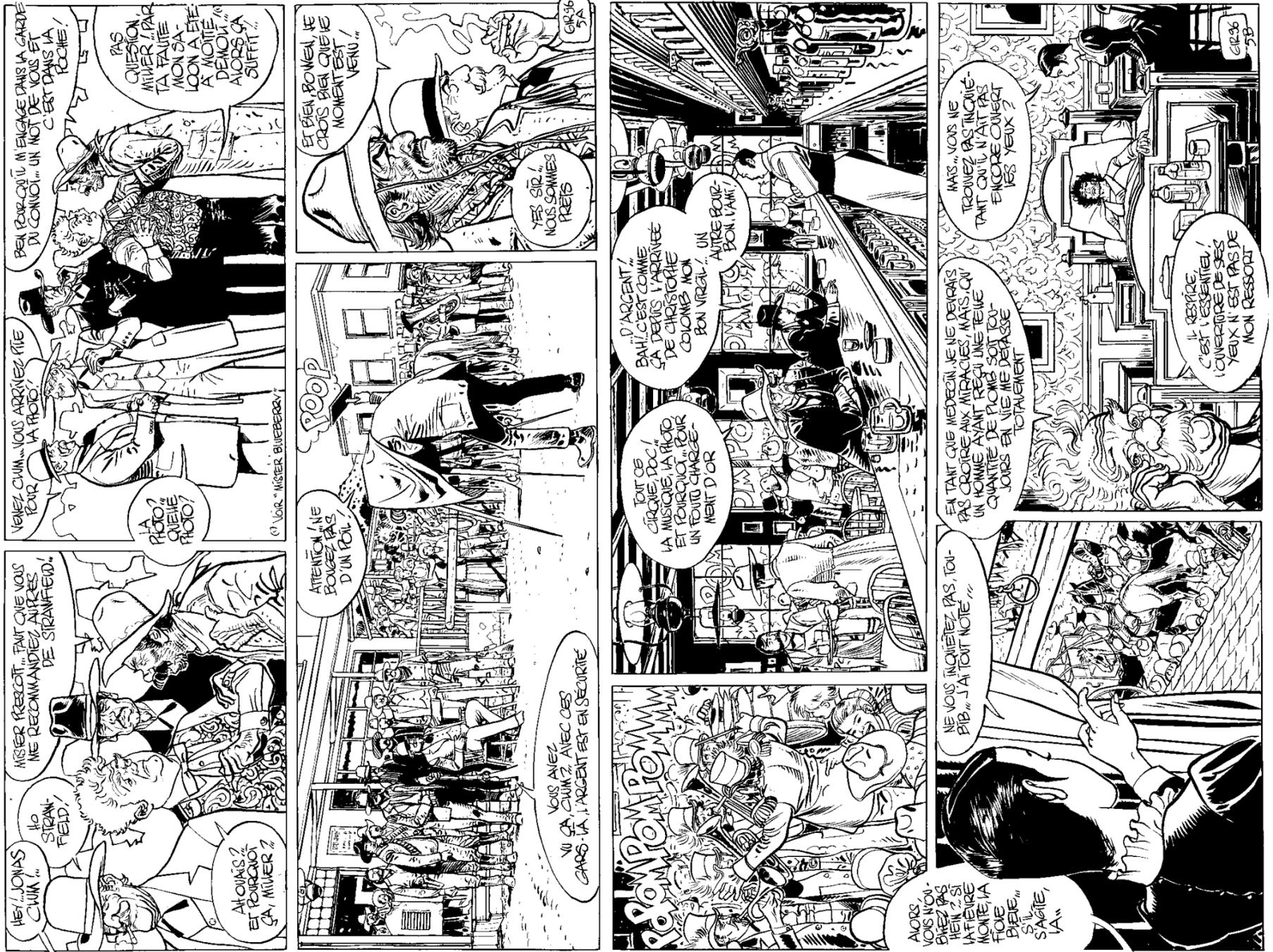
20.00 Météo.

20.05 Fa si la chanter. Jeu.

Blueberry « Ombres sur Tombstone »

par Giraud

● **Résumé.** - En dépit des apparences, Blueberry n'est pas mort. Le médecin de Tombstone confie sa garde à Doree Malone, une chanteuse de saloon secrètement amoureuse de l'ancien fédéral. Pendant ce temps, les frères Clanton et McLaurry, déguisés en Apaches, préparent une nouvelle attaque à main armée.



Le numéro un du FIS est remis en liberté conditionnelle par Alger

Abassi Madami, détenu depuis cinq ans, est sorti de prison, mardi 15 juillet, une semaine après Abdelkader Hachani. Cette libération intervient au lendemain d'un attentat à la bombe qui a provoqué la mort de 21 personnes sur un marché dans la banlieue de la capitale

Défilé du 14 juillet et manifestation anti-FN à Toulon

LES CÉRÉMONIES du 14 juillet ont été perturbées, à Toulon, à l'issue du défilé. Une cinquantaine d'adhérents de SOS-Racisme ont scandé « Liberté, fraternité » au passage de Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, tandis qu'un groupe de sympathisants du Front national a riposté aux cris de : « Le Pen président ». Le ministre, un instant pris en tenaille entre les manifestants, a déclaré après coup : « La République est partout chez elle et nous avons tous à défendre ses valeurs, ici comme partout. » Quelques minutes plus tard, une manifestation, organisée par une dizaine d'associations anti-FN et des syndicats de gauche, a réuni un millier de participants. - (Corresp.)

Accident mortel lors de l'ouverture des Maccabiades en Israël

TEL-AVIV. L'écroulement d'un pont a causé la mort de deux athlètes australiens, lundi 14 juillet, lors des Maccabiades, les Jeux olympiques juifs. Quelque quarante-trois personnes ont également été blessées, dont sept grièvement. Plus de cinq mille cinq cents athlètes venus de cinquante-trois pays devaient participer à la cérémonie d'ouverture des Maccabiades à Ramat-Gan, près de Tel-Aviv. La passerelle au-dessus de la rivière Yarkon, spécialement construite pour permettre aux délégations sportives d'accéder au stade, s'est effondrée au moment où passaient les Australiens.

Les compétitions ne débiteront que mercredi 16 juillet, après un jour de deuil décidé par les organisateurs.

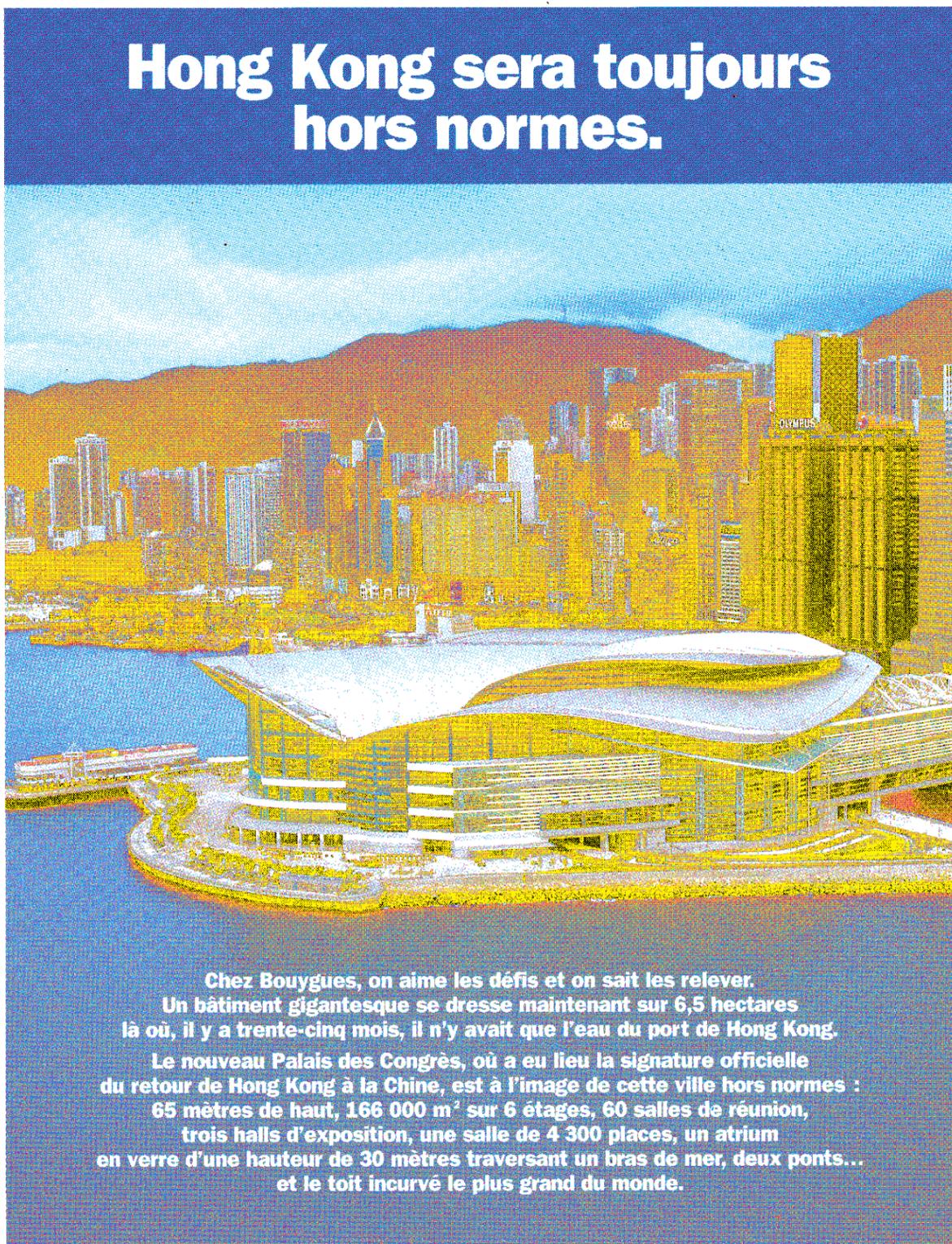
DÉPÊCHES

■ **INDUSTRIE : le marché européen automobile** a connu une progression de 9 % en juin par rapport au même mois de 1996. Sur les six premiers mois de l'année, l'évolution est de 1,7 %. La France affiche le plus mauvais résultat : ses immatriculations ont reculé de 23,7 % au premier semestre. L'Italie, en revanche, dopée par la prime à la casse accordée par le gouvernement de Romano Prodi, connaît la plus forte progression : + 31,3 %. En juin, tous les constructeurs européens ont connu une évolution favorable de leurs ventes, à l'exception de PSA (stationnaire) et de Renault (- 5,1 %), handicapés par leur marché national.

■ **FORTUNES : Bill Gates, le patron de Microsoft, demeure l'entrepreneur le plus riche du monde**, indique le classement annuel du magazine économique, *Forbes*, à paraître le 28 juillet. Sa fortune, estimée à 36,4 milliards de dollars (près de 218 milliards de francs), a doublé depuis un an. La première femme classée est française : Liliane Bettencourt, héritière de L'Oréal, arrive en 21^e place, avec 8,4 milliards de dollars (50 milliards de francs environ).

■ **ATHLÉTISME : Michaël Johnson pourra participer aux championnats du monde d'Athènes** (du 1^{er} au 10 août) bien qu'il n'ait pas été retenu dans l'équipe des Etats-Unis à l'issue des sélections américaines. Le double champion olympique et champion du monde en titre sur 200 mètres et 400 mètres bénéficie du nouveau règlement adopté, lundi 14 juillet, par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF). Elle a décidé, pour la première fois, d'inviter les champions du monde sortants dans l'épreuve dont ils dé-

Hong Kong sera toujours hors normes.



Chez Bouygues, on aime les défis et on sait les relever. Un bâtiment gigantesque se dresse maintenant sur 6,5 hectares là où, il y a trente-cinq mois, il n'y avait que l'eau du port de Hong Kong. Le nouveau Palais des Congrès, où a eu lieu la signature officielle du retour de Hong Kong à la Chine, est à l'image de cette ville hors normes : 65 mètres de haut, 166 000 m² sur 6 étages, 60 salles de réunion, trois halls d'exposition, une salle de 4 300 places, un atrium en verre d'une hauteur de 30 mètres traversant un bras de mer, deux ponts... et le toit incurvé le plus grand du monde.

BOUYGUES

Construction (BTP, Routes, Immobilier) et Services (Communication, Télécommunications, Gestion de services publics). 82,6 milliards de francs d'activité en 1996 dont 27 milliards de francs à l'International. 92 000 collaborateurs.